LE PÈRE

LACORDAIRE

PARIS. — IMP. W. REMQUET, GOUPY ET Cie,
Rue Garancière, n° 5.

282.092
L119mb

ST. MARY'S COLLEGE OAKLAND, CAL.

LE PÈRE LACORDAIRE

PAR

LE COMTE DE MONTALEMBERT, Charles F

L'UN DES QUARANTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Il cui parlar m'inonda
E scalda si che più e più m'avviva.
DANTE.

On comprend toujours ceux qu'on aime, quand on les aime pour eux-mêmes et de bonne foi.
FÉNELON.

WITHDRAWN
ST. MARY'S COLLEGE LIB.

DEUXIÈME ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE

REV. JAMES A. GRANT BEQUEST TO
ST. MARY'S COLLEGE LIBRARY, 1926

PARIS
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
29, RUE DE TOURNON, 29
1862

Tous droits réservés.

Library for Lacallian Studies
St. Mary's College
SAINT MARY'S COLLEGE, CALIF.

LE PÈRE LACORDAIRE

11876

I

Ce qu'il a été et ce que nous avons perdu.

Abion un rey, l'aben perdut! « Nous avions un roi et nous l'avons perdu, » disait en son dialecte albigeois une bonne femme d'entre ces vingt mille chrétiens rassemblés à Sorèze, pour faire au père Lacordaire de si magnifiques et de si populaires obsèques. Ce cri d'une naïve admiration, mêlée à la douleur, répond bien à l'émotion dominante dans tous les cœurs qui ont subi de près ou de loin l'influence de Lacordaire. Mais comment rendre ce que doivent éprouver ceux qui ont vécu de sa vie, et qui ont suivi cet astre depuis ses premiers rayons jusqu'à son splendide couchant?

Je ressens, en voulant parler de lui, autant de

trouble que de tristesse. Le silence semble seul convenir à une grande douleur, surtout quand il s'y mêle un grand respect. C'est lui, je crois, qui me disait un jour : « L'homme est si impuissant pour l'homme ! c'est sa plus douloureuse misère. » Je ne l'ai jamais mieux compris que devant cette tâche que l'on m'impose, de rendre un hommage superflu à celui que tant d'hommes ont aimé, que moi aussi j'ai tant aimé et qui a tant aimé mon âme. Je suis trop sûr d'avance de ne pas faire ce que je voudrais, de ne pas rendre justice à cette vie si grande, si pure et si pleine. La voilà donc finie, cette vie qui nous semblait la plus précieuse, la plus nécessaire de toutes ! Il est mort, mais nous sommes tous frappés : « Sa mort nous rapetisse tous, » disait Arago sur la tombe de Cuvier. Et ce n'est pas assez dire pour ses vieux amis et ses jeunes disciples. Nous gisons autour de ce grand chêne tombé, quelques-uns écrasés, d'autres déracinés, tous étourdis par sa chute.

Ah ! ce que nous perdons, c'est bien plus qu'un roi. L'Évangile dit de la mère qui vient d'enfanter qu'elle se console de ses angoisses,

parce qu'il est né un homme pour le monde, *Quia natus est homo in mundun.* Et nous, nous sommes désolés, parce que dans le monde, il est mort un homme; oui, avant tout, un homme, un véritable homme. Et quel homme! Est-ce trop de dire qu'il fut un des plus grands orateurs, des plus grands religieux, et des plus grands serviteurs de Dieu en ce siècle? Non certes, et j'ajoute, sans craindre de blesser ses plus illustres émules, que parmi les morts et les vivants de notre temps, l'histoire ne saura pas découvrir un personnage plus singulier et plus attrayant.

Ce religieux, cet orateur, ce libéral qui a été parmi nous le descendant et le continuateur de saint Dominique, de Bossuet et d'O'Connell, appartient à toutes les grandes familles de la pensée humaine. Il appartient surtout à cette race d'hommes rares et forts qui, venue sur les confins de deux siècles, a, malgré plus d'une faute et plus d'une misère, racheté la France de ses forfaits et de ses abaissements; qui a honoré, servi et relevé l'esprit français; qui a substitué aux triomphes de l'esprit d'usurpation et de conquête une épo-

que de lumières, de liberté, de vie publique et intellectuelle, de renaissance catholique. Devant aucun des grands noms qui ont présidé à ce grand réveil politique et religieux, celui de Lacordaire ne pâlira.

Né avec ce siècle, il en a connu toutes les douleurs et toutes les grandeurs. Né démocrate et nourri dans les idées républicaines, il a comprimé de bonne heure, sans l'éteindre jamais, cette lave révolutionnaire qui de temps à autre faisait explosion dans sa parole, non plus pour semer la ruine et l'effroi, mais pour illuminer la nuit d'alentour.

Devenu chrétien, catholique, prêtre et religieux, il ne trahit aucun des instincts légitimes, aucune des généreuses convictions de sa jeunesse.

Il me représentait un de ces barbares que la main maternelle de l'Église allait choisir au milieu des hordes ennemies et victorieuses dont s'épouvantaient ses enfants, pour en faire des apôtres. Une fois baptisés, oints et sacrés par elle, sans jamais abdiquer leur énergie native, ils devenaient comme saint Martin, saint Boniface ou saint Colomban, des médiateurs tout-

puissants entre elle et un monde nouveau, et lui ramenaient en foule des fidèles nés hors de son sein, nés pour la combattre, mais transformés soudain en soldats dociles de la vérité :

Miraturque novas frondes et non sua poma.

Cet Achille chrétien, trempé dès le berceau et tout entier dans l'esprit moderne, rendu ainsi invulnérable aux regrets et aux engagements du passé, n'est sorti de cette onde stygienne que pour s'éprendre des seuls biens de l'âme, pour fixer, pendant quarante ans, son regard sur le ciel, et pour en montrer le chemin à des générations éperdues.

Il a été à coup sûr, dans l'Église, la personnification la plus éclatante de cet esprit nouveau que les chrétiens sont impérieusement condamnés à accepter et à employer, sous peine de laisser la vérité désarmée et enchaînée sur des rives oubliées. Et cependant, chose tristement étrange, lui, le plus grand des prêtres et le plus pur des démocrates, n'a jamais été accepté par la démocratie [1], n'a jamais été

[1] Disons, pour montrer l'usage qu'on fait parmi nous de la

complétement goûté ni compris par le clergé.

Parlez donc alors, me dit-on, vous qui avez été le témoin de sa vie. La postérité commence pour lui; dites-nous ce que vous en savez. Oui, je le reconnais, j'ai été ce témoin ; et, bien convaincu, comme je le suis, que sa gloire ne fait que débuter, et que dans un siècle tout au plus elle atteindra son apogée, je ne puis lui refuser mon témoignage. Avant de quitter à notre tour cette terre où il est si dur de survivre à ses amis, il convient de leur préparer l'accès

publicité, qu'il s'est trouvé un journal français (*le Temps* du 24 novembre 1861) pour accuser, entre guillemets et en spécifiant la date, le père Lacordaire d'avoir, en 1838, qualifié la raison humaine de « fille du néant, et de puissance qui, venant du démon, est inconciliable avec la foi, qui vient de Dieu. » Les expressions que l'on cite, en les altérant, n'ont été appliquées par Lacordaire qu'au rationalisme et non à la raison. Encore dit-il, dans la seule publication faite par lui en 1838, que tous les rationalistes ne le sont pas de la même façon. Lacordaire, qui a dit de la raison qu'elle était la *sœur de la foi*, est certainement de tous les orateurs chrétiens celui qui a le plus vanté, le plus caressé la raison humaine.

Cette ridicule calomnie a été aussitôt répétée à l'infini, et surtout en Angleterre, par un organe très-répandu (*Saturday Review* du 30 novembre 1861) : il y ajoute de son crû que Lacordaire est le type d'un genre qui n'échappe à la monstruosité que par le ridicule (*Only not monstruous because so very ludicrous*).

de ce jugement de l'histoire qu'on doit à la fois attendre et redouter, quoiqu'il ne soit ni universel ni infaillible.

J'apporterai donc une déposition que je crois indépendante et impartiale. Il est vrai que s'il n'a pas été mon maître, il a été mon ami; mais trente ans d'amitié suffisent et au delà pour dissiper toute illusion, pour écarter les rêves de l'imagination, pour purifier l'ardeur de l'enthousiasme.

D'ailleurs nous n'avons pas toujours été d'accord. Parfaitement unis par le cœur, nous différions par l'esprit; constamment unis sur le but à poursuivre, nous différions souvent sur la conduite à tenir. C'est dans ces dissentiments même que je puise la liberté nécessaire pour le contempler sans être ébloui et pour le louer sans le flatter.

Entre tous les grands côtés que présente sa vie, je voudrais faire surtout comprendre quel a été son caractère et quelle a été son âme. Je le louerai d'abord d'être resté fidèle à lui-même, sans une heure d'éclipse dans toute sa carrière; d'avoir, à travers tant de régimes et au milieu de la défaillance universelle, « eu

toujours un égal souci du salut et de l'honneur, » et donné un immortel exemple d'immuable persévérance. Sans jamais abaisser son drapeau, il a pu tendre la main aux honnêtes gens qui n'étaient pas ses frères par la foi, parce qu'il était lui-même resté avant tout honnête homme, c'est-à-dire l'homme avec lequel tous peuvent traiter, que tous respectent, et qu'il définissait si bien par un des derniers éclats de sa victorieuse parole.

« Ah! s'écriait-il, je suis chrétien, et pourtant je m'attendris à ce nom d'honnête homme. Je me représente l'image vénérable d'un homme dont le cœur n'a jamais conçu l'injustice et dont la main ne l'a point exécutée... qui fut observateur de sa parole, fidèle dans ses amitiés, sincère et ferme dans ses convictions ; à l'épreuve du temps qui change et qui veut entraîner tout dans ses changements, également éloigné de l'obstination dans l'erreur et de cette insolence particulière à l'apostasie, qui accuse la bassesse de la trahison ou la mobilité honteuse de l'inconstance... Ce n'est pas encore là le héros, mais c'est déjà une noble chose, et peut-être, hélas ! une chose rare, du

moins dans sa plénitude. Saluez donc en passant, et, qui que vous soyez, chrétien et même saint, aimez entendre à votre oreille, et surtout au fond de votre conscience, cette belle parole : que vous êtes un honnête homme [1]. »

Mais plus encore que son caractère, je chercherai à montrer sous son vrai jour cette âme qui a eu cela de commun avec Dieu qu'elle a surtout aimé nos âmes : *Domine, qui amas animas* [2]; cette âme dont la trempe austère et forte s'alliait à une si merveilleuse douceur, où la tendresse et la fierté marchaient de front, où la candeur d'un enfant se mariait à une si intense virilité. Il a été de ceux à qui, comme parle Bossuet, la lumière de la raison et l'honneur de la liberté ne sont point à charge [3]. Mais il a été aussi de ceux qui ont cette pente naturelle vers le cœur d'autrui, cette pitié infinie pour les misères d'autrui, que lui-même appelait la bonté et qu'il préférait à tout. C'est ce souvenir qui m'encourage à entamer un récit qui ne sera guère que le pleur d'un ami.

[1] 3e Conférence de Toulouse.
[2] *Sap.*, XI, 27.
[3] *Sermon sur les fondements de la vengeance divine.*

Que d'autres honorent en lui le génie, la sainteté, les grands discours et les grandes œuvres : sous le puissant écrivain, sous l'incomparable orateur, sous l'austère religieux, ma faiblesse cherchera l'homme, et dans l'homme, le cœur pur et généreux, doux et intrépide, que j'ai senti battre pendant trente ans comme le mien. Et pour cela, je parlerai bien moins que je ne le ferai parler lui-même. C'est lui qui nous montrera comment il y a dans la bonté, « outre le don gratuit de soi-même, une manière de se donner, un charme qui déguise le bienfait, une transparence qui permet de voir le cœur et de l'aimer, je ne sais quoi de simple, de doux et de prévenant qui attire tout l'homme et lui fait préférer au spectacle même du génie celui de la bonté [1]. »

[1] Panégyrique du B. Fourier.

II

Le journal l'Avenir. — Le Procès de l'École libre. — Le Voyage de Rome.

Ce fut en novembre 1830 que je le vis pour la première fois dans le cabinet de l'abbé de la Mennais, quatre mois après une révolution qui avait paru un moment confondre dans une ruine commune le trône et l'autel, et un mois après la création du journal *l'Avenir*. Ce journal avait pour épigraphe : *Dieu et la liberté !* Il devait, dans la pensée de ses fondateurs, régénérer l'opinion catholique en France et en sceller l'union avec le progrès libéral. J'accourais pour prendre part à cette œuvre avec l'ardeur de mes vingt ans, du fond de l'Irlande, où je venais de voir O'Connell à la tête d'un peuple dont l'invincible fidélité à la foi

catholique avait lassé trois siècles de persécution, et dont l'émancipation religieuse venait d'être conquise par la presse libre et la libre parole. Un très-petit groupe de laïques s'était associé à la pensée de M. de la Mennais, avec un nombre encore plus restreint de prêtres. Parmi ceux-ci on me nomma l'abbé Lacordaire, que nul ne connaissait encore. Non-seulement il n'était pas de ceux qui s'étaient fait un nom en reproduisant les doctrines du célèbre auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, mais il n'était à aucun titre son élève. Il écrivait le 7 juin 1825 : « Je n'aime ni le système de M. de la Mennais, que je crois faux, ni ses opinions politiques, que je trouve exagérées. » Depuis lors, quelques jours passés à la Chesnaie l'avaient rapproché du grand polémiste, devenu peu à peu aussi révolutionnaire qu'il avait été monarchique, et resté aussi excessif et aussi absolu dans son républicanisme qu'il l'avait été dans son royalisme. Mais il n'avait fallu rien moins que la révolution de Juillet et *l'Avenir* pour engager dans une œuvre commune ces deux natures si profondément distinctes.

Je les voyais tous les deux pour la première

fois ; ébloui et dominé par l'un, je me sentis plus doucement et plus naturellement attiré vers l'autre. Que ne m'est-il donné de le peindre tel qu'il m'apparut alors dans tout l'éclat et le charme de la jeunesse! Il avait vingt-huit ans; il était vêtu en laïque (l'état de Paris ne permettant pas alors aux prêtres de porter leur costume) ; sa taille élancée, ses traits fins et réguliers, son front sculptural, le port déjà souverain de sa tête, son œil noir et étincelant, je ne sais quoi de fier et d'élégant en même temps que de modeste dans toute sa personne, tout cela n'était que l'enveloppe d'une âme qui semblait prête à déborder, non-seulement dans les libres combats de la parole publique, mais dans les épanchements de la vie intime. La flamme de son regard lançait à la fois des trésors de colère et de tendresse ; elle ne cherchait pas seulement des ennemis à combattre et à renverser, mais des cœurs à séduire et à conquérir. Sa voix, déjà si nerveuse et si vibrante, prenait souvent des accents d'une infinie douceur. Né pour combattre et pour aimer, il portait déjà le sceau de la double royauté de l'âme et du talent. Il

m'apparut charmant et terrible, comme le type de l'enthousiasme du bien, de la vertu armée pour la vérité. Je vis en lui un élu, prédestiné à tout ce que la jeunesse adore et désire le plus : le génie et la gloire. Mais lui, plus épris encore des suaves joies de l'amitié chrétienne que des lointains échos de la renommée, me fit comprendre que les plus grandes luttes ne nous émeuvent qu'à demi ; qu'elles nous laissent la force de songer avant tout à la vie du cœur ; que les jours commencent et finissent selon qu'un souvenir aimé se lève ou se tait dans une âme. C'est lui qui me parlait ainsi; il ajoutait aussitôt : « Hélas ! nous ne devrions aimer que l'infini, et voilà pourquoi, quand nous aimons, ce que nous aimons est si accompli dans notre âme. »

Le lendemain de cette première rencontre, il me mena entendre sa messe, qu'il disait dans la chapelle d'un petit couvent de Visitandines, au pays latin, et déjà nous nous aimions comme on s'aime dans ces purs et généreux élans de la jeunesse et sous le feu de l'ennemi. Il daigna jouir de cette rencontre qu'il avait désirée et dont il se félicitait, en des

termes qui répondaient à sa pensée classique et démocratique. Il écrivait quelque temps auparavant : « Mon âme, comme Iphigénie, attend son frère au pied des autels. » Puis, parlant de son nouvel ami à un plus ancien, il disait : « Je l'aime comme un plébéien [1]. »

Rien du reste de plus simple et de plus banal que la vie de ce jeune prêtre jusque-là. Ceux qui recherchent dans la vie des personnages historiques, ou au moins dans leur jeunesse, les romans et les orages, doivent se pourvoir ailleurs [2]. Aucune aventure, aucun coup du sort ou de la passion, ne vint troubler le cours de ses premières années. Fils d'un médecin de village, élevé par une mère pieuse, il avait, comme presque tous les jeunes gens de ce temps-là, perdu la foi au collége, et ne l'avait retrouvée ni à l'École de droit ni au barreau, où il compta pendant deux ans parmi

[1] Lorain, *Biographie du père Lacordaire* (*Correspondant*, t. XVIII, p. 19).

[2] Il faut voir, pour tout ce qui touche la jeunesse du père Lacordaire, l'excellente et très-intéressante notice, publiée dans *le Correspondant* en 1847 (tomes XVII et XVIII), par M. Lorain, l'un de ses anciens amis et condisciples. Elle renferme beaucoup de lettres de lui.

les avocats stagiaires. En apparence, rien ne le distinguait de ses contemporains; il était déiste comme l'était alors toute la jeunesse ; il était surtout libéral comme la France entière, mais sans excès. Il partageait les convictions et les généreuses illusions que nous respirions tous alors dans l'air qu'avait purifié la chute du despotisme impérial. Mais il ne voulait qu'une liberté forte et légitime, et, sans être encore éclairé des lumières de la foi, il pressentait déjà le danger suprême des sociétés modernes, car il écrivait à vingt ans : « L'impiété conduit à la dépravation. Les mœurs corrompues enfantent les lois corruptrices, et la licence emporte les peuples vers l'esclavage. » Lui-même resta toujours digne et régulier dans ses mœurs, sans autre passion que celle de la gloire. Avant même d'être chrétien, il se respectait lui-même. Il n'eut pas besoin de traverser le désordre pour arriver à l'ordre. Il le disait dès lors : « Je suis rassasié de tout sans avoir rien connu. »

Il l'a sans cesse répété : aucun homme ni aucun livre ne fut l'instrument de sa conversion. Un coup subit et secret de la grâce

lui ouvrit les yeux sur le néant de l'irréligion. En un seul jour il devint chrétien, et le lendemain, de chrétien il voulut être prêtre. Séminariste à Saint-Sulpice en 1824, ordonné prêtre en 1827, aumônier de couvent en 1828, aumônier de collége en 1829, il semblait ne sortir par aucun côté du train ordinaire des choses et des hommes.

Il n'y avait de singulier chez lui que son libéralisme. Par un phénomène alors inouï, ce converti, ce séminariste, cet aumônier de religieuses, s'obstinait à rester libéral comme aux jours où il n'était qu'étudiant et avocat.

« Je ne veux pas, » disait-il, « perdre en devenant chrétien ces idées d'ordre, de justice, de liberté forte et légitime, qui ont été mes premières conquêtes. Le christianisme n'est pas une loi d'esclavage... Il n'a pas oublié que ses enfants furent libres à l'époque où le monde gémissait dans les fers de tant d'horribles Césars, et qu'ils avaient créé sous terre une société d'hommes qui parlaient d'humanité sous le palais de Néron... L'Église a parlé de raison et de liberté, quand les droits imprescriptibles du genre humain étaient menacés d'un

naufrage commun [1]. » Il comprenait donc dans sa jeunesse et dans sa solitude ce que personne autour de lui ne semblait entrevoir : d'abord, que l'Église, après avoir donné la liberté au monde moderne, avait à son tour le droit et l'impérieuse obligation de l'invoquer; ensuite qu'elle ne pouvait plus l'invoquer à titre de privilége, mais seulement comme sa part dans le patrimoine commun de la société nouvelle.

M. de la Mennais, alors le plus célèbre et le plus vénéré des prêtres français, parti du pôle opposé, était arrivé à la même conclusion. C'était là ce qui avait tout à coup rapproché de lui l'obscur aumônier du collége Henri IV. Ce fut sur ce terrain que tous deux plantèrent la bannière de *l'Avenir*.

Ni l'ancien clergé ni le nouveau gouvernement n'étaient disposés à goûter cette nouvelle doctrine, mais on pouvait compter sur les violences et les maladresses de celui-ci, pour éclairer peu à peu et ramener celui-là. Il fallait donc à la fois signaler les actes arbi-

[1] *Lettre à M. Lorain*, p. 833.

traires de certains fonctionnaires contre la religion et enseigner aux catholiques à puiser dans les institutions et dans les idées libérales des armes que la chute d'une dynastie ne pourrait plus briser entre leurs mains. Ce fut à cette double tâche que le jeune Henri Lacordaire consacra son talent encore inexpérimenté et jusqu'alors complétement inconnu. Du premier coup il égala et, à dire vrai, il éclipsa la fougueuse éloquence du grand écrivain dont on le croyait à tort le disciple.

Quelques jours après notre première rencontre, je lus dans *l'Avenir* un article qui portait les initiales de ce nom désormais voué à la publicité. Il s'agissait d'un refus de sépulture qui avait eu lieu à Aubusson, et à la suite duquel le sous-préfet avait fait introduire dans l'église, par la force armée, la dépouille d'un homme mort sans avoir réclamé les secours de la religion. Le prêtre Lacordaire en prenait acte pour parler aux autres prêtres de France en ces termes :

« Un de vos frères a refusé à un homme mort hors de votre communion les paroles et

les prières de l'adieu des chrétiens.... Votre frère a bien fait : il s'est conduit en homme libre, en prêtre du Seigneur, résolu à garder ses lèvres pures de bénédictions serviles. Malheur à qui bénit contre la conscience, à qui parle de Dieu avec un cœur vénal! malheur au prêtre qui murmure des mensonges au bord d'un cercueil! qui conduit les âmes au jugement de Dieu par crainte des vivants et pour une vile monnaie! Votre frère a bien fait. Sommes-nous les fossoyeurs du genre humain? avons-nous fait un pacte avec lui pour flatter ses dépouilles, plus malheureux que les courtisans à qui la mort du prince rend le droit de le traiter comme le méritait sa vie? Votre frère a bien fait : mais une ombre de proconsul a cru que tant d'indépendance ne convenait pas à un citoyen aussi vil qu'un prêtre catholique. Il a ordonné que le cadavre serait présenté devant les autels, fallût-il employer la violence pour l'y conduire, et crocheter les portes de l'asile où repose, sous la protection des lois de la patrie, sous la garde de la liberté, le Dieu de tous les hommes et du plus grand nombre des Français.

« Sa volonté a été accomplie, un peloton de garde nationale a introduit le cercueil dans l'intérieur de l'église ; la force et la mort ont violé le domicile de Dieu, en pleine paix, sans émeute populaire, par les ordres de l'administration. On ne peut violer le domicile du citoyen qu'avec l'intervention de la justice ; la justice n'a pas même été appelée, pour dire à la religion : Voile un moment ta face devant mon épée. Un simple sous-préfet, un salarié amovible, du sein de sa maison, gardée contre l'arbitraire par trente millions d'hommes, a envoyé dans la maison de Dieu un cadavre. Il a fait cela, tandis que vous dormiez tranquilles sur la foi jurée dans la Charte du 7 août, tandis que l'on exigeait de vous des prières pour bénir, dans le roi, le chef de la liberté d'une grande nation. Il a fait cela devant la loi qui déclare que les cultes sont libres ; et qu'est-ce qu'un culte libre si son temple ne l'est pas, si son autel ne l'est pas, si l'on peut y apporter de la boue les armes à la main ? Il a fait cela à la moitié des Français, lui, ce sous-préfet !

« ..... Or, l'homme qui a bravé tant de

Français dans leur religion, qui a traité un lieu où les hommes plient le genou avec plus d'irrévérence qu'il ne s'en serait permis à l'égard d'une étable, cet homme, il est au coin de son feu, tranquille et content de lui. Vous l'auriez fait pâlir si, prenant votre Dieu déshonoré, le bâton à la main et le chapeau sur la tête, vous l'eussiez porté dans quelque hutte faite avec des planches de sapin, jurant de ne pas l'exposer une seconde fois aux insultes des temples de l'État[1]. »

Ces derniers mots indiquaient la conséquence extrême, injuste et dangereuse, devant laquelle *l'Avenir* ne reculait pas. Il disait crûment au clergé qu'il fallait savoir renoncer au budget du culte, seul débris de son antique et légitime patrimoine, seule garantie de son existence matérielle, renoncer même aux églises dont l'État se prétendait propriétaire, pour entrer en pleine possession des forces invincibles et des inépuisables ressources de la liberté moderne. Quant à cette liberté, voici sous quelle parure, après l'avoir arrachée du camp

[1] *Avenir* du 20 novembre 1830.

des révolutionnaires, il la présentait resplendissante et enflammée aux catholiques ahuris :

« Aujourd'hui, la censure *civile* peut-elle être exercée par l'Église? Non. — L'État peut-il et veut-il confier la censure à l'Église? Non. Reste donc la liberté, et Dieu soit béni! Dieu soit béni d'avoir fait de l'homme une créature si élevée, que la force conspire vainement contre son intelligence, et que la pensée n'ait ici-bas d'autre juge que la pensée! Loin que l'ordre soit détruit par le libre combat de l'erreur contre la vérité, c'est ce combat même qui est l'ordre primitif et universel...

« On pouvait objecter aussi au souverain Créateur que le mal serait plus fort que le bien dans le régime libéral qu'il choisissait. Il l'a néanmoins choisi, sachant que la liberté est le bien par excellence, contre lequel le crime ne prévaut pas, puisque le crime est une preuve même de la liberté.

« ..... Il n'est pas vrai d'ailleurs, dans aucun sens, que le mal soit plus fort que le bien, et que la vérité combatte sur la terre avec des armes dont l'inégalité ait besoin d'être réparée

par le secours du pouvoir absolu. S'il en était ainsi, la vérité serait bien malheureuse, car le pouvoir absolu n'a jamais travaillé que pour lui-même. Est-ce à l'aide du pouvoir absolu que le christianisme s'est fondé? est-ce à l'aide du pouvoir absolu que les hérésies du Bas-Empire ont été surmontées? est-ce à l'aide du pouvoir absolu que les peuples ariens de l'Occident ont été convertis? est-ce à l'aide du pouvoir absolu que la philosophie du XVIIIe siècle tombe en poussière aujourd'hui? La vérité persécutée a triomphé partout de l'erreur protégée et puissante : voilà l'histoire. Et aujourd'hui l'on vient nous dire que si la vérité est réduite à combattre l'erreur par ses seules armes, librement, en plein air, tout est perdu! Insensés! il n'y a qu'une preuve que tout ne soit pas mensonge et jeu de l'esprit, c'est que quelque chose haï depuis l'origine, esclave depuis l'origine, blessé et sanglant depuis l'origine, a pourtant triomphé depuis l'origine de tous les obstacles humains, et ce quelque chose battu des flots, vous croyez qu'il périra par la liberté! Beaucoup d'hommes ont secoué la tête en passant devant le Christ, mais, je

vous le jure, je n'en ai point rencontré dans l'histoire dont le blasphème égale le vôtre. Vous ne connaissez pas le Galiléen.

« Catholiques, croyez-moi, laissons à ceux qui n'ont foi qu'aux princes de la terre les espérances de la servitude. Laissons-les dire que tout est perdu si la presse parle, et s'enfoncer dans des conséquences lamentables où ils n'auront plus qu'à choisir entre la destruction de l'ordre et celle de la raison. Ce sont des enfants d'un jour qui n'ont pas encore vu d'éclipse, et qui se tordent les mains en invoquant je ne sais quels dieux. Pour nous, voyageurs depuis longtemps sur cette terre, ne nous troublons pas de si peu, et, notre crucifix sur la poitrine, prions et combattons : les jours ne tuent pas les siècles, la liberté ne tue pas Dieu[1]. »

Ainsi écrivait, avec un singulier mélange d'effervescence juvénile et de puissante originalité, ce prêtre, cet inconnu de la veille, à vingt-huit ans. Et il ne se contentait pas d'écrire, il parlait comme il écrivait. Il avait com-

[1] *Avenir* du 12 juin 1831.

LIBRARY ST MARY'S COLLEGE

pris que dans les pays déjà libres, ou qui aspirent à le devenir, les grandes causes se traduisent toujours, comme à Rome et en Angleterre, en procès débattus au grand jour de la publicité judiciaire. Une série de contestations dont le détail allongerait trop ce récit, mais qui toutes avaient pour objet l'émancipation du prêtre et du citoyen catholique, l'amena plus d'une fois à l'audience de la police correctionnelle, soit comme prévenu, soit comme partie civile, soit enfin comme avocat, car, jusqu'à ce qu'il en eut été débouté par une décision du conseil de discipline, il eut la prétention de plaider en cette qualité ; et je me rappelle la surprise d'un président de chambre en découvrant un jour, à la barre, sous la robe d'avocat, ce prêtre dont le nom commençait déjà à poindre. En fouillant dans les journaux du temps, on trouverait bien quelques rayons de cette parole déjà si virile, qui semait le trouble dans les rangs des substituts et qui électrisait l'auditoire.

Un jour, en répondant à un avocat du roi, qui s'était hasardé à dire que les prêtres étaient les ministres d'un pouvoir étranger,

Lacordaire s'était écrié : « Nous sommes les ministres de quelqu'un qui n'est étranger nulle part, de Dieu. » Sur quoi l'auditoire, rempli de ce peuple de Juillet si hostile au clergé, se mit à applaudir; on lui criait : « Mon prêtre, mon curé, comment vous nommez-vous ? vous êtes un brave homme ! » Je ne sais quel attrait l'entraînait toujours vers ces conflits de parole; on eût dit qu'il éprouvait la trempe de son arme, en s'essayant à assurer ses coups. « Je me suis convaincu, écrivait-il au sortir d'une de ces escarmouches, que le sénat romain ne serait pas capable de m'effrayer. » Et, de fait, jamais homme ne sembla moins souffrir de ce qu'il a lui-même appelé les « tourments de la parole publique[1]. »

Bientôt le pouvoir lui rendit le service de lui ouvrir une arène plus digne de lui. Le roi Louis-Philippe, usant pour la première fois de la prérogative que le concordat avait consacrée, venait de nommer trois nouveaux évêques. Irrité, non sans raison, par deux articles qui lui imputaient à cette occasion des inten-

[1] Notice sur Ozanam.

tions perverses, avec une intempérance de langage que Lacordaire sut plus tard avouer et regretter, le gouvernement le fit traduire, en même temps que l'abbé de la Mennais, devant le jury, comme accusés d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, et de provocation à la désobéissance aux lois. Ils comparurent devant la cour d'assises le 31 janvier 1831. M. de la Mennais fut défendu avec un grand talent par M. Janvier. L'abbé Lacordaire se défendit lui-même; il sut émouvoir ses juges en entremêlant à la hardiesse de ses doctrines un touchant et modeste retour sur lui-même. Nos lecteurs nous sauront gré de leur citer quelques fragments de ce discours, qui n'a jamais été réimprimé depuis 1831.

« Je me lève, dit-il en commençant, avec un souvenir qui ne saurait passer de mon esprit. Quand le prêtre autrefois se levait au milieu des peuples, quelque chose qui excitait un profond amour se levait en même temps que sa personne. Aujourd'hui, tout accusé que je sois, je sais que mon nom de prêtre est muet pour ma défense, et je m'y résigne. Les peu-

ples ont dépouillé le prêtre de cet amour antique qu'ils lui portaient, lorsque le prêtre s'est dépouillé lui-même d'une part auguste de son caractère, lorsque l'homme de Dieu a cessé d'être l'homme de la liberté.

« Je ne suis qu'un jeune homme, qu'un catholique obscur; mes souvenirs publics ne remontent pas au delà de trois mois... Et pourtant, Messieurs, j'éprouve le besoin de vous raconter les secrets sentiments de mon âme, qui ne seront une preuve de ma bonne foi qu'autant que vous y reconnaîtrez l'accent de ma sincérité...

« J'étais bien jeune, Dieu avait péri dans mon âme, et la liberté ne régnait pas dans ma patrie. Dieu avait péri dans mon âme, parce que mon berceau avait été placé à l'aurore de ce XIXe siècle, dans le bruit et les orages ; la liberté ne régnait pas dans ma patrie, parce qu'après de grands malheurs Dieu avait donné à la France un homme plus grand encore que ces malheurs...

« J'étais bien jeune encore : je vis cette capitale où la curiosité, l'imagination, la soif d'apprendre, me faisaient croire que les se-

crets du monde me seraient révélés. Son poids m'accabla, et je fus chrétien ; chrétien, je fus prêtre. Laissez-moi m'en réjouir, Messieurs ; car je ne connus jamais mieux la liberté que le jour où je reçus avec l'onction sainte le droit de parler de Dieu. L'univers s'ouvrit devant moi, et je compris qu'il y avait dans l'homme quelque chose d'inaliénable, de divin, d'éternellement libre : la parole ! La parole du prêtre m'était confiée, et il m'était dit de la porter aux extrémités du monde, sans que personne eût le droit de sceller mes lèvres, un seul jour de ma vie. Je sortis du temple avec ces grandes destinées, et je rencontrai sur le seuil les lois et la servitude...

« Si j'ai provoqué à la désobéissance aux lois, j'ai commis une faute grave ; car les lois sont sacrées. Elles sont, après Dieu, le salut des nations, et nul ne doit leur porter un respect plus grand que le prêtre, chargé d'apprendre aux peuples d'où leur vient la vie et d'où leur vient la mort. Cependant, je l'avoue, je n'éprouve pas pour les lois de mon pays cet amour célèbre que les peuples anciens portaient aux leurs. Quand Léonidas mourut, on

grava ceci sur sa tombe : *Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts pour obéir à ses saintes lois.* Et moi, Messieurs, je ne voudrais pas qu'on gravât cette inscription sur ma tombe; je ne voudrais pas mourir pour les saintes lois de mon pays. Car le temps n'est plus où la loi était l'expression vénérable des traditions, des mœurs et des dieux d'un peuple : tout est changé. Mille époques, mille opinions, mille tyrannies, la hache et l'épée se heurtent dans notre législation confuse, et ce serait adorer ensemble la gloire et l'infamie que de mourir pour de telles lois. Il en est une que je respecte, que j'aime, que je défendrai, c'est la Charte de France ; non pas que je m'attache aux formes variables du gouvernement représentatif avec une immobile ardeur, mais parce que la Charte stipule la liberté et que, dans l'anarchie du monde, il ne reste plus aux hommes qu'une patrie, la liberté...

« J'ai protesté contre les nominations d'évêques émanées du pouvoir civil, je me trompe, émanées de nos oppresseurs, c'est le terme dont je me suis servi; et, comme M. l'avocat général s'y est arrêté longtemps, je m'y arrête

aussi. Nos oppresseurs! ce mot vous a fait peine. Vous m'en avez demandé compte; vous avez regardé mes mains pour voir si elles étaient meurtries par l'empreinte des fers. Mes mains sont libres, monsieur l'avocat général, mais aussi, mes mains, ce n'est pas moi. Moi, ce qui est moi, c'est ma pensée, c'est ma parole, et, pour que vous le sachiez, je le trouve opprimé dans ma patrie, ce moi divin, ce moi de l'homme, cette pensée, cette parole, moi, enfin! Oui, vous ne garrottez pas mes mains, et peu m'importerait; car ce serait justice ou ce serait violence : justice ne serait pas oppression, et quant à la violence, il resterait contre elle la violence. Mais, si vous ne garrottez pas mes mains, vous garrottez ma pensée; vous ne me permettez pas d'enseigner, moi à qui il a été dit : *Docete*. Le sceau de vos lois est sur mes lèvres; quand sera-t-il brisé? Je vous ai donc appelés mes oppresseurs, et je redoute des évêques de votre main!

« J'ai reproché au gouvernement des torts réels; je les lui ai reprochés avec énergie, mais sans avoir l'intention d'exciter les catholiques à le mépriser et à le haïr. Croyez-le,

REV. JAMES A. GRANT BEQUEST TO
ST. MARY'S COLLEGE LIBRARY, 1926

Messieurs, du sein de la Providence, où la foi reporte incessamment nos pensées, nous regardons les empires qui tombent et ceux qui s'élèvent avec des pensées plus pures que celles qui agitent l'homme, quand il ne voit dans ces catastrophes souveraines que le combat des intérêts humains. La liberté de l'Église et du monde nous paraît être le terme des desseins secrets de Dieu, et c'est aussi par là que nous jugeons des événements qui ont changé la face de la France. S'ils contribuent à l'affranchissement de la conscience humaine, nous leur accorderons une place dans notre amour; s'ils trahissent leurs propres destinées, ils ne peuvent exiger de nous des serments éternels qui ne sont dus qu'à la patrie, à la liberté, à Dieu : trois choses qui ne meurent pas...

« Mon devoir est accompli. Le vôtre, Messieurs, est de me renvoyer absous de cette accusation ; ce n'est pas pour moi que je vous le demande. Il n'y a que deux choses qui donnent du génie : Dieu et un cachot. Je ne dois donc pas craindre l'un plus que l'autre. Mais je vous demande mon acquittement comme un pas vers l'alliance de la foi et de la liberté,

comme un gage de paix et de réconciliation. Le clergé catholique a fait son devoir ; il a crié vers ses concitoyens, il leur a jeté des paroles d'amour ; c'est à vous d'y répondre. Je vous le demande encore, afin que ces despotes subalternes, ressuscités de l'Empire, apprennent au fond de leur province qu'il y a aussi une justice en France pour les catholiques, et qu'on ne peut plus les sacrifier à de vieilles préventions, à des haines d'un siècle désormais fini.

« Voilà donc, Messieurs. Je vous propose d'acquitter Jean-Baptiste-Henri Lacordaire, attendu qu'il n'a point failli, qu'il s'est conduit en bon citoyen, qu'il a défendu son Dieu et sa liberté, et je le ferai toute ma vie, Messieurs. »

Les deux accusés furent acquittés.

L'arrêt ne fut rendu qu'à minuit. Une foule nombreuse entourait et applaudissait le vainqueur de la journée. Quand elle se fut écoulée, nous revînmes seuls, dans l'obscurité, le long des quais. Sur le seuil de sa porte, je saluai en lui l'orateur de l'avenir. Il n'était ni enivré ni accablé de son triomphe ; je vis que pour lui les petites vanités du succès étaient

moins que rien, de la poussière dans la nuit. Mais je le vis avide de répandre la contagion du dévoûment et du courage, et ravi par ces témoignages échangés de foi mutuelle et de tendresse désintéressée qui, dans des cœurs jeunes et chrétiens, brillent d'un éclat plus pur et plus aimé que toutes les victoires.

Cette victoire-là, si imprévue et si éclatante, n'était pas faite pour abattre nos courages. Une nouvelle campagne fut entreprise. On résolut de concentrer le principal effort de la lutte sur la question de la liberté d'enseignement. Déjà soulevée sous la Restauration, cette question avait obtenu droit de cité dans la Charte de 1830, qui, par son dernier article, promettait qu'il serait « pourvu, *dans le plus court délai possible*, « à l'instruction publique et à la liberté d'en« seignement. » Le gouvernement ne se montrait nullement pressé de tenir la main à l'exécution de cette promesse; et l'administration universitaire, par la rudesse qu'elle déployait dans l'exécution des décrets impériaux qui avaient fondé son monopole, augmentait l'irritation et l'impatience des catholiques. Le recteur de Lyon alla jusqu'à enjoindre aux

curés de cette ville de renvoyer les enfants de chœur auxquels ils donnaient gratuitement des leçons. A cette nouvelle, les rédacteurs de *l'Avenir*, qui s'étaient constitués en *Agence pour la défense de la liberté religieuse*, annoncèrent publiquement, « attendu que la liberté se prend et ne se donne pas, » que trois d'entre eux ouvriraient à Paris une école libre et gratuite. « L'Université, disaient-ils, poursuit la liberté de l'enseignement jusque dans les enfants de chœur : eh bien ! nous la mettrons aux prises avec des hommes. » L'école fut ouverte le 7 mai 1831, après qu'avis préalable en eut été donné au préfet de police. L'abbé Lacordaire fit un court et énergique discours d'inauguration ; nous fîmes chacun notre classe à une vingtaine d'enfants. Le surlendemain, un commissaire vint nous sommer de déguerpir. Il s'adressa d'abord aux enfants : *Au nom de la loi, je vous somme de sortir !* L'abbé Lacordaire dit aussitôt : *Au nom de vos parents dont j'ai l'autorité, je vous ordonne de rester !* Les enfants s'écriaient unanimement : *Nous resterons !* Sur quoi des sergents de ville firent sortir élèves et maîtres,

sauf Lacordaire, qui protesta que l'école louée par lui était son domicile, et qu'il y passerait la nuit, à moins qu'il n'en fût tiré par la force. « Laissez-moi, » nous disait-il en s'asseyant sur un lit de sangle qu'il y avait fait transporter ; « je reste ici seul avec la loi et mon droit. » Il ne céda qu'à l'attouchement des sergents de ville : après quoi les scellés furent posés et une instruction judiciaire s'engagea aussitôt contre le maître d'école. Pendant que se vidaient les incidents divers de la poursuite, la mort prématurée de mon père m'ayant révêtu de la pairie héréditaire, et l'action contre les prévenus étant indivisible, nous devînmes tous deux justiciables de la Cour des Pairs, qui nous jugea le 15 septembre, et nous condamna à une amende de 100 francs. Tel fut le premier acte de ce grand procès, qui ne devait être gagné que vingt ans plus tard. C'était acheter à bien bon compte l'honneur et l'avantage d'avoir contraint l'opinion publique à s'occuper d'une question vitale pour notre cause, et les catholiques à reconnaître le seul terrain où il pouvait leur être donné de vaincre un jour.

L'abbé Lacordaire conquit ce jour-là une

nouvelle couronne. Il comprit très-bien la différence des hommes et des choses. Ardent et sans frein devant le jury, il se montra politique et modéré, sans être moins éloquent ou moins hardi, devant les quatre-vingt-quatorze pairs de France qui représentaient tant de services et tant d'illustration civile et militaire, mais aussi tant d'idées diverses et tant de pouvoirs tombés. Me pardonnera-t-on de le citer encore? Je l'espère; car il me semble qu'on ne doit pas se lasser de recueillir ces premiers accents d'une voix prédestinée à un si glorieux et si souverain ascendant.

Son exorde fit tout d'abord dresser l'oreille à l'auditoire.

« Nobles pairs,

« Je regarde et je m'étonne. Je m'étonne de me voir au banc des prévenus, tandis que M. le procureur général[1] est au banc du ministère public; je m'étonne que M. le procureur général ait osé se porter mon accusateur,

[1] M. Persil, depuis garde des sceaux, et aujourd'hui conseiller d'État.

lui qui est coupable du même délit que moi, et qui l'a commis dans l'enceinte où il m'accuse, devant vous, il y a si peu de temps. Car de quoi m'accuse-t-il? D'avoir usé d'un droit écrit dans la Charte, mais non encore réglé par une loi : et lui vous demandait naguère la tête de quatre ministres en vertu d'un droit écrit dans la Charte et non réglé par une loi! S'il a pu le faire, j'ai pu le faire aussi, avec la différence qu'il demandait du sang et que je voulais donner une instruction gratuite aux enfants du peuple. Tous deux nous avons agi au nom de l'art. 69 de la Charte. Si M. le procureur général est coupable, comment m'accuse-t-il? et, s'il est innocent, comment m'accuse-t-il encore?

« J'ai d'autres raisons de m'étonner, nobles pairs; car la garde d'honneur qui est à vos portes a violé comme moi et dans le même sens les lois existantes. Longtemps avant que l'armée nationale eût reçu l'organisation qui lui avait été promise par la Charte, et lorsqu'elle était encore sous le coup de l'ordonnance qui l'avait détruite, elle s'est formée, elle a élu ses chefs, elle a paru sous les armes, non pas sur

un point de la France, mais dans toute l'étendue du pays. Comment suis-je coupable, si elle est innocente? comment se fait-il que, quelque part que tombent ici mes regards, ils rencontrent des complices, et que pourtant moi et mes amis nous soyons seuls au banc des prévenus? L'on a pu demander la tête des ministres en vertu d'un principe de liberté non organisé par une loi; et, lorsque nous avons voulu, en vertu d'un principe de liberté non organisé par une loi, mais écrit à la même page et dans le même article de la Charte, rassembler quelques enfants de familles pauvres pour leur apprendre les éléments des lettres divines et humaines, on est venu contre nous comme contre des perturbateurs de la paix publique; on a chassé nos enfants, on m'a ravi mon domicile, ma porte est encore sous le scellé. Je n'ai rien vu dans tout ce qu'a dit M. le procureur général qui m'explique tant d'impunité d'une part et tant de rigueur de l'autre, à moins que l'impunité n'ait été justice et que la rigueur ne soit persécution. Alors je les comprends toutes deux, et, après la persécution, nobles pairs, j'ose réclamer la justice...»

Voici maintenant un fragment de sa discussion :

« Partant de là, nobles pairs, je ne puis m'étonner assez du sang-froid avec lequel M. le procureur général vous a dit : Le décret de 1811 a été exécuté, donc il a force de loi. Mais a-t-il été exécuté librement ? a-t-il été exécuté du consentement commun ? a-t-il été exécuté d'une telle façon qu'il soit une liberté pour la France ? Ah ! nobles pairs, quelle dérision ! Et c'était avec complaisance que M. le procureur général vous suppliait de remarquer que le décret avait été exécuté sous l'Empire. Puis donc qu'il a bien voulu prendre mon rôle, il faut que je me résigne à répéter après lui : C'était sous l'Empire, c'était du temps où la France ne consentait à rien parce qu'on ne lui soumettait rien ; c'était du temps où les restes de la république, descendus de l'échafaud, adoraient à genoux la fortune impériale ; c'était du temps où il n'y avait en France que la gloire et le silence. Mais encore, l'esclavage a-t-il été assez long pour qu'on puisse dire au moins qu'il a eu la puissance et la majesté de

la durée? Comptez les jours, nobles pairs, et remerciez la Providence qui les abrégea. Entre le 15 novembre 1811 et le 1er avril 1814, entre le décret qui mit l'Université sous la protection d'une pénalité arbitraire et l'acte qui précipita Napoléon du trône, il s'est écoulé deux ans trois mois et vingt-six jours. Est-ce là de quoi couvrir la servitude du voile que le temps jette sur tout?

« Le décret de 1811 a eu force de loi sous l'Empire : c'est vous qui l'avez dit, monsieur le procureur général, c'est vous qui avez mis là toute la cause, ou du moins son principal fondement, et qui faisiez remarquer tout à l'heure à la cour, avec une sorte d'orgueil, que personne n'avait été si hardi sous l'Empire que de s'opposer à la volonté de Napoléon. Je place volontiers la cause où vous la placez vous-même, et je suis curieux de répéter la preuve par laquelle vous établissez que le décret de 1811 a eu force de loi sous le sceptre impérial. C'est, dites-vous, qu'il a été exécuté; mais tout s'exécute par l'épée, et si nulle autre condition n'est nécessaire pour qu'une volonté d'homme devienne une loi, la violence est la suprême législatrice du genre humain : un fait

est un droit; le silence de la peur est la voix de Dieu. S'il faut d'autres conditions, quelles sont-elles? ont-elles été remplies à l'égard du décret de 1811? M. le procureur général ne nous en a rien dit. Il s'est borné à ce mot superbe : Le décret a été exécuté, en ajoutant avec intention que c'était sous l'Empire. En effet, sous l'Empire! il y avait alors tant de liberté et de courage civil, que l'exécution d'une volonté impériale lui donnait nécessairement la force de la loi, c'est-à-dire le caractère du consentement de la nation ou de ses représentants, c'est-à-dire le caractère de la justice! Non, si la doctrine du ministère public était vraie, s'il était possible qu'en France un décret exécuté devînt une loi par cela seul qu'il est exécuté, il faudrait fuir notre patrie et aller demander aux civilisations les plus abjectes un peu de cette liberté qui ne se perd jamais tout entière, si ce n'est chez les peuples où l'on parle de violence comme d'une chose sacrée, et où l'ordre du maître s'appelle une loi, pourvu que l'esclave ait répondu : J'obéis. »

Après avoir si bien parlé de l'Empire de-

vant tant d'anciens serviteurs du pouvoir impérial, il terminait ainsi :

« Si le temps ne me manquait pas, j'aurais accordé au ministère public tout ce qu'il aurait voulu, et, supposant que nous étions coupables de la violation d'un décret sanctionné par une peine, j'aurais tiré de notre culpabilité même la preuve de notre innocence. Car, nobles pairs, il est de saintes fautes, et la violation d'une loi peut être quelquefois l'accomplissement d'une loi plus élevée. Dans la première cause de la liberté d'enseignement, dans cette cause célèbre où Socrate succomba, il était évidemment coupable contre les dieux, et par conséquent contre les lois de son pays. Cependant la postérité des peuples païens et la postérité des siècles venus depuis le Christ ont flétri ses juges et ses accusateurs ; ils n'ont absous que le coupable et le bourreau, le coupable parce qu'il avait manqué aux lois d'Athènes pour obéir à des lois plus grandes ; le bourreau, parce qu'il n'avait présenté la coupe au condamné qu'en pleurant. Et moi, nobles pairs, je vous aurais prouvé qu'en foulant aux

pieds ce décret de l'Empire, j'avais bien mérité des lois de ma patrie, bien servi sa liberté, bien servi la cause et l'avenir de tous les peuples chrétiens. Mais le temps me ravit ma pensée, je lui pardonne puisqu'il me laisse votre justice. C'est donc assez. Quand Socrate, dans cette première et fameuse cause de la liberté d'enseignement, était prêt à quitter ses juges, il leur dit : « Nous allons sortir, vous pour vivre, « moi pour mourir. » Ce n'est pas ainsi, mes nobles juges, que nous vous quitterons. Quel que soit votre arrêt, nous sortirons d'ici pour vivre: car la liberté et la religion sont immortelles, et les sentiments d'un cœur pur que vous avez entendus de notre bouche ne périssent pas davantage. » (*Moniteur* du 20 septembre 1831.)

C'est à peine s'il existe encore cinq ou six des nobles pairs à qui l'on parlait ainsi; mais ils ne me démentiront pas si j'affirme que la chambre entière, qui, avec son mémorable respect pour la liberté illimitée de la défense, avait froidement et patiemment écouté les autres plaidoiries, resta sous le charme de la parole et de la personne du jeune orateur.

L'heureuse audace de son improvisation avait éveillé l'attention des moins sympathiques. Ce fier langage, qui aujourd'hui peut-être semblera excessif à beaucoup de mes lecteurs, ne choquait point alors la noble assemblée où siégeaient tant d'illustres personnages; et lorsque, plus tard, mon âge m'eut appelé à siéger parmi nos juges, je retrouvai, vivant encore, le souvenir du prêtre qui, au milieu des cruels orages de l'année 1831, les avait un instant émerveillés par son éloquence enchanteresse.

On me pardonnera de m'être étendu sur les événements de cette année, si mémorables pour nous. Il n'est personne, quelque obscure et inutile qu'ait été sa vie, qui, au déclin de ses jours, ne se sente entraîné par un invincible courant vers le moment où les premiers feux de l'enthousiasme s'allumèrent dans son âme et sur ses lèvres; personne qui ne respire avec une sorte d'ivresse le parfum de ces souvenirs, et qui ne soit tenté d'en vanter outre mesure le charme et l'éclat : « Jours à la fois heureux et tristes, » disait Lacordaire, « jours dévorés par le travail et l'enthousiasme; jours comme on n'en voit qu'une fois dans sa vie. » Je ne crains pas

ST. MARY'S COLLEGE LIBRARY, 1926

d'exagérer la valeur et l'intensité de ces luttes qui, pour le fond des choses en question, ont prévalu et qui décidèrent de l'attitude des catholiques en France et ailleurs, depuis la Révolution de Juillet jusqu'au second Empire. La génération actuelle ne saurait se faire une idée des fortes et généreuses passions qui enflammaient alors tous les cœurs. Il y avait bien moins de journaux et bien moins de lecteurs qu'aujourd'hui (*l'Avenir* ne compta jamais trois mille abonnés). Les communications postales et autres étaient bien plus difficiles; il n'y avait ni chemins de fer ni télégraphie électrique, et dans nos voyages de propagande nous mettions trois jours et trois nuits pour aller de Paris à Lyon dans d'exécrables diligences. Mais quelle vie dans les âmes! quelle ardeur dans les intelligences! quel culte désintéressé de son drapeau, de sa cause! que de sillons profonds et féconds creusés dans les jeunes cœurs d'alors par une idée, par un dévoûment, par un grand exemple, par un acte de foi ou de courage! Celui qui a pris place entre les premiers de nos poëtes vivants, l'illustre et cher confrère que l'Académie fran-

çaise a appelé dans ses rangs, comme un digne précurseur, bien peu de temps avant de les ouvrir à Lacordaire, M. de Laprade, a décrit, dans des vers mémorables, ce que valait alors cette jeunesse dont il était :

Ah! j'ai connu des jours et je les ai vécu
Où les droits désarmés, où l'idéal vaincu,
Le penseur qu'on proscrit et le Dieu qu'on délaisse,
Avaient au moins pour eux les cœurs de la jeunesse!...
Sous ses drapeaux la Muse enrôla de tout temps
Le bataillon sacré des âmes de vingt ans...
Alors aux grandes voix les cœurs étaient ouverts...
Tous, alors, adoptant nos poëtes pour guides,
Nous montions, dédaigneux des intérêts sordides,
Fiers, altérés du beau plutôt que du bonheur,
Amoureux de l'amour, du droit, du vieil honneur,
Et tous prêts à mourir, purs de toute autre envie,
Pour ces biens qui font seuls les causes de la vie...
Écoliers, jeunes fous, c'étaient là nos orgies,
L'ivresse où nous puisions nos rudes élégies;
C'était notre soleil dans les travaux obscurs
Qui nous ont gardés fiers en nous conservant purs.

Pour savoir ce qu'il éclata alors d'enthousiasme pur et désintéressé dans les presbytères du jeune clergé et dans certains groupes de francs et nobles jeunes gens, il faut avoir vécu dans ce temps, lu dans leurs yeux, écouté leurs

confidences, serré leurs mains frémissantes, contracté, dans la chaleur du combat, des liens que la mort seule a pu briser; il faut surtout lire les discours et les lettres intimes de Lacordaire, qui écrivait un mois après son apparition devant la Cour des Pairs : « Si cruel « que soit le temps, il n'ôtera rien aux délices « de l'année qui vient de passer; elle sera « éternellement dans mon cœur comme une « vierge qui vient de mourir. »

Elle allait mourir, en effet, cette année qui avait passé comme un de ces jours saints et glorieux dont le crépuscule est encore plein de lumière et de joie. *L'Avenir* touchait à la fin de son aventureuse carrière. Les ardentes et généreuses sympathies qu'il excitait n'étaient que trop contre-balancées par la violente répulsion que lui témoignaient à la fois les partisans de l'absolutisme démocratique et les fidèles de l'autorité monarchique. La défiance de plus en plus prononcée de l'épiscopat était un obstacle bien autrement sérieux. A des idées pratiques neuves, justes et honnêtes en elles-mêmes, et qui sont devenues pendant vingt ans le pain quotidien de l'apologétique catho-

lique, nous avions eu le tort d'ajouter des théories excessives et téméraires, puis de soutenir les unes et les autres avec cette logique absolue qui perd toutes les causes qu'elle ne déshonore pas. La renonciation à l'indemnité stipulée par le concordat était une des aberrations de cette logique, parfaitement comparable à celle qui porte aujourd'hui certains esprits à réclamer l'abolition du pouvoir temporel par amour pour la liberté du pape. De plus, notre œuvre était compromise aux yeux du clergé, d'un côté, par le système philosophique de M. de la Mennais sur la certitude, dont il prétendait faire la base de sa politique comme de sa théologie; de l'autre, par l'ultramontanisme extrême du grand écrivain et de ses premiers disciples, car il est bon d'ajouter, pour l'instruction de ceux qui n'ont pas sondé les abîmes de la mobilité française, qu'à cette époque les doctrines ultramontaines rencontraient auprès de l'immense majorité du clergé précisément la même impopularité que celle dont le gallicanisme est aujourd'hui la victime.

Enfin les ressources matérielles, épuisées non-seulement par un journal quotidien, mais

par tant de procès et de publications diverses, nous faisaient défaut. Il fallait donc se taire, au moins pour un temps. Mais en annonçant la suspension du journal, le 15 novembre 1831, treize mois après son apparition, nous annonçâmes en même temps le départ des trois principaux rédacteurs pour Rome, afin de soumettre au Pape les questions controversées entre nos adversaires et nous, promettant d'avance une soumission absolue à la décision pontificale. C'était, je crois, Lacordaire qui avait eu cette idée; je la trouve d'abord énoncée dans un article de lui qui avait été poursuivi un an auparavant, et qui se terminait ainsi : « Nous confions notre protestation au souvenir de tous les Français en qui la foi et la pudeur n'ont pas péri; à nos frères des États-Unis, de l'Irlande et de Belgique; à tous ceux qui sont en travail de la liberté du monde, quelque part qu'ils soient. Nous la porterons s'il le faut à la ville des Apôtres, aux marches de la confession de Saint-Pierre, et on verra qui arrêtera les pèlerins de Dieu et de la liberté [1]. »

[1] *Avenir* du 25 novembre 1830.

Personne n'avait la moindre envie de les arrêter, et c'était vraiment dommage, car ce voyage était une faute. Forcer Rome à s'expliquer sur des questions qu'elle laisait librement débattre depuis plus d'un an, c'était au moins une prétention singulière. Ne pas lui savoir un gré infini de son silence, c'était méconnaître à la fois toutes les exigences et tous les avantages de la situation. Une pareille aberration pouvait se comprendre chez des jeunes gens sans expérience des choses du monde et de l'Église ; mais comment l'expliquer et surtout l'excuser chez un prêtre illustre, déjà mûri par l'âge, comme l'était l'abbé de la Mennais, qui avait alors plus de cinquante ans, et qui avait déjà séjourné à Rome, où Léon XII l'avait accueilli avec la plus grande distinction? Dès notre arrivée, il fut visible à l'accueil réservé qui nous était fait partout, que nous n'obtiendrions pas la réponse que nous désirions. Après nous avoir demandé un Mémoire explicatif, qui fut rédigé par Lacordaire, on nous laissa deux mois sans mot dire. Puis le cardinal Pacca écrivit à M. de la Mennais que le Pape, tout en rendant justice à ses

services et à ses bonnes intentions, nous avait vus avec mécontentement remuer des controverses et des opinions au moins dangereuses, qu'il ferait du reste examiner nos doctrines, et que, comme cet examen pourrait être long, nous pouvions retourner dans notre patrie. Le Pape consentit ensuite à nous recevoir; il nous traita avec la bonté familière qui lui était naturelle; il ne nous fit pas l'ombre d'un reproche, mais ne fit pas non plus la moindre allusion à l'affaire qui nous avait amenés à Rome.

C'était une solution peu brillante et peu flatteuse, mais à coup sûr la plus favorable qu'il nous fût permis d'espérer. Lacordaire y était tout préparé. Il n'y vit avec raison qu'un avertissement paternel, le plus doux qu'on pût imaginer, celui qui laissait le moins de trace, qui ne décidait rien et ne compromettait personne. Pendant ces deux mois et demi de séjour dans la ville éternelle, une grande paix et une grande lumière s'étaient levées dans son âme. Je le vois encore errant pendant de longues journées à travers les ruines et les monuments, s'arrêtant comme éperdu pour admirer, avec ce sentiment exquis de la vraie beauté qui

LIBRARY ST. MARY'S COLLEGE

ne l'a jamais quitté, tout ce que Rome offre de profond et d'unique! épris surtout du charme tranquille et incomparable de ses horizons; puis revenant, auprès du foyer commun, pour prêcher à M. de la Mennais la réserve, la résignation, la soumission, et, pour tout dire en un mot, la raison. Les misères, les infirmités inséparables de tout ce qui se mêle d'humain aux choses divines ne lui échappaient pas, mais elles lui apparaissaient comme noyées dans la mystérieuse splendeur de la tradition et de l'autorité. Lui journaliste, lui bourgeois de 1830, lui démocrate libéral, avait compris du premier coup non-seulement la majesté inviolable du Pontificat suprême, mais ses difficultés, ses longs et patients desseins, ses indispensables ménagements pour les hommes et les choses d'ici-bas. La foi du prêtre catholique et le devoir l'avaient emporté sur-le-champ dans ce noble cœur sur toutes les fumées de l'orgueil, sur toutes les séductions, sur tous les entraînements du talent, sur toutes les ivresses de la lutte. Avec la pénétration que donnent la foi et l'humilité, il portait d'avance sur nos prétentions le jugement qu'a ratifié le temps,

ce grand auxiliaire de l'Église et de la vérité. Ce fut alors, j'ose le croire, que Dieu le marqua pour toujours du sceau de sa grâce, et qu'il lui assura la récompense due à l'indomptable fidélité d'une âme vraiment sacerdotale.

Cependant le grand écrivain qu'on avait nommé à la tribune le *dernier des Pères de l'Église*, le docteur éloquent et célèbre, le prêtre vieilli et couronné depuis vingt ans par l'admiration et la confiance du monde catholique, regimbait de toutes ses forces contre le bon sens et contre l'évidence, en même temps que contre son devoir de fidèle et de prêtre. Le jeune homme avait tout compris : l'homme fait, l'homme de génie, voulait tout ignorer. La prudence, la perspicacité, la dignité, la bonne foi, avaient passé toutes ensemble du côté du disciple, et par sa bouche elles semblaient adresser au maître chéri de solennelles et pathétiques remontrances. Vaine et impuissante tentative! Loin d'écouter la voix respectueuse et tendre, mais ferme et franche de son jeune acolyte, le maître se livrait inconsidérément à son humeur : il s'enfonçait de plus en plus dans une aigre dissonance avec tout son

passé, avec tout ce qui devait le retenir et l'éclairer. Il ne prêtait l'oreille qu'à deux ou trois détracteurs clandestins de l'autorité pontificale; il rêvait déjà les alliances contre nature qui l'ont perdu. De tristes chimères commençaient dès lors à remplacer la foi dans son âme. Après la lettre du cardinal Pacca et l'audience du Pape, Lacordaire lui posa résolûment cette alternative : « Ou bien il fallait ne pas venir, ou bien il faut nous soumettre et nous taire. » L'abbé de la Mennais refusa de l'accepter; il répondait : « Je veux hâter et provoquer une décision immédiate, et je veux l'attendre à Rome, après quoi j'aviserai. » Alors, le vrai prêtre prit son parti, sans sortir de la plus respectueuse déférence, et déchiré, comme il me le disait, « par les tourments de la conscience qui lutte contre le génie, » il annonça la résolution de retourner en France et d'y attendre en silence, mais sans rester oisif, les arrêts de l'autorité : « Le silence, disait-il, est, après la parole, la seconde puissance du monde. »

M. de la Mennais, qui savait être, à certains moments, le plus caressant et le plus paternel des hommes, ne fut jamais tendre pour Lacor-

daire : il le vit partir de Rome sans regret, débarrassé, comme il le croyait, d'un censeur incommode et d'un disciple infidèle. Avant comme après son départ, cet ami dévoué fit des efforts persévérants pour me délivrer comme lui : « Il n'existe entre nous, » m'écrivait-il à peine revenu en France, « aucune désunion spirituelle ; toute ma vie je défendrai la liberté, et, avant que M. de la Mennais dît un seul mot pour elle, la liberté était le fond de mes pensées et déjà toute ma vie. S'il exécute son nouveau plan, souviens-toi que tous ses plus anciens amis et tous ses plus ardents collaborateurs l'abandonneront, et que, traîné par les faux libéraux dans une action sans possibilité de succès, il n'y a rien dans le langage d'assez triste pour dire ce qui arrivera[1]... N'enchaînons pas nos cœurs à nos idées ; car les idées de l'homme, semblables aux nuages que traverse le soleil, sont lumineuses et fugitives comme eux. » Je restai sourd à sa voix. Il me plaignit et m'excusa : « Tu es plus jeune que moi ; par cela seul tu te trompes plus souvent

[1] 22 avril 1832.

que moi ! » Et cependant, en ce moment même, il traçait la voie de la vérité à l'abbé de la Mennais, qui avait presque deux fois son âge.

On sait ce qui suivit. M. de la Mennais, après quatre mois d'attente, et sans comprendre que ces longs délais sauvaient à la fois son honneur et son avenir, perdit patience, et partit de Rome en annonçant publiquement l'intention de rentrer en France pour y reprendre, sans autre forme de procès, *l'Avenir*. A cette nouvelle, Lacordaire résolut de quitter la France pour aller vivre quelque temps dans une solitude studieuse en Allemagne. Nous aussi, nous avions pris par l'Allemagne pour retourner en France. La Providence nous fit rencontrer tous les trois à Munich, où nous fûmes atteints par la fameuse encyclique du 15 août 1832, directement provoquée par les dernières menaces de l'abbé de la Mennais, et où, sans qu'il y fût nommé, ses nouvelles doctrines étaient, pour la plupart, manifestement condamnées.

III

Rupture avec M. de la Mennais.

Notre soumission fut immédiate et sans réserve. Elle fut aussitôt publiée et nous revînmes à Paris « en vaincus victorieux d'eux-mêmes, » selon l'expression de celui d'entre nous qui avait si bien prévu et accepté la défaite. Il ajoutait avec Montaigne : « Il y a des défaites triomphantes à l'envi des victoires. »

Lacordaire, qui croyait à la bonne foi de M. de la Mennais, voulut l'accompagner jusqu'en Bretagne, pour y habiter avec lui la solitude de la Chesnaie, et s'y préparer dans la retraite à faire ce que Dieu lui indiquerait par son Église et par les événements. Dans ce lieu d'une mélancolie terne et sauvage, il découvrit bientôt l'illusion qu'il s'était faite en se figurant que l'abbé de la Mennais se résignait

à sa défaite et saurait en profiter pour servir l'Église et sa propre gloire. Il vit grandir chaque jour l'espace qui les séparait dans leurs jugements sur le passé et sur l'avenir. La Mennais rongeait son frein, le cœur ulcéré par de sombres ressentiments : il rêvait la guerre générale, un bouleversement rapide et universel qui remettrait toutes choses à leur place et lui à la sienne. La vie commune devenait impossible par ce désaccord perpétuel sur des choses qui embrassaient, dans leurs conséquences, toute la vie présente et toute la vie future. Enfin, n'y pouvant pas plus tenir qu'à Rome, Lacordaire brisa, pour la seconde et dernière fois, le lien qui l'enchaînait au grand infortuné dont il prévoyait et ne voulait pas partager le naufrage. Le 11 décembre 1831, il partit en adressant à M. de la Mennais la lettre que voici :

« Je quitterai la Chesnaie ce soir. Je la quitte « par un motif d'honneur, ayant la conviction « que désormais ma vie vous serait inutile à « cause de la différence de nos pensées sur « l'Église et la société, qui n'a fait que s'ac- « croître tous les jours, malgré mes efforts

« sincères pour suivre le développement de
« vos opinions. Je crois que, durant ma vie,
« et bien au delà, la république ne pourra s'é-
« tablir ni en France, ni en aucun autre lieu
« de l'Europe, et je ne pourrais prendre part
« à un système qui aurait pour base une per-
« suasion contraire. Sans renoncer à mes idées
« libérales, je comprends et je crois que l'Église
« a eu de très-sages raisons, dans la profonde
« corruption des partis, pour refuser d'aller
« aussi vite que nous l'aurions voulu. Je res-
« pecte ses pensées et les miennes. Peut-être
« vos opinions sont plus justes, plus profon-
« des, et, en considérant votre supériorité na-
« turelle sur moi, je dois en être convaincu ;
« mais la raison n'est pas tout l'homme, et,
« dès que je n'ai pu déraciner de mon être les
« idées qui nous séparent, il est juste que je
« mette un terme à une communauté de vie
« qui est tout à mon avantage et tout à votre
« charge. Ma conscience m'y oblige non moins
« que l'honneur, car il faut bien que je fasse
« de ma vie quelque chose pour Dieu, et, ne
« pouvant vous suivre, que ferais-je ici que
« vous fatiguer, vous décourager, mettre des

« entraves à vos projets, et m'anéantir moi-
« même?

« Vous ne saurez jamais que dans le ciel
« combien j'ai souffert depuis un an par la
« seule crainte de vous causer de la peine. Je
« n'ai regardé que vous dans toutes mes hési-
« tations, mes perplexités, mes retours, et,
« quelque dure que puisse être un jour mon
« existence, aucun chagrin du cœur n'égalera
« jamais ceux que j'ai ressentis dans cette oc-
« casion. Je vous laisse aujourd'hui tranquille
« du côté de l'Église, plus élevé dans l'opinion
« que vous ne l'avez jamais été, si au-dessus
« de vos ennemis qu'ils ne sont plus rien;
« c'est le meilleur moment que je puisse choi-
« sir pour vous faire un chagrin qui, croyez-
« moi, vous en épargne de bien plus grands.
« Je ne sais pas encore ce que je deviendrai, si
« je passerai aux États-Unis ou si je resterai en
« France, et dans quelle position. Quelque
« part que je sois, vous aurez des preuves du
« respect et de l'attachement que je vous con-
« serverai toujours, et je vous prie d'agréer
« cette expression qui part d'un cœur déchiré. »

Cette séparation n'était que le prélude de

celles qui finirent par ôter à M. de la Mennais jusqu'au dernier des disciples que fascinaient encore sa gloire et son génie : et cependant elle ne fut d'abord ni comprise ni approuvée. Lacordaire subit l'injustice de plusieurs de ses plus chaleureux admirateurs, celle même de son meilleur ami, avec une résignation simple et une confiance lumineuse dans l'avenir. C'est dans une lettre de ce temps-là qu'il est bon de prendre sur le fait les inspirations à la fois honnêtes et élevées qui seules le guidaient : « J'ai autant que personne, écrivait-il, le sentiment profond du respect que l'on doit aux souvenirs, et M. de la Mennais se séparât-il un jour de l'Église, devînt-il le plus fatal hérésiarque qui fut jamais, entre ses ennemis et moi il y aurait encore une distance infinie, et personne ne lirait ce que je serais obligé d'écrire sans reconnaître la douleur de ma position, la durée de mon respect, le désintéressement et la fidélité de ma conscience. Ce sont là les grands moments de l'homme, quand il est aux prises avec des circonstances contradictoires, avec de grands devoirs s'entre-déchirant... On saura dans le ciel

si j'ai agi avec la légèreté d'un homme qui rompt sans cause et sans douleur les liens qu'il a contractés [1] ! »

L'attitude du jeune prêtre qui, à trente ans, avait montré une prudence si consommée, ne fut que trop vite justifiée. M. de la Mennais a lui-même écrit, dans ses *Affaires de Rome*, l'histoire lamentable de la marche qui, pendant trois années, à travers une série inouïe de tergiversations et de rétractations, de feintes soumissions et de déclarations contradictoires, conduisit l'apôtre excessif de l'infaillibilité absolue et universelle du Pape jusqu'à la révolte ouverte contre l'exercice le plus simple et le plus légitime de l'autorité pontificale, mise en demeure par lui-même de s'expliquer sur des questions morales et théologiques. Lacordaire contemplait ce douloureux spectacle d'un œil triste mais serein, suivant pas à pas les anneaux de cette chaîne qui se déroulait d'elle-même. Très-réservé en public, il confiait souvent au secret de l'intimité ses impressions : « M. de la Mennais, » disait-il après une des plus étran-

[1] 19 août 1833.

ges manifestations de ce génie déjà mortellement atteint, « déclare que, *par beaucoup de motifs et principalement parce qu'il appartient au Saint-Siége de décider ce qui est bon et utile à l'Église, il est résolu de rester étranger aux affaires qui la touchent.* Sur quoi je remarque que rien n'est plus anti-catholique que cette phrase... S'il en était ainsi, l'Église serait bien malheureuse. Jamais ses enfants, sous aucun prétexte, ne doivent être étrangers à ce qui la touche ; ils doivent y prendre part selon leur position et leurs forces, comme M. de la Mennais l'avait fait jusqu'à présent, mais ils doivent y prendre part en se soumettant à la direction du Saint-Siége, et non pas en voulant la conduire eux-mêmes... Aucun talent, aucuns services, ne compensent le mal que fait à l'Église une séparation, quelle qu'elle soit, une action en dehors de son sein. J'aimerais mieux me jeter à la mer avec une meule de moulin au cou, que d'entretenir un foyer d'espérances, d'idées, de bonnes œuvres même, à côté de l'Église[1]. » Un peu plus tard, et après un nouvel

[1] 6 octobre 1833.

épisode de cette lutte entre la Papauté et son ancien champion : « Le malheur de M. de la Mennais n'est pas tant dans son caractère altier, dans son peu d'instinct des affaires humaines et divines, que dans son mépris pour l'autorité pontificale et pour la situation douloureuse du Saint-Siége. Il a blasphémé Rome malheureuse : c'est le crime de Cham, le crime qui a été puni sur la terre de la manière la plus visible et la plus durable, après le déicide... Malheur à qui trouble l'Église ! malheur à qui blasphème les apôtres ! La destinée de l'Église est d'être victorieuse encore : les temps de l'Antéchrist ne sont pas venus ; M. de la Mennais n'arrêtera pas par sa chute ce mouvement formidable de la vérité : cette chute même y servira [1]... On m'accuse d'être impitoyable envers lui ! Ah ! si j'avais jamais découvert dans le cœur de l'abbé de la Mennais une seule larme vraie, un seul sentiment d'humilité, ce quelque chose de touchant que donne le malheur, je n'aurais pu le voir et y penser sans être attendri jusqu'au plus vif de mes entrailles. Quand

[1] 2 décembre 1833.

nous étions ensemble, et que je croyais découvrir en lui de la résignation, des sentiments dénués d'orgueil et d'emportement, je ne saurais dire ce qu'il me faisait éprouver. Mais ces moments ont été bien rares ; et tout ce dont je me souviens porte un cachet d'opiniâtreté et d'aveuglement qui tarit ma pitié. Je te plains, toi, parce que tu souffres par la volonté d'un autre, parce que, bien qu'il y ait en toi beaucoup d'illusions personnelles et des fautes que Dieu t'imputera un jour, néanmoins tu es victime, victime de ce qu'il y a de bon dans ton cœur. Mais lui ! Enfin, puisque mon ami me rend si peu de justice, il ne faut l'attendre que de Dieu. C'est lui qui rendra témoignage de la pureté de mes intentions, qui dira pourquoi j'ai pris le parti de l'Église contre un homme, qui montrera où fut la simplicité de la foi, la candeur, une conduite conséquente à elle-même ; qui montrera quel était, entre tous, le véritable ami de l'abbé de la Mennais et quels conseils auraient élevé sa gloire et sa vertu plus haut que jamais. Le moment de la justice, j'en ai le pressentiment, viendra plus tôt qu'on ne le pense ; mais, s'il ne vient pas en ce monde, je

n'en adresserai pas de reproches à la Providence. Il me suffit d'avoir accompli mon devoir [1]. »

Ce moment ne tarda pas, en effet : trois mois après la date de ces lignes, M. de la Mennais mit un terme à tous les doutes que pouvaient encore laisser ses actes et ses protestations si contradictoires, en publiant *les Paroles d'un croyant*. Lacordaire se crut obligé de répondre à cette démonstration par des *Considérations sur le système philosophique de M. de la Mennais*, car c'était à ce système qu'il se plaisait à ramener toutes les erreurs du maître. Je ne sais pourquoi cet écrit n'eut ni le retentissement, ni le succès qu'il méritait si bien, car il renferme quelques-unes des plus belles pages qui soient sorties de sa plume ; par exemple, celles que voici et qui le terminent :

« La vérité n'est pas un auxiliaire toujours suffisant pour rétablir l'équilibre des forces ; autrement jamais erreur ne triompherait de la vérité. Il faut donc qu'il y ait dans le monde une puissance qui soutienne les intelligences

[1] 3 février 1834.

faibles contre les intelligences fortes, et qui les délivre de l'oppression la plus terrible de toutes, celle de l'esprit. Cette puissance, en effet, est venue à mon secours; ce n'est pas moi qui me suis délivré, c'est elle. Arrivé à Rome au tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, je me suis agenouillé, j'ai dit à Dieu : « Seigneur, « je commence à sentir ma faiblesse, ma vue « se couvre ; l'erreur et la vérité m'échappent « également ; ayez pitié de votre serviteur qui « vient à vous avec un cœur sincère ; écoutez « la prière du pauvre. » Je ne sais ni le jour, ni l'heure, mais j'ai vu ce que je ne voyais pas, je suis sorti de Rome libre et victorieux. J'ai pris de ma propre expérience que l'Église est la libératrice de l'esprit humain ; et comme de la liberté de l'intelligence découlent nécessairement toutes les autres, j'ai aperçu sous leur véritable jour les questions qui divisent le monde d'aujourd'hui.

« Oui, le monde cherche la paix et la liberté; mais il les cherche sur la route du trouble et de la servitude. L'Église seule en fut la source pour le genre humain, et seule, dans ses mamelles outragées par ses fils, elle en conserve

le lait intarissable et sacré. Quand les nations seront lasses d'être parricides, elles retrouveront là le bien qu'elles ne possèdent plus. C'est pourquoi le prêtre ne se mêlera pas aux querelles sanglantes et stériles de son siècle ; il priera pour le présent et pour l'avenir..., il prédira sans se lasser aux générations contemporaines qu'il n'y a ni paix ni liberté possible hors de la vérité...; il remerciera Dieu de vivre dans un temps où l'ambition n'est plus même possible ; il comprendra que plus les hommes sont agités, plus la paix qui règne sur le front et dans l'âme du prêtre est une puissante chose ; que plus les hommes sont dans l'anarchie, plus l'unité de l'Église est une puissante chose; que plus les hommes sont forts en apparence, plus la faiblesse extérieure de l'Église qui vit de la seule force de Dieu est une puissante chose ; que plus le siècle prophétise la mort du christianisme, plus le christianisme en sera glorieux un jour, lorsque le temps, fidèle à l'éternité, aura balayé cette orgueilleuse poussière qui ne se doute pas que pour être quelque chose dans l'avenir, il faut être quelque chose dans le présent, et que rien ne mène

à rien. Le prêtre enfin sera ce qu'est l'Église, désarmé, pacifique, charitable, patient, voyageur qui passe en faisant le bien, et qui ne s'étonne pas d'être méconnu du temps, puisqu'il n'est pas du temps.

« O Rome! c'est ainsi que je t'ai vue. Assise au milieu des orages de l'Europe, il n'y avait en toi aucun doute de toi-même, aucune lassitude; ton regard, tourné vers les quatre faces du monde, suivait avec une lucidité sublime le développement des affaires humaines dans leur liaison avec les affaires divines : seulement la tempête, qui te laissait calme parce que l'esprit de Dieu soufflait en toi, te donnait, aux yeux du simple fidèle, moins accoutumé aux variations des siècles, quelque chose qui rendait son admiration compatissante... O Rome! Dieu le sait, je ne t'ai point méconnue pour n'avoir pas rencontré des rois prosternés à tes portes; j'ai baisé ta poussière avec une joie et un respect indicibles; tu m'es apparue ce que tu es véritablement, la bienfaitrice du genre humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive d'une jalousie uni-

verselle, la reine du monde... O Rome! un de tes fils à qui tu as rendu la paix, de retour dans sa patrie, a écrit ce livre. Il le dépose à tes pieds comme une preuve de sa reconnaissance, il le soumet à ton jugement comme une preuve de sa foi. »

Dans tout le cours de ce livre il n'y avait pas une expression injurieuse ou violente contre M. de la Mennais; il semblait même que la contrainte inaccoutumée que s'imposait le jeune écrivain eût légèrement déteint, en certains endroits, sur son style et sur sa pensée.

Il se rencontra néanmoins des écrivains catholiques qui blâmèrent publiquement ce qu'ils appelaient « une agression de Lacordaire contre son ancien maître; » tels furent notre savant et regrettable baron d'Eckstein et le père Ventura, qui avait, lui, tant à se reprocher les encouragements qu'il avait prodigués à M. de la Mennais pendant les derniers temps de son séjour à Rome. Lacordaire ne se laissa pas déconcerter par les critiques : « Maintenant, écrivait-il, j'ai accompli mon devoir tout entier à l'égard de M. de la Mennais. J'ai dit ce

qu'une expérience personnelle de dix années m'a appris sur l'école qu'il avait voulu fonder, et, n'eussé-je fait que cela dans ma vie, je mourrais content. Ma conscience est à l'aise, elle respire enfin ; après une oppression de dix ans, je commence à vivre[1]... Quelques-uns au moins me comprennent; ils savent que je ne suis devenu ni républicain, ni juste-milieu, ni légitimiste, mais que j'ai fait un pas vers ce noble caractère du prêtre, supérieur à tous les partis, quoique compatissant à toutes les misères. Ils savent que le fruit retiré de mon voyage à Rome a été d'adoucir ma pensée, de me tirer du tourbillon fatal de la politique pour ne plus me mêler que des choses de Dieu, et par les choses de Dieu au bonheur lent et futur des peuples. Ils savent que je ne me suis séparé d'un homme célèbre que pour ne pas me jeter plus avant avec lui dans cette politique quotidienne et malheureuse, et par l'impossibilité où j'étais de l'amener lui-même sur une ligne où les acclamations de l'Église l'attendaient, et où il aurait plus fait pour l'af-

[1] 3 juin 1834.

franchissement de l'humanité qu'il ne fera jamais sur la route où il est resté[1]...

« Je ne suis pas un saint, je le sens trop, mais je porte en moi un amour désintéressé du vrai, et, quoique j'aie cherché à me tirer honorablement de l'abîme où j'étais, jamais une pensée d'ambition ou d'orgueil n'a été un instant la source de ma conduite en cette occasion. L'orgueil m'a toujours dit : Reste où tu es, ne change pas, ne t'expose pas aux reproches de tes anciens amis. La grâce divine m'a crié plus fort : Foule aux pieds le respect humain, rends gloire au Saint-Siége et à Dieu. Ma soumission franche a seule fait mon habileté. Si tout a tourné comme je l'avais prévu, je ne l'avais prévu qu'à force d'oublier mon propre sens. Je ne me réjouis pas de l'abîme creusé par l'opiniâtreté sous un homme qui a rendu de grands services à l'Église, j'espère que Dieu l'arrêtera à temps ; mais je me réjouis de ce que le Souverain-Pontife, père non pas d'un seul chrétien, mais de tous, ait enfin fixé par sa divine autorité des questions qui

[1] 17 avril 1834.

déchiraient mon Église natale en sa fleur, qui détournaient de la vraie route une foule d'âmes *sincèrement trompées*, et dont j'avais senti si longtemps et si amèrement le charme malheureux. Périsse mon triomphe personnel s'il y en a un à quelque degré, et puisse l'Église de France, après cette haute et mémorable leçon, fleurir dans la paix active de l'unité ! Puissions-nous tous nous pardonner les erreurs de notre jeunesse et prier ensemble pour celui qui les causa par un excès d'imagination trop belle pour n'être pas pleurée [1]. »

Ces prières, hélas ! ne furent pas exaucées. Elles sortirent pendant vingt ans d'une foule de cœurs invinciblement enchaînés à l'espérance, mais ce fut en vain. Nul gage de réconciliation, nul signe de repentir n'est venu consoler ceux qui auraient mille fois donné leur vie d'ici-bas pour la vie de cette âme. Il n'est resté à leur confiance d'autre asile que l'impénétrable immensité de la miséricorde divine. Du moins, M. de la Mennais, en s'enfonçant de plus en plus dans l'abîme, n'y entraîna per-

[1] 2 août 1834.

sonne avec lui, absolument personne. C'est, si je ne me trompe, le seul exemple dans l'histoire du christianisme, d'un homme qui, ayant en lui toute l'étoffe du plus redoutable hérésiarque, n'a pas même réussi à détacher du centre de l'unité le moindre des acolytes.

Mais, parmi les âmes « sincèrement trompées » et profondément troublées par l'empire de ce fatal génie, il y en avait une que Lacordaire aimait par-dessus toutes et qui s'obstinait, après toutes les autres, dans une fidélité désintéressée, moins peut-être à la personne de l'apôtre déchu qu'à la grande idée qui semblait ensevelie dans sa chute. Du milieu de ses luttes et de ses contradictions personnelles, c'était sur cette âme qu'il reportait l'ardeur suprême de son zèle, la plus pure et la plus violente passion de son cœur. C'était pour elle qu'il dépensait, à l'insu du monde entier, les plus riches trésors de son éloquence : *Vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat eam.* Que ne m'est-il donné de tout dire et de citer les lettres nombreuses qui, pendant trois années entières, poursuivirent cette tâche ingrate! Un jour peut-être,

quand tous les témoins et tous les acteurs de cette lutte auront disparu comme lui, ces lettres tomberont-elles entre des mains qui y puiseront de quoi écrire dans l'histoire de cette glorieuse vie une page qui n'en sera pas la moins touchante? Je viens de les relire, après tant d'années écoulées, avec une émotion que nulle parole ne peut rendre. Je ne sais si son génie et sa bonté ont jamais jeté un plus pur éclat que dans cette lutte obscure et opiniâtre pour le salut d'une âme aimée. Avec le vain espoir de me dérober aux douleurs et aux orages d'un conflit trop cruel, je m'étais réfugié en Allemagne, où j'étais poursuivi par les appels de M. de la Mennais. Tout en se croyant obligé comme prêtre de signer des formulaires, l'infortuné répondait à mes craintes, à mes filiales représentations, en me félicitant de l'indépendance que je possédais comme laïque; il m'exhortait à la maintenir à tout prix. « Cette parole, » m'écrivait-il, « qui « autrefois remua le monde, ne remuera pas « aujourd'hui une école de petits garçons[1]. »

[1] Lettre du 5 août 1834.

Mais les mêmes courriers qui m'apportaient ces lettres empoisonnées m'en apportaient d'autres bien plus nombreuses, où le vrai prêtre, où le véritable ami rétablissait les droits de la vérité en me montrant les sommets toujours accessibles de la lumière et de la paix. Il vint même de sa personne me chercher et me prêcher auprès du tombeau de sainte Élisabeth. Avant comme après ce trop court voyage, il revenait sans cesse à la charge avec une inépuisable énergie, avec une indomptable persévérance. Sacrifié, méconnu, repoussé, il n'en prodiguait pas moins des avertissements toujours infructueux, des prédictions toujours vérifiées; mais avec quelle raison, quelle spirituelle et touchante éloquence, quel charmant mélange de sévérité et d'humble affection, quelles salutaires alternatives d'impitoyable franchise et d'irrésistible douceur! Non, la plus tendre des providences n'aurait pu faire plus ou mieux. Après avoir assis la vérité dans son austère et inviolable majesté, il la parait de toutes les fleurs de sa poésie, et, usant tour à tour de la supplication et du raisonnement, il entremêlait à des argu-

ments sans réplique le cri d'un cœur sans pareil dans son fraternel et infatigable dévoûment. Qu'on en juge par cette page prise entre cent autres du même ton :

« L'Église ne te dit pas : *Vois*. Ce pouvoir ne lui appartient pas. Elle te dit : *Crois*. Elle te dit, à vingt-trois ans, attaché que tu es à certaines pensées, ce qu'elle te disait à ta première communion : Reçois le Dieu caché et incompréhensible ; abaisse ta raison devant celle de Dieu et devant l'Église qui est son organe. Eh ! pourquoi l'Église nous a-t-elle été donnée, sinon pour nous ramener à la vérité, quand nous prenons l'erreur pour elle?... Tu t'étonnes de ce que le Saint-Père exige de M. de la Mennais... Certes, il est plus dur de se soumettre quand on s'est prononcé devant les hommes que lorsque tout se passe entre le cœur et Dieu. C'est là l'épreuve particulière réservée aux grands talents. Les plus grands hommes de l'Église ont eu à briser leur vie en deux, et, dans un ordre inférieur, toute conversion n'est que cela.... Écoute cette voix trop dédaignée, car qui t'avertira, si ce n'est moi? qui t'aimera assez pour te traiter

sans pitié? qui mettra le feu dans tes plaies, si ce n'est celui qui les baise avec tant d'amour, et qui voudrait en sucer le poison au péril de sa vie? »

Je n'étais pas rebelle, comme on pourrait le croire d'après ces ardentes remontrances. Je n'étais qu'hésitant et troublé. Pendant que je résistais opiniâtrément aux pressantes sollicitations de Lacordaire, j'invoquais auprès de la Mennais la fidélité de mon dévoûment, le plus obstiné de tous ceux qu'il avait suscités, pour obtenir de lui la patience et le silence. Mais j'en voulais à mon ami d'avoir suivi une autre voie, plus publique et plus décisive. Je lui reprochais témérairement l'oubli apparent des aspirations libérales dont le souffle nous avait tous deux enflammés. Quand je cédai, enfin, ce ne fut que lentement, comme à regret, et non sans avoir navré ce cœur généreux. Cette lutte avait trop duré. J'en parle avec confusion, avec remords, car je ne lui rendis pas alors toute la justice qu'il méritait. J'expie cette faute en l'avouant, et je fais de cet aveu un hommage à la grande âme qui a maintenant trouvé le juge qu'elle invoquait avec une si lé-

gitime confiance. C'est alors, c'est ainsi que j'ai pu plonger dans les derniers replis de cette âme un regard d'abord distrait et irrité, mais depuis et aujourd'hui baigné des larmes d'une reconnaissance immortelle. C'est d'elle que j'ai appris à comprendre et à vénérer le seul pouvoir devant lequel on grandit en s'inclinant. Captif de l'erreur et de l'orgueil, j'ai été racheté par celui qui m'apparut alors l'idéal du prêtre, tel qu'il l'a lui-même défini : « Fort comme le diamant, et plus tendre qu'une mère. »

IV

Sa vie solitaire à Paris. — Conférences du collége Stanislas. — Premières stations à Notre-Dame.

Mais j'entends des voix sceptiques et critiques qui interrompent ce récit. Tout ce que vous nous racontez là, est-ce bien vrai? y a-t-il donc eu, dans cette France moderne, un moment où l'on ait eu le culte passionné et désintéressé de son drapeau et de sa cause? où l'on ait vraiment lutté et souffert pour elle? où l'on se soit ligué, armé, dévoué, enflammé, embrasé pour des idées, pour des principes, pour la seule vie de l'âme? où toute une génération de prêtres et de chrétiens se soit jetée au-devant des ennemis de la foi, sans autre arme que la confiance dans le droit commun et dans la liberté, sans autre ambition que celle d'une part équitable dans le patrimoine reconquis par la justice et l'honneur?

Oui, en vérité, croyez-le, jeunes gens : cela s'est vu. Il y a eu, parmi nous, dans ce pays et dans ce siècle, des gens et des jours de cette sorte. Et vous, qui n'êtes plus jeunes, vous en étiez aussi, ou vous faisiez semblant d'en être ; vous grossissiez ces foules enivrées d'éloquence et d'enthousiasme, vous qui doutez aujourd'hui de tout ce que vous avez oublié ou trahi ! vous admiriez avec extase ce grand moine, ce grand orateur que depuis vous avez renoncé à suivre et à comprendre, vous qui essayez de nier la vie parce qu'elle s'est éteinte en vous, et qui ne savez plus même mesurer du regard la hauteur dont vous êtes tombés. Ah! il n'est que trop vrai, ce temps-là, qui alors nous semblait, à nous et à nos jeunes ardeurs, trop terne et trop froid, ne ressemblait en rien à celui-ci. Pour savoir ce qu'il valait, il a fallu descendre à celui dont nous sommes les captifs indignés.

Reprenons toutefois notre récit, et suivons le jeune abbé Lacordaire dans la vie modeste et cachée qu'il mena pendant les trois années qui suivirent son retour de Rome. A peine revenu à Paris, en avril 1832, il y rencontra la

première et formidable explosion du choléra, et, avec ce courage froid et calme qui l'a toujours distingué, il se dévoua aussitôt aux malades et aux moribonds. Il allait passer ses journées dans un hôpital temporaire établi aux Greniers d'abondance. Les préjugés contre le clergé étaient encore dans toute leur force; l'administration refusait les secours de l'archevêque de Paris, et les prêtres ne pouvaient se montrer en soutane dans les rues ; « Il n'y a là, m'écrivait-il, ni sœurs de charité, ni aumônier, ni prêtres de la paroisse. On a bien voulu tolérer ma présence et celle de deux autres. J'ai la moindre part au travail, et chaque jour je fais une très-petite récolte pour l'éternité. La plupart des malades ne se confessent pas, et le prêtre n'est là qu'un député de l'Église, venant timidement chercher s'il n'y aurait pas quelque âme qui appartienne au troupeau... Çà et là, un ou deux se confessent. D'autres sont mourants, sans oreilles et sans voix. Je pose ma main sur leur front, et je dis, en me confiant à la miséricorde divine, les paroles de l'absolution. Il est rare que je sorte sans éprouver quelque contentement d'être

venu. Hier, une femme venait d'être apportée, et elle avait à son chevet un militaire, son mari; je m'approche, et comme je suis en laïque, le militaire me demande à voix basse s'il n'y aurait pas un curé : *Moi, je le suis.* On est heureux de se trouver juste pour sauver une âme et faire plaisir à un homme [1]. »

Vers la fin de cette même année et après sa séparation de M. de la Mennais, il reprit un rêve qui l'avait souvent poursuivi pendant les moments les plus agités de sa vie antérieure. Il voulait se faire curé de campagne dans une province éloignée, et il désignait, je ne sais pourquoi, la Franche-Comté : « Je veux, disait-il, m'ensevelir au fond d'une campagne, ne plus vivre que pour un petit troupeau d'hommes, trouver toute ma joie en Dieu et dans les champs. On verra bien que je suis un homme simple et sans ambition. Adieu les grands travaux ! adieu le renom et les grands hommes! j'en ai connu la vanité, et je ne veux plus que vivre obscur et bon. Quelque jour, quand Montalembert aura blanchi au milieu

[1] 22 avril 1832.

de l'ingratitude et de la célébrité, il viendra voir sur mon front les restes de notre jeunesse commune. Nous pleurerons ensemble au foyer du presbytère : il me rendra justice avant que nous mourions tous deux; je bénirai ses enfants [1]... Pour moi, pauvre prêtre catholique, je n'aurai ni enfants qui croissent sous mes yeux pour me survivre, ni foyer domestique, ni église brillante de science et de sainteté. Né dans des temps médiocres, je passerai sur la terre entre des choses peu dignes de la mémoire des hommes; je tâcherai d'être bon, simple, pieux, espérant dans l'avenir avec désintéressement, puisque je ne le verrai pas, travaillant pour ceux qui le verront peut-être, n'accusant pas la Providence qui pouvait charger de plus de maux une vie de peu de mérite [2].»

Mais M. de Quélen, archevêque de Paris, le retint dans son diocèse. Ce prélat témoigna longtemps au jeune prêtre qu'il avait ordonné une paternelle bonté, malgré la prodigieuse

[1] 9 avril 1832.
[2] 11 décembre 1832.

différence de leur nature, de leur origine, de leurs préférences politiques. A ce fils, sorti triste et meurtri d'un conflit si inégal, le bon pasteur assigna une retraite douce et paisible, en lui rendant l'aumônerie de la Visitation, qu'il avait déjà occupée en 1827. Lacordaire vécut pendant plus de trois ans dans le modeste logement qui lui était assigné au couvent. Sa mère vint demeurer avec lui : elle y mourut dans ses bras [1]. Mais Dieu lui en avait donné une autre qui devait ne le précéder que de peu d'années dans la tombe. J'avais eu le bonheur de lui faire connaître, à son retour de la Chesnaie, madame Swetchine, qui bientôt reconnut en lui son fils de prédilection et qui concentra sur cette tête encore si jeune, mais déjà battue de l'orage, tout ce que son âme, si haute et si droite, renfermait d'ingénieuse sollicitude et d'intime sympathie. Il a lui-même raconté l'impression qu'elle produisit sur lui : « J'abordai aux rivages de son âme comme une épave brisée par les flots, et je me rappelle encore, après vingt-cinq ans,

[1] 2 février 1836.

ce qu'elle mit de lumière et de force au service d'un jeune homme qui lui était inconnu. Ses conseils me soutinrent à la fois contre la défaillance et l'exaltation. » Elle devint, et demeura, pendant un quart de siècle, le guide, l'avocat, le médecin de cette existence agitée et contestée, qui s'apaisa tout d'abord et se rangea de plus en plus sous une si douce influence. Rien ne troubla jamais l'union bénie de ces deux âmes, de cette mère et de ce fils si dignes l'un de l'autre, et si bien dépeints l'un et l'autre, par cette parole de Lacordaire sur madame Swetchine : « Je n'ai rencontré per-
« sonne qui eût une liberté aussi hardie dans
« une foi aussi solide. »

Ce fut donc là, dans une rue étroite et tortueuse du pays latin, aux pieds de la montagne Sainte-Geneviève, que Lacordaire vécut pendant plus de trois ans. C'est là que mon souvenir me le représente, plus grand, plus admirable peut-être qu'à la Cour des Pairs, à l'Académie, ou même à Notre-Dame. Je l'y vois se recueillant et se rassérénant chaque jour davantage dans la prière, le travail, la charité, la solitude, dans une vie grave,

simple, ignorée, vraiment cachée en Dieu. C'est là le nid où il couva son génie et d'où s'élança cet aigle dont le vol a dépassé de si loin tous ses émules. Au plus fort de nos luttes, il avait toujours vanté et rêvé une existence paisible et uniforme : « Qu'on est heureux, écrivait-il, quand on naît et qu'on meurt sous le même toit sans l'avoir jamais quitté! Mais il n'y a plus de ces choses-là dans le monde : les riches même sont vagabonds comme les autres. Les palais ont cessé d'être héréditaires comme les cabanes : nous ressemblons tous à ces bûcherons qui se font un abri de quelques jours au pied d'un arbre, et qui, après avoir détruit tout ce qui est autour, coupent aussi le tronc contre lequel ils appuyaient la tête, et s'en vont. Faisons-nous du moins une amitié éternelle au milieu de ce monde où il ne reste rien de durable et d'immobile ; que nos cœurs nous soient le foyer de nos pères [1]. »

Le voilà donc, sous un toit qui n'était ni celui de ses pères, ni celui qui devait l'abriter toujours, mais sous un toit modeste et tranquille.

[1] 20 octobre 1831.

Il en jouit avec abandon et sans songer à l'avenir : « Les habitudes seules plaisent définivement à l'âme. Le nouveau cesse d'être nouveau ; l'ancien finit par le devenir, tant il s'est peuplé de souvenirs et d'idées qui se combinent dans l'âme délicieusement[1]. » Il s'y attachait et se défendait contre tout appel. Il refusa par deux fois[2] la direction du journal *l'Univers*, qui se formait alors. Il refusa également une chaire à l'université catholique de Louvain, dont les fondateurs ont à jamais honoré cette grande création de la religion et de la liberté au XIXe siècle, par la seule intention d'y appeler le plus illustre champion de l'alliance entre la liberté et la religion. Inconnu du vulgaire, méconnu de plusieurs, il s'ignorait encore lui-même ; il se cramponnait à la solitude avec une passion dont l'expression forme comme le refrain de toutes ses lettres : « J'ai toujours eu besoin de la solitude, même pour dire combien j'aimais[3].... Mes jours se ressemblent tous ; je travaille le matin

[1] 3 décembre 1834.
[2] Décembre 1833 et décembre 1835.
[3] Septembre 1831.

et l'après-midi régulièrement ; je ne vois personne, sauf quelques ecclésiastiques de province qui viennent me voir çà et là. Je sens avec joie la solitude se faire autour de moi : c'est mon élément, ma vie[1] !... On ne fait rien qu'avec la solitude : c'est mon grand axiome. Le cœur perd, même quand il ne se donne pas, à se verser trop souvent en présence des étrangers : c'est comme une fleur portée dehors[2]... Un homme se fait en dedans de lui et non en dehors !... » Néanmoins un certain instinct de l'avenir qui lui était réservé se combinait avec ce goût passionné de la solitude, et se fait jour de temps à autre, dans son âme, pour ses amis, comme un éclair dans la nuit : « Parler et écrire, vivre solitaire et dans l'étude, voilà mon âme tout entière. Du reste, l'avenir achèvera de me justifier, et encore plus le jugement de Dieu[3]... Un homme a toujours son heure : il suffit qu'il l'attende et qu'il ne fasse rien contre la Providence[4]. »

[1] 8 septembre 1833.
[2] 15 février 1834.
[3] 1er octobre 1834.
[4] 30 juin 1833.

Cette heure allait se lever pour lui, et il devait bientôt retrouver la vie active et publique sous la forme qui lui semblait la plus attrayante et la plus adaptée à son caractère. Il le disait avec une sincérité que rien dans sa vie n'a jamais démentie : « Je n'ai aucune ambition et je ne puis pas en avoir ; car toutes les positions élevées dans le clergé sont des charges pastorales ou administratives absolument incompatibles avec mes goûts. Je n'aurai jamais de fonctions ni n'en veux avoir. Mais il faut faire quelque chose de soi à cause de la conscience qui y oblige[1]... » Se sentant né pour la parole, il dut naturellement, comme tout prêtre ordinaire, essayer de la prédication. Il prêcha pour la première fois à Saint-Roch, dans cette même église où dix-neuf ans plus tard devaient retentir les derniers et foudroyants accents de sa voix à Paris. C'était au printemps de 1833. J'y étais, avec MM. de Corcelles, Ampère et autres, qui doivent s'en souvenir comme moi. Il échoua complétement, et chacun sortit en se disant : *C'est un*

[1] 19 août 1833.

homme de talent, *mais ce ne sera jamais un prédicateur*. Lui-même le crut : « Il m'est évident que je n'ai ni assez de force physique, ni assez de flexibilité dans l'esprit, ni assez de compréhension du monde, où j'ai toujours vécu et vivrai toujours solitaire, enfin *rien assez* de ce qu'il faut pour être un prédicateur dans la force du terme. Mais je puis un jour être appelé à une œuvre que réclame la jeunesse et qui lui soit uniquement consacrée[1].... Si je puis utiliser ma parole pour l'Église, ce serait uniquement dans le genre apologétique, c'est-à-dire dans cette forme où l'on rassemble les beautés, les grandeurs, l'histoire et la polémique religieuse pour agrandir le christianisme dans les esprits et y engendrer la foi[2]. »

Cette œuvre, *uniquement consacrée à la jeunesse*, se présenta bientôt : il fut invité à faire des conférences pour les élèves du plus modeste des colléges de Paris, le collége Stanislas. Elles commencèrent le 19 janvier 1834;

[1] 30 juin 1833.
[2] 19 août 1833.

dès la seconde, la chapelle ne put contenir la foule qui affluait du dehors, et il fallut y construire une tribune : « C'est un germe qui pousse[1], » disait-il au bout d'un mois. Cinq ou six cents auditeurs s'y pressaient. On n'a qu'une analyse très-abrégée de ces premiers essais[2]. Mais dans ces notes incomplètes se retrouvent déjà les caractères distinctifs de l'orateur de Notre-Dame : l'originalité saisissante, la passion pénétrante et sincère, l'impétueux élan de la parole et de la pensée, la tendresse, l'ironie. D'autres m'ont rapporté qu'un jour il dit à l'adresse de certains ricaneurs : « Dieu vous a donné de l'esprit, Messieurs, beaucoup d'esprit, pour vous montrer qu'il n'a pas peur de l'esprit des hommes. » Toujours est-il que l'adhésion et le retentissement furent considérables ; l'opposition ne le fut pas moins et allait toujours en croissant : « Ici, » écrivait-il vers la fin de ces premières conférences, « on me traite de républicain forcené, d'homme in-

[1] 17 février 1834.

[2] Elle est due à M. le docteur Halléguen, de Châteaulin, l'un des auditeurs de Stanislas et l'un des premiers membres de la Société de Saint-Vincent de Paul.

corrigible, relaps et mille autre douceurs..... Il y a des ecclésiastiques qui m'accusent, non pas d'être athée, mais de n'avoir pas prononcé une seule fois le nom de Jésus-Christ..... Je méprise les tracasseries qu'on me suscite ; j'accomplis mes devoirs d'homme et de prêtre, je suis solitaire, occupé, calme, confiant en Dieu et dans l'avenir... On ne fait rien sans l'Église et sans le temps. Ah! si l'abbé de la Mennais avait voulu, quel rôle lui restait ! Il était au plus beau moment de sa gloire, et jamais je n'ai compris qu'un homme de cette trempe ne connût pas le prix de ce que Dieu lui laissait. Le rôle religieux qu'il abandonne est si beau, si facile à remplir, tellement supérieur à tous les autres, qu'en trois mois, à Paris, je viens de remuer plus de cœurs et d'intelligences que je n'aurais pu faire dans les quinze années de la Restauration[1]. »

Cependant, dénoncé à Rome, dénoncé auprès du gouvernement, dénoncé surtout auprès de l'archevêque de Paris, il lui fallut d'abord suspendre ses conférences, puis renoncer

[1] 17 avril 1834.

à les reprendre pendant l'hiver de 1834 à 1835. M. de Quélen, qui avait d'abord autorisé cette reprise, finit par l'interdire. Lacordaire ne murmura pas, même dans la plus secrète intimité : « L'obéissance coûte, m'écrivait-il, mais j'ai appris de l'expérience qu'elle est tôt ou tard récompensée, et que Dieu seul sait ce qui nous convient [1]... La lumière vient à qui se soumet comme à un homme qui ouvre les yeux [2]. »

Il n'avait pas quitté ses Visitandines. Il y continuait le cours de sa paisible existence, lorsque, par un mouvement inexpliqué, M. de Quélen, qui s'était trompé en appliquant à l'apparente soumission de M. de la Mennais le texte : *Vir obediens loquetur victorias,* donna à Lacordaire l'occasion de le vérifier avec éclat. Sur les instances réitérées d'une députation d'étudiants en droit, qui avait Ozanam pour chef, l'archevêque appela le prédicateur du collége Stanislas à occuper la chaire de Notre-Dame et à y faire seul les conférences qui

[1] 12 novembre 1834.
[2] 24 décembre 1834.

avaient été organisées pour la jeunesse des écoles, dès l'année précédente, sans grand succès. Lacordaire monta donc pour la première fois dans cette chaire qui l'a immortalisé, et y fit pendant les années 1835 et 1836 les quinze fameuses Conférences sur l'Église, dont le texte est entre toutes les mains. On peut dire que, s'il n'a jamais décrû, il a rarement surpassé, sauf dans ses Conférences de Toulouse en 1854, la splendeur et la solidité de cette première série de discours. M. de Quélen, qui assistait à tous ces sermons, et qui, pour la première fois depuis les violences dont il avait été victime après la Révolution de juillet, se trouvait en présence de la foule, fut transporté d'un succès qui le vengeait si noblement en l'associant à la popularité de cette gloire naissante. Un jour, se levant de son siége archiépiscopal devant cet immense auditoire, il décerna à son jeune protégé le titre de *nouveau prophète*.

On sait quel fut l'auditoire de Notre-Dame; jamais ces murs vénérables n'en avaient vu de semblable. Rappelons que le noyau en fut d'abord formé par la Société de Saint-Vincent de Paul, qui venait de naître des mains d'Oza-

nam, l'un des hommes que Lacordaire a le plus aimés et dont il disait tout récemment : *C'est un ancêtre*. Les rangs de cette glorieuse compagnie, l'immortel honneur de la France contemporaine, se serrèrent et se décuplèrent autour de la chaire de Notre-Dame. Elle y puisa l'esprit qui lui avait fait traverser jusqu'à hier, intacte, respectée et bénie, nos révolutions et nos luttes. Lacordaire en fut, après Ozanam et avec lui, le véritable père. Il aurait pu dire d'elle : *Apollo plantavit, ego rigavi, sed Deus incrementum dedit*. Parlant un jour à Notre-Dame de cette jeune milice « qui a placé sa chasteté sous la garde de la charité, la plus belle des vertus sous la plus belle des gardes, » il avait dit : « Quelles bénédictions n'attirera pas sur la France cette chevalerie de la jeunesse, de la pureté et de la fraternité en faveur du pauvre !... Que la patrie sache au moins protéger leur liberté de sa reconnaissance ! » Ce vœu n'a point été exaucé. Ah ! qu'il faut plaindre le temps et le pays où nous vivons ! Le cher et glorieux apôtre de la jeunesse catholique languissait, en proie aux plus cuisantes douleurs, sur le lit dont il ne devait plus

se relever, et déjà la délation et la calomnie avaient triomphé de son œuvre! déjà le coup de mort était porté à la plus belle œuvre du XIXe siècle, au fruit le plus pur et le plus spontané de la démocratie chrétienne, par une de ces mains étourdiment cruelles à qui Dieu livre la puissance humaine quand il veut montrer aux hommes le peu de cas qu'il en fait!

Qu'on s'imagine Lacordaire debout et avec la liberté de la presse devant un acte pareil; que l'on se figure la justice qu'il en eût tirée avec cette plume qui naguère avait stigmatisé de bien moindres coupables par ces invectives brûlantes, dont l'écho vibrait encore dans la chaire de Notre-Dame : *Lui, ce sous-préfet*[1] !

[1] Voir plus haut, p. 21.

V

Deuxième séjour à Rome. — Il entre dans l'ordre des Frères prêcheurs et rétablit cet ordre en France. — Conférences de Notre-Dame. — La liberté d'enseignement et la liberté d'association.

La publicité, la popularité, la gloire, lui arrivaient ainsi pour la seconde fois et par des voies aussi régulières qu'éclatantes. Rien ne lui manquait de ce qui pouvait le satisfaire et l'enivrer, et il n'avait encore que trente-trois ans! Mais voici que, par une de ces merveilleuses intuitions dont il a eu plus que personne le secret, il reconnaît que le recueillement, le travail, le silence, la solitude, lui sont encore nécessaires. Il s'arrête au faîte de son triomphe : « Je laisse entre les mains de mon évêque cette chaire de Notre-Dame désormais fondée, fondée par lui et par vous, par le pasteur et par le peuple. Un moment ce double suffrage a brillé sur ma tête, souffrez que je l'écarte de moi-même et que je me retrouve

seul quelque temps devant ma faiblesse et devant Dieu. » C'est par ces mots qu'il termine son second carême en avril 1836. Descendu de la chaire, il refuse, malgré les instances de son archevêque, d'y remonter et part pour Rome.

Il rentrait à Rome récompensé au delà de tout espoir du sacrifice qui l'en avait fait sortir quatre ans plus tôt, en y laissant la Mennais. Mais il y rentrait toujours humble, simple et modeste. « C'est un exil, m'écrivait-il, car je ne me suis jamais dissimulé que deux années passées hors de France dans la solitude et le travail du cabinet seraient une chose dure : mais elle était nécessaire. Il faut même remercier Dieu, qui a attaché de la peine à tout, afin qu'il pût y avoir du mérite en tout [1]. » Nous nous y rencontrâmes de nouveau et nous y vécûmes paisibles, unis et heu-

[1] 15 août 1836. Cette même lettre contient un passage qu'on lira avec intérêt : « En voyant de près les Jésuites, j'ai appris à les mieux connaître, et j'ai sincèrement admiré leur foi, leur zèle, leur bonne éducation, leur facilité à tout comprendre et à se mettre au niveau de tout, qui fut toujours un de leurs caractères, enfin, un détachement vrai des passions politiques, prêts à reconnaître l'ordre partout où il est, et la religion avant tout autre intérêt. »

reux sur le site de nos anciennes divisions et de nos anciens tourments. Je l'y laissai au printemps de 1837. Il comptait à son tour rentrer en France; mais le choléra vint à éclater avec une intensité terrible au moment où il allait partir. En présence du fléau et de la désertion générale, il resta et se mit à la disposition du cardinal-vicaire. La lettre où il m'annonçait cette résolution se terminait ainsi : « Si je meurs, tu garderas ma mémoire. Il ne sera pas nécessaire de la défendre, elle sera trop peu de chose[1]. »

A quoi va-t-il occuper cette nouvelle période de solitude et de silence? Madame Swetchine disait de lui : « Je ne sais pas une plus admirable vertu que la sienne, une vertu plus faite pour s'élever à la sainteté, si cette vertu peut se courber et s'enfermer dans l'obscurité[2]. » C'est précisément à ce doute qu'il va répondre en courbant sa virile nature et en contenant sa popularité naissante sous le frein d'une règle monastique.

Cinq ans s'écoulent depuis ses premières

[1] 11 août 1837.
[2] *Lettres familières*, p. 201.

Conférences, et nous le voyons reparaître le 14 février 1841 dans cette même chaire de Notre-Dame, revêtu du froc dominicain. Les motifs qui déterminèrent sa vocation monastique, les circonstances critiques et singulières qui l'accompagnèrent, les raisons qui lui firent choisir l'ordre des Frères prêcheurs plutôt que tout autre, viennent d'être racontés par lui dans un écrit qui mettra le sceau à sa renommée et qui comptera, j'ose l'affirmer, parmi les plus beaux monuments de l'histoire catholique. Nées d'un véritable miracle de courage moral et dictées par lui avec une sûreté et une rapidité sans égales pendant le dernier mois de sa vie mortelle, ces pages, dont chacune a été précédée ou suivie d'atroces douleurs, et que son agonie a seule interrompues, feront voir son style arrivé à la perfection et son mâle génie comme illuminé par ce *terrible flambeau qu'on allume aux mourants*. J'emprunte à ce grave document, dont la publication a été confiée à M. l'abbé Perreyve, quelques lignes qui suppléent à tout.

« Mon long séjour à Rome me permettant « beaucoup de réflexion, je m'étudiais moi-

« même et j'étudiais aussi les besoins généraux
« de l'Église... Il me semblait donc que de-
« puis la destruction des ordres religieux, elle
« avait perdu la moitié de ses forces. Je voyais
« à Rome les restes magnifiques de ces insti-
« tutions fondées par les plus grands saints, et
« sur le trône pontifical siégeait alors après
« tant d'autres, un religieux sorti du cloître
« illustre de saint Grégoire le Grand. L'his-
« toire, plus expressive encore que le specta-
« cle de Rome, me montrait, dès la sortie des
« catacombes, cette suite incomparable de cel-
« lules, de monastères, d'abbayes, de maisons
« d'étude et de prières, semées des sables de
« la Thébaïde aux extrémités de l'Irlande, et
« des îles parfumées de la Provence aux froi-
« des plaines de la Pologne et de la Russie.
« Elle me nommait saint Antoine, saint Ba-
« sile, saint Augustin, saint Martin, saint Be-
« noît, saint Colomban, saint Bernard, saint
« François d'Assise, saint Dominique, saint
« Ignace, comme les patriarches de ces fa-
« milles nombreuses qui avaient peuplé les
« déserts, les forêts, les villes, les camps, et
« jusqu'au siége de saint Pierre, de leurs hé-

« roïques vertus. Sous cette trace lumineuse,
« qui est comme la voie lactée de l'Église, je
« discernais pour principe créateur les trois
« vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéis-
« sance, clefs de voûte de l'Évangile et de la
« parfaite imitation de Jésus-Christ... C'est en
« vain que la corruption avait, tantôt d'un
« côté, tantôt de l'autre, rongé ces vénérables
« instituts. Cette corruption elle-même n'était
« que la flétrissure de longues vertus, comme
« on voit, dans les forêts où la hache n'entre
« pas, tomber des arbres séculaires sous le
« poids d'une vie qui vient de trop loin pour
« résister à la caducité. Fallait-il croire que
« l'heure était venue où l'on ne reverrait plus
« ces grands monuments de la foi et ces divi-
« nes inspirations de l'amour de Dieu et des
« hommes? fallait-il croire que le vent de la
« révolution, au lieu d'être pour eux une
« vengeance passagère de leurs fautes, avait
« été l'épée et le sceau de la mort? Je ne pou-
« vais le croire; tout ce que Dieu a fait est
« immortel de sa nature, et il ne se perd pas
« plus une vertu dans le monde qu'il ne se
« perd un astre dans le ciel.

« Je me persuadais donc, en me promenant « dans Rome et en priant Dieu dans ses basi- « liques, que le plus grand service à rendre à « la chrétienté au temps où nous vivons était « de faire quelque chose pour la résurrection « des ordres religieux. Mais cette persuasion, « tout en ayant pour moi la clarté même de « l'Évangile, me laissait indécis et tremblant « quand je venais à considérer le peu que j'é- « tais pour un si grand ouvrage. Ma foi, grâce « à Dieu, était profonde ; j'aimais Jésus-Christ « et son Église par-dessus toutes les choses « créées... J'avais aimé la gloire avant d'ai- « mer Dieu, et rien autre chose. Cependant, « en descendant en moi, je n'y trouvais rien « qui me parût répondre à l'idée d'un fonda- « teur ou d'un restaurateur d'ordre. Dès que « je regardais ces colosses de la piété et de la « force chrétiennes, mon âme tombait sous « moi comme un cavalier sous son cheval. Je « demeurais par terre, découragé et meurtri. « L'idée seule de sacrifier ma liberté à une « règle et à des supérieurs m'épouvantait. Fils « d'un siècle qui ne sait guère obéir, l'indé- « pendance avait été ma couche et mon guide.

« Comment pourrais-je me transformer subi-
« tement en un cœur docile et ne plus chercher
« que dans la soumission la lumière de mes
« actes?...

« Ce n'était pas tout, les obstacles extérieurs
« se dressaient devant moi comme des mon-
« tagnes... Aucune association, même litté-
« raire ou artistique, ne pouvant s'établir en
« France sans une autorisation préalable ; cette
« servitude extrême, mais acceptée, donnait
« aux préjugés un moyen facile de se couvrir
« contre toute invocation du droit naturel et
« du droit public. Que faire dans un pays où
« la liberté religieuse, admise de tous comme
« un principe sacré au monde nouveau, ne
« pouvait cependant protéger dans le cœur
« d'un citoyen l'acte invisible d'une promesse
« faite à Dieu, et où cette promesse, arrachée
« de son sein par des interrogatoires tyranni-
« ques, suffisait pour lui ravir les avantages
« du sort commun? Quand un peuple en est
« là et que toute liberté lui paraît le privilége
« de ceux qui ne croient point contre ceux qui
« croient, peut-on espérer d'y voir régner ja-
« mais l'équité, la paix, la stabilité, et une

« civilisation qui soit autre chose que le pro-
« grès matériel ?

« On le voit, ma pensée ne rencontrait nulle
« part que des écueils, et, moins heureux que
« Christophe Colomb, je ne découvrais pas
« même une planche pour me porter au rivage
« de la liberté. Ma seule ressource était dans
« l'audace qui animait les premiers chrétiens,
« et dans une inébranlable foi à la toute-puis-
« sance de Dieu... Il y a toujours dans le cœur
« de l'homme, dans l'état des esprits, dans le
« cours de l'opinion, dans les lois, les choses
« et les temps, un point d'appui pour Dieu.
« Le grand art est de le discerner et de s'en
« servir, tout en mettant dans la vertu secrète
« et invisible de Dieu lui-même le principe de
« son courage et de son espérance. Le chris-
« tianisme n'a jamais bravé le monde ; jamais
« il n'a insulté la nature et la raison ; jamais
« il n'a fait de sa lumière une puissance qui
« aveugle à force d'irriter ; mais, aussi doux
« que hardi, aussi calme qu'énergique, aussi
« tendre qu'inébranlable, il a toujours su pé-
« nétrer l'âme des générations, et ce qui lui
« restera de fidèle jusqu'au dernier jour ne

« lui sera conquis et gardé que par les mêmes « vóies.

« Je m'encourageai par ces pensées, et il me « venait à l'esprit que toute ma vie antérieure « et jusqu'à mes fautes m'avaient préparé quel- « que accès dans le cœur de mon pays et de « mon temps. Je me demandais si je ne serais « pas coupable de négliger ces ouvertures par « une timidité qui ne profiterait qu'à mon re- « pos, et si la grandeur même du sacrifice « n'était pas une raison de le tenter...

« Pressé par la situation même et sollicité « par une grâce plus forte que moi, je pris « enfin mon parti, mais le sacrifice fut san- « glant. Tandis qu'il ne m'en avait rien coûté « de quitter le monde pour le sacerdoce, il « m'en coûta tout d'ajouter au sacerdoce le « poids de la vie religieuse. Toutefois, dans le « second cas comme dans le premier, une fois « mon consentement donné, je n'eus ni fai- « blesse ni repentir, et je marchai courageu- « sement au-devant des épreuves qui m'atten- « daient. »

On aimera peut-être à rapprocher de ce

grand tableau, tracé de la main d'un mourant, à la fin de sa carrière claustrale, les simples lignes par lesquelles, vingt-trois ans plus tôt, il annonçait sa résolution : « Je retourne à Rome avec le dessein principal d'entrer chez les Dominicains, avec le dessein accessoire de les rétablir en France, si et quand il plaira à Dieu. Je crois que cet acte est le dénoûment de ma vie, le résultat de tout ce que Dieu a fait antérieurement pour moi, le secret de ses grâces, de mes épreuves et de mes expériences. Je suis comme un homme qui a acquis du crédit et qui peut l'appliquer à quelque chose d'utile et de généreux. Sans le passé, je ne pourrais rien : en ne continuant que le passé, ce serait une vie dont l'effet ne serait pas proportionné aux grâces que Dieu m'a faites. Prie pour moi afin qu'il me donne la force dont j'ai besoin et qu'il aplanisse les difficultés [1]. »

Quatre ans plus tard il écrivait du fond d'un cloître italien ces lignes qu'aucun religieux ne lira sans émotion : « J'ai un asile invulnérable, personne ne peut plus ni me donner ni

[1] Lettre du 1er juillet 1838.

m'ôter, ni même croire qu'il me donne ou qu'il m'ôte... Il faut avoir lutté comme moi contre une position individuelle difficile, pour apprécier dans toute son étendue le bienfait de la vie religieuse, et de la vie religieuse véritable. Les maux que j'ai soufferts, et que tant d'autres souffrent, me rendent mon état présent si heureux, qu'en cas que je dusse passer ici le reste de ma vie avec les frères que Dieu m'a donnés, je m'estimerais plus que récompensé de mes faibles travaux pour le service de l'Église. Je profite aussi beaucoup de la vie spirituelle et de la science théologique ; notre école thomiste que j'étudie est admirable. Hélas ! que n'ai-je bu plus tôt à ces sources profondes ?... Je crois bien qu'il y a de ma faute dans les ennemis que j'ai ; mais la situation générale implique nécessairement une effroyable opposition. Aussi est-il possible que je meure quand j'aurai ouvert la brèche à mes dominicains, et que je ne serai plus qu'un obstacle. Dieu fait des hommes singuliers pour des positions singulières; il s'embarrasse peu de leur peu de valeur absolue, pourvu qu'ils puissent ce qu'il veut, et il les brise quand leurs incon-

vénients sont devenus plus grands que leurs avantages [1]. »

Dans son unique discours de 1841, à Notre-Dame, il prit pour sujet *la Vocation de la nation française*, et ne parla qu'en passant de sa propre vocation monastique. Mais il entendait bien, en montant avec son habit dans la chaire de l'église métropolitaine de Paris, inaugurer en France ce froc religieux qu'elle n'avait pas vu depuis cinquante ans [2]. Il parut donc, avec sa tête rasée et sa tunique blanche, au milieu de six mille jeunes gens; il fut aussi éloquent que jadis, et ne souleva alors aucune opposition sérieuse. Le gouvernement manifesta bien quelques appréhensions, quelques velléités de prohibition. Lacordaire ne montra ni crainte ni outrecuidance. Il entra dans une sorte de négociation avec le ministre des cultes, M. Martin (du Nord), et le désarma par la simplicité,

[1] Bosco, 14 septembre 1838.

[2] Il l'avait porté pour la première fois dans la chaire d'une église de Bordeaux, où il prêcha ensuite pendant six mois consécutifs, avec toute liberté, grâce à la protection énergique de l'archevêque, Mgr Donnet, qui, le premier parmi les évêques de France, eut l'honneur de donner à la robe du frère prêcheur une hospitalité franche et publique.

la bonne foi, l'énergie de son attitude. Je leur servis d'intermédiaire, et je trouve dans une des lettres qu'il me chargeait de lire au ministre, ce passage : « La stabilité du gouvernement, le maintien des libertés que l'expérience a prouvé être nécessaires à la France, la propagation de l'Évangile, dont l'Église est l'unique et infaillible dépositaire : voilà, dans l'ordre temporel et spirituel, mes pensées et mes affections. Étranger à tout esprit de parti, j'ai tâché toujours, pour honorer ma foi, de la tenir dans la région de la justice et de la bienveillance. L'opinion m'a récompensé en m'élevant bien au-dessus de la place marquée à mon faible talent, et, si le gouvernement ne m'a pas connu tel que je suis, je le dois peut-être à un autre mérite, celui de n'avoir point recherché ses faveurs. Aujourd'hui que je ne peux plus aspirer à rien, j'ai acquis la liberté de le dire, et j'en profite uniquement pour rassurer Votre Excellence sur mes sentiments et mes desseins [1]. »

Pendant les trois années qui suivirent cette prise de possession de la chaire de Notre-Dame

[1] 30 août 1838.

par la liberté monastique, Lacordaire partagea sa vie entre la France et l'Italie. En Italie, à la suite de graves épreuves que je ne veux ni juger, ni même raconter, il fut contraint de transporter son noviciat français de Rome à Bosco, en Piémont, où il vivait heureux et tranquille sous la protection du gouvernement de Charles-Albert, et d'où il alla prêcher un jour, dans la forteresse d'Alexandrie, à la brigade de Savoie [1]. En France, où il revenait tous les hivers, il prêcha, avec un succès toujours croissant, à Bordeaux et à Nancy, et dans cette dernière ville, il fonda, à l'abri de la liberté commune et de l'inviolabilité de la propriété privée, la première des sept maisons de son ordre restauré [2].

Cependant la question de la liberté d'enseignement, posée par lui, douze ans auparavant, dans *l'Avenir* et devant la Cour des Pairs, après avoir sommeillé quelque temps, venait de ressusciter avec une vigueur nouvelle et de ressaisir puissamment l'attention publique.

[1] 2 août 1842.
[2] Janvier 1843.

Avec elle surgissait naturellement la question de la liberté d'association, puisque les communautés pouvaient seules pourvoir sérieusement aux exigences de l'enseignement libre. Tandis que les évêques et les publicistes catholiques réclamaient la liberté promise par la Charte avec toutes ses conséquences, les orateurs et les écrivains, bien autrement nombreux, du parti universitaire, défendaient à outrance le monopole et exploitaient, contre les jésuites surtout, l'impopularité que les héritiers des doctrines perverses et des cruelles persécutions du XVIIIe siècle savent partout réveiller contre les ordres religieux. *On ne leur doit que l'expulsion !* ce cri d'un député trop fameux par ses interruptions, semblait à la foule des soi-disant libéraux la meilleure réponse aux réclamations élevées pour les associations religieuses au nom de la liberté et de l'égalité. Le gouvernement, plus timide que malveillant et bien résolu au fond à ne persécuter personne, se laissait néanmoins entraîner et dominer par le courant des passions anti-religieuses. Le froc blanc du dominicain, porté dans la chaire et dans la rue, ne rencontrait

plus chez les ministres la neutralité inquiète, mais bienveillante, de 1841 : il excitait une anxiété sérieuse, qui se trahissait par des protestations et des menaces, en attendant des démonstrations plus sérieuses. Sur ces entrefaites, Mgr Affre, archevêque de Paris, invita le père Lacordaire à reprendre ses conférences, et, malgré les instances du pouvoir, le prélat qui devait sacrifier plus tard sa vie avec un si modeste sang-froid, maintint dès lors avec une invincible fermeté la liberté de la parole évangélique. En décembre 1843, Lacordaire remonta dans cette chaire de Notre-Dame qu'il devait occuper pendant huit années consécutives et jusqu'au coup d'État de 1851.

C'étaient les temps héroïques de nos luttes religieuses et libérales : on voyait un dominicain et un jésuite, tous deux illustres, tous deux supérieurs à l'ombre même d'une jalouse rivalité, enseigner à la jeunesse l'art de fouler aux pieds le respect humain, et la conduire à la pratique de la foi en même temps qu'à la conquête des droits civiques du catholicisme. Chaque hiver le père Lacordaire faisait sept ou

huit conférences, pendant les mois de décembre et janvier : après quoi, il allait prêcher le carême dans une ville de province, à Grenoble, à Lyon, à Strasbourg, en laissant au père de Ravignan le soin de le remplacer à Notre-Dame et de préparer par sa station du carême et sa retraite de la semaine sainte ces communions pascales qui ont été depuis lors la gloire et la consolation de l'Église de Paris, et qui faisaient dire, dès 1844 : « Il faut mettre la main de Voltaire sur ces gens-là. » On fit de son mieux pour accomplir cette parole ; mais, avec la liberté, on peut se moquer même de Voltaire. Cette première station de Lacordaire à Notre-Dame, depuis que la lutte était devenue flagrante, ne se termina qu'en février 1844 ; il l'appelait lui-même « la plus périlleuse et la plus décisive de ses campagnes. » Elle réussit au delà de toute attente. Elle affermit et enflamma tous les courages : elle préluda dignement à la lutte parlementaire de cette mémorable année et de l'année suivante, où les ordres religieux, violemment attaqués à la tribune, y furent défendus comme ils ne l'avaient pas été depuis 1789. La résistance

catholique aux passions et aux préjugés du libéralisme inconséquent grandissait à vue d'œil, grâce à l'union et au courage de l'épiscopat, grâce aussi à l'attitude résolue des catholiques dans les élections. Leur action était à la fois digne et sensée : leur intervention dans les conditions de la société moderne devenait chaque jour plus régulière et plus efficace.

Cette situation dura jusqu'au moment où la révolution de février vint d'abord précipiter, puis détourner, et enfin anéantir ce mouvement salutaire. Nulle voix ne s'élevait alors dans nos rangs pour l'entraver ou le critiquer: « Nous servions tous deux la liberté chrétienne sous les drapeaux de la liberté publique, » a dit avec une heureuse concision le père Lacordaire dans sa notice sur le père de Ravignan. Celui-ci, dans un écrit éloquent, calme et fier, réclamait comme citoyen et au nom de la Charte, au nom de la liberté de conscience, garantie à tous, le droit d'être et de se dire jésuite. Enfin, le prêtre illustre qui depuis a conquis la première place dans l'épiscopat contemporain, parlait ainsi qu'il suit avec l'assentiment universel du clergé et des fidèles :

« Qu'entend-on par l'esprit de la révolution française ?...

« Entend-on les institutions libres, la liberté de conscience, la liberté politique, la liberté civile, la liberté individuelle, la liberté des familles, la liberté de l'éducation, la liberté des opinions, l'égalité devant la loi, l'égale répartition des impôts et des charges publiques ?

« *Tout cela*, nous le prenons au sérieux, *nous l'acceptons franchement, nous l'invoquons au grand jour des discussions publiques...*

« Ces libertés si chères à ceux qui nous accusent de ne pas les aimer, *nous les proclamons, nous les invoquons* POUR NOUS COMME POUR LES AUTRES...

« Que faisons-nous en ce moment que rendre hommage au véritable esprit de la révolution française, en invoquant ses bienfaits, en réclamant la liberté d'enseignement promise par la Charte, au nom de toutes les légitimes libertés religieuses ?...

« Nous acceptons, nous invoquons les principes et les libertés proclamés en 89...

« Je le pense et je le dis sans hésiter aux hommes de 89 et aux hommes de ce temps, qui voudraient faire peser sur nous le joug intolérable d'une absurde oppression, et qui invoquent contre nous seuls les lois sans force d'une jurisprudence anéantie ;

« Je le dis sans hésiter, dût-on trouver cette parole hardie dans la bouche d'un prêtre, et, je veux l'ajouter, d'un prêtre qui n'est pas un révolutionnaire :

« *Vous avez fait la révolution de* 1789 *sans nous et contre nous*, *mais* POUR NOUS : *Dieu le voulant ainsi malgré vous* [1]. »

Prédicateurs, orateurs, écrivains, tous d'accord entre eux et avec les réclamations unanimes de l'épiscopat, invoquaient ainsi la liberté religieuse; non pas, comme l'a si bien expliqué Lacordaire lui-même, la liberté religieuse à la façon de Luther, qui n'était qu'une révolte et une destruction, mais « la liberté, selon l'esprit moderne, qui n'a pas enlevé un pouce de terre à la juridiction spirituelle du

[1] Dupanloup, *De la pacification religieuse*, p. 286, 287, 300, 304, de la réimpression de 1861.

Pontife romain ; qui n'est que le respect des convictions d'autrui, qui ne touche en rien aux dogmes, à la morale, au culte, à l'autorité du christianisme ; qui lui retire seulement le secours du bras civil pour rechercher et punir l'hérésie, confiant à la force intime et divine de la foi, qui ne saurait faillir faute d'un glaive matériel levé contre l'erreur [1]. »

Les catholiques avaient ainsi mis de leur côté le passé, le présent et l'avenir à l'aide d'une seule arme : la publicité, qui est la voix et le bras droit de l'homme, comme le disait encore Lacordaire dans un de ces mouvements oratoires qui électrisaient ses auditeurs :

« La publicité est une puissance qui force les ennemis d'une cause à se prononcer tout haut et à concourir malgré eux à la formation authentique d'une histoire qu'ils détestent et qu'ils voudraient anéantir. C'est en vain : la publicité les presse ; il faut qu'ils parlent et que, même en calomniant, ils disent assez la vérité pour qu'elle ne puisse plus périr. C'est là, Messieurs, ce qui sauve l'histoire ; il n'y a rien

[1] *Discours sur la loi de l'histoire*, 1854.

à quoi dans le monde on en veuille plus ; les oppresseurs des peuples et les oppresseurs de Dieu ne travaillent à rien plus ardemment qu'à empêcher l'histoire d'exister ; ils rassemblent contre elle le silence des quatre vents du ciel, ils renferment leurs victimes dans les murs étroits et profonds des cachots ; ils mettent autour encore des canons, des lances, tous les appareils de la menace et de la peur ; mais la publicité est plus forte que tout empire, elle entraîne ceux-là même qui l'ont en exécration ; elle les contraint de parler, les canons se détournent, les lances se baissent, et l'histoire passe [1] ! »

Lacordaire voyait ainsi les hommes et les choses se mettre d'accord pour réaliser et pour justifier ses rêves de jeune homme. Il jouissait de ce triomphe inattendu, mais sans ivresse et sans orgueil... « Accomplir son devoir avec courage et simplicité est encore le chemin le plus sûr pour obtenir des hommes la justice d'une vraie admiration.... Le temps est néces-

[1] *Conférence de Notre-Dame. Sur la puissance publique de Jésus-Christ.*

saire à tout, écrivait-il, il suffit d'être prêt toujours sans anticiper jamais sur l'heure marquée par la Providence. Quelle différence entre 1834 et 1844 ! Il a suffi de dix ans pour changer toute la scène[1]... Ce que nous avons gagné dans cette dernière campagne en unité, en force, en avenir, est à peine croyable ; quand même la cause de la liberté d'enseignement serait perdue pour cinquante ans, nous avons gagné plus qu'elle-même, parce que nous avons gagné l'instrument qui nous la procure, et avec elle bien des libertés nécessaires au salut de la France et du monde[2]... Si ce pauvre abbé de la Mennais avait su attendre, quel moment pour lui ! Hélas ! nous le lui avions tant dit ! il serait plus grand que jamais... Il suffisait d'être humble et confiant dans l'Église. Jusqu'au dernier moment la partie était magnifique, elle l'était si bien, que la voilà gagnée... Plus jeunes et plus simples, nous avons accepté la direction de l'Église : nous avons reconnu avec droiture nos exagérations

[1] 15 mai 1844.
[2] 25 juin 1844.

de style et même d'idées; et Dieu, qui sonde les reins et les cœurs, a jeté sur nous un regard de miséricorde, il a daigné ne pas nous briser et même se servir encore de nous. Jamais il n'y eut dans l'Église l'exemple d'une récompense plus grande donnée à la soumission, à côté d'un châtiment plus terrible imposé à la révolte [1]. »

Ses conseils étaient, d'ailleurs, marqués au coin de la prudence et de cet esprit pratique qui l'a toujours caractérisé. Il nous exhortait à ne pas vouloir tout à la fois, à garder avec patience le terrain déjà conquis, à ne pas nous lancer dans des théories sans fond ni rive, surtout à ne pas fournir à nos ennemis des prétextes de crier sur les toits que nous voulions renverser de fond en comble la société française. Il n'intervint lui-même dans la polémique par aucun écrit ou aucun acte, et l'on n'y trouve pas la moindre allusion dans toutes ses conférences. C'est dans cette année guerroyante de 1844 qu'il prononça ses fameux discours sur *la Chasteté*, qui fermèrent

[1] 11 mars, 23 juin 1844.

la bouche à ses plus opiniâtres détracteurs, et dont la beauté reste à l'abri du temps et de la critique, comme une perle exquise qu'aucun souffle ne peut ternir. Mais l'universelle popularité de sa parole, les immenses auditoires qui partout se groupaient autour de la chaire dès qu'il y montait, c'étaient là des arguments bien autrement éloquents que des thèses de politique ou de droit public. Il lui suffisait de constater sa victoire par sa prédication à Paris et dans toute la France, et par la prise de possession du droit d'habiter en commun et de se vêtir à son gré, que nul n'osa lui contester dans les différents endroits où il séjourna avec ses frères. Il était, d'ailleurs, résolu à persévérer jusqu'au bout dans la voie qui lui permettait de déployer ce courage civique si rare en France et pourtant si nécessaire, surtout aux catholiques. Il annonçait nettement, en fondant ses diverses maisons, l'intention de recommencer au besoin le procès de l'École libre : « Se laisser tirer de chez soi par la force, y rentrer dès que la force sera loin, protester publiquement, réclamer judiciairement la jouissance de sa propriété; la jouissance re-

couvrée, y rentrer avec les siens[1] : » telle était la ligne qu'il s'était tracée et qu'il conseillait à toutes les communautés menacées. Heureusement, d'une part, la modération et la moralité du roi et de ses ministres, de l'autre, l'influence toute-puissante de la libre discussion, le dispensèrent de cette lutte judiciaire. Dix-sept ans plus tard, en repassant, sur son lit de mort, les souvenirs de ce grand moment de sa vie, il disait :

« Désormais dans toutes les chaires et sur « tous les chemins de la France, l'habit reli- « gieux a repris le droit de bourgeoisie qu'il « avait perdu en 1790. Ce fut là, à vrai dire, « la première conquête de l'Église de France « dans les grandes et difficiles voies de la li- « berté. Elle ne fut ni obtenue ni consacrée « par une loi, mais le triple résultat des be- « soins de la conscience, de la force cachée de « l'Évangile et de la modération du gouver- « nement. Ce gouvernement tenait à n'être pas « persécuteur, et quand il vit la tranquillité « publique assurée, il accepta tacitement ce

[1] Lettre du 30 avril 1845.

« qu'il n'aurait empêché qu'au prix de vio-
« lences qui n'étaient pas dans ses intentions.
« Dès qu'il y a chez un peuple des éléments
« sérieux de liberté, ces éléments travaillent,
« même sans le savoir, contre toutes les op-
« pressions, et, comme la vérité appelle la vé-
« rité, comme la justice appelle la justice, ainsi,
« dans ce cercle logique des choses divines et
« humaines, la liberté appelle la liberté. Il
« n'y a que les nations étouffées sous les ser-
« res du pouvoir absolu qui ne peuvent rien
« pour respirer plus à l'aise, parce que l'air
« même leur manque et que la bouche de leurs
« maîtres est scellée sur la leur avec l'airain.
« La France n'en était pas là. Elle avait une
« Charte, des assemblées indépendantes, des
« journaux libres, des écrivains, des orateurs,
« une religion qui sortait de son âme, et,
« quand un peuple est ainsi armé, c'est sa
« faute s'il ne conquiert pas les droits légiti-
« mes qui lui manquent encore [1]. »

On peut dire que dans cet éloquent retour sur la grande victoire qui immortalisa son

[1] *Mémoire* dicté en octobre 1861.

nom, Lacordaire ne s'est pas fait à lui-même une part assez belle. Il n'a pas assez dit que, sans son libéralisme notoire et incontesté, sans son adhésion résolue aux principes de la société moderne, jamais il n'aurait fait accepter son *Mémoire pour le rétablissement des Frères prêcheurs;* jamais il ne se serait fait écouter de la foule; jamais il n'aurait gagné dans l'opinion publique le procès de la liberté des ordres religieux. Et ne l'oublions pas : ce procès, il l'avait gagné hautement; et non-seulement le procès de son ordre, qu'on croyait écrasé à toujours sous le poids de l'impopularité de l'inquisition, mais encore le procès de tous les instituts religieux et celui des jésuites eux-mêmes. Ceux-ci avaient été un instant menacés par un ordre du jour fameux, un instant dispersés en apparence par ordre de leur général. Mais la haine anti-monastique n'avait pas osé aller plus loin. Pourquoi? Parce que le père Lacordaire avait osé, lui, paraître en froc à Notre-Dame, et, invoquant hardiment et franchement la liberté de conscience proclamée en 1789, mettre de son côté cette masse flottante qui, dans tous les pays et dans tous les temps,

a toujours décidé toutes les questions. Les loups ne cessaient pas d'être loups, et nous le voyons bien aujourd'hui; mais le père Lacordaire avait fait honte à ceux qui hurlaient avec eux, et, au nom de la liberté, il les avait retournés contre les hommes d'oppression.

VI

Nature et caractère de son éloquence.

A partir de l'année décisive qui inaugura ces luttes mémorables et fécondes, la vie de Lacordaire se partagea entre la clôture et la chaire.

On n'attend, certes, pas de moi le récit de sa vie religieuse. C'est à ses frères, à ses fils, à ceux qu'il a enfantés, par une surabondance de force et d'amour, à la vie religieuse, dans un siècle où tout semblait condamner une telle entreprise, c'est à eux seuls qu'il peut appartenir de dévoiler les pieux mystères de ces vingt-deux années écoulées dans la stricte et parfaite observance d'une règle aussi sévère que minutieuse. Je me sens à la fois indigne et incapable de toucher à cette arche sainte. Je dirai seulement, sans craindre aucun démenti, que jamais religieux ne fut plus fidèle à son

REV. JAMES A. GRANT BEQUEST TO
ST. MARY'S COLLEGE LIBRARY, 1926

état, ne dompta plus cruellement sa chair, n'étancha plus généreusement cette soif d'immolation qu'il a nommée la « moitié généreuse de l'amour. » Ce qu'il nous a lui-même raconté des pénitences et des humiliations volontaires que s'imposait saint Dominique pour se délivrer des atteintes du mal, le régénérateur moderne de l'ordre dominicain l'accomplissait avec une énergique simplicité qui n'altérait en rien ni l'indulgence habituelle de son âme, ni même la sérénité de son aspect. C'est une opinion très-répandue chez ceux qui l'ont suivi de plus près, pendant sa vie monastique, que ses jours ont été abrégés par les macérations excessives où il s'est complu. Quand tous les secrets de cette généreuse vie seront connus, l'orateur disparaîtra devant le religieux ; et le prestige de cette parole qui a remué, éclairé, converti tant d'âmes, semblera une moindre merveille que l'austérité formidable de sa vie, que les rigueurs dont il châtia sa chair, que sa tendresse passionnée pour Jésus-Christ.

Il me convient mieux de parler de sa vie oratoire. Mais là encore, c'est aussi Jésus crucifié que tout d'abord j'aperçois et que j'adore.

Car je veux et je dois y insister, de peur que mes instincts laïques, mes prédilections personnelles, mes ardeurs politiques, dans un récit qui en portera naturellement l'empreinte, ne jette comme un voile trop terrestre sur cette vérité souveraine. Lacordaire fut avant tout le prêtre, le confesseur, le disciple pénitent de Jésus crucifié. Encore séminariste, il avait écrit : « Je veux sortir de cette vie naturelle et me consacrer tout entier au service de celui qui ne sera jamais ni jaloux, ni ingrat, ni vil [1]. » Et tout, dans sa parole comme dans sa vie, porte l'empreinte de cet amour après lequel il n'y a plus d'amours. Qu'on écoute ce cri de surnaturelle tendresse lorsqu'au début de sa station de 1846, au lendemain des luttes les plus vives entre toutes celles dont nous parlions tout à l'heure, il annonça qu'il allait parler de la vie intime de Jésus-Christ.

« Seigneur Jésus, depuis dix ans que je parle de votre Église à cet auditoire, c'est, au fond, toujours de vous que j'ai parlé, mais enfin, aujourd'hui plus directement j'arrive à vous-

[1] Lettre à M. Lorain, p. 837.

même, à cette divine figure qui est chaque jour l'objet de ma contemplation, à vos pieds sacrés que j'ai baisés tant de fois, à vos mains aimables qui m'ont si souvent béni, à votre chef couronné de gloire et d'épines, à cette vie dont j'ai respiré le parfum dès ma naissance, que mon adolescence a méconnue, que ma jeunesse a reconquise, que mon âge mûr adore et annonce à toute créature. O Père ! ô Maître ! ô Ami ! ô Jésus ! secondez-moi plus que jamais, puisque étant plus proche de vous, il convient qu'on s'en aperçoive, et que je tire de ma bouche des paroles qui se sentent de cet admirable voisinage [1]. »

Les huit discours de cette année 1846 roulent exclusivement sur Jésus-Christ, et c'est là, à mon sens, que se trouvent les plus merveilleux trésors de son éloquence. Qu'on en juge par ces paroles qu'on ose à peine citer, lorsqu'on n'a pour les transcrire qu'une plume profane, mais que n'oublieront jamais ceux qui ont eu le bonheur de les entendre.

« Poursuivant l'amour toute notre vie, nous

[1] 1re Conférence de 1846.

ne l'obtenons jamais que d'une manière imparfaite qui fait saigner notre cœur. Et l'eussions-nous obtenu vivants, que nous en reste-t-il après la mort? Je le veux, une prière amie nous suit au delà de ce monde, un souvenir pieux prononce encore notre nom, mais bientôt le ciel et la terre ont fait un pas, l'oubli descend, le silence nous couvre, aucun rivage n'envoie plus sur notre tombe la brise éthérée de l'amour. C'est fini, c'est à jamais fini, et telle est l'histoire de l'homme dans l'amour.

« Je me trompe, Messieurs, il y a un homme dont l'amour garde la tombe; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie; qui chaque jour renaît dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes; qui est visité dans son berceau par les bergers et par les rois, lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans

tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit plus que l'amour, produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des milliers d'adorateurs le détachent chaque jour du trône de son supplice, se mettent à genoux devant lui, se prosternent au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là, par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable passion ressuscite de la mort et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'honneur, la joie et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi, dans son supplice et sa tombe, par une inextinguible haine, et qui, demandant des apôtres et des martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apôtres et des martyrs au sein

de toutes les générations. Il y a un homme enfin, et le seul qui ait fondé son amour sur la terre, et cet homme c'est vous, ô Jésus ! vous qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment, ouvre mes entrailles, et en arrache cet accent qui me trouble moi-même et que je ne me connaissais pas [1]. »

Ah! oui, cet accent, il ne se le connaissait pas, ni nous non plus ; et nul d'entre nous n'en avait jamais entendu de pareil ; et parmi ceux qui l'ont entendu ce jour-là, nul ne l'oubliera jamais. Quelle que soit leur faiblesse, ils n'oublieront jamais ces jours où la fibre du beau, du vrai, du grand, du bien, a tressailli dans leur cœur, sous le coup de cette parole ; où ils ont vu et entendu jaillir d'une poitrine sacerdotale, comme du rocher frappé par la verge divine, ce fleuve impétueux et limpide, bouillonnant et irrésistible, comme un torrent des Alpes. Oui, j'évoque avec confiance autour de cette grande et chère mémoire tous ceux

[1] 39e Conférence. *De l'établissement du règne de Jésus-Christ.*

que j'ai vus naguère rassemblés en rangs pressés et palpitants d'émotion autour de la chaire de Notre-Dame. Ils se font rares et vieux. Mais, certes, ils ne sauraient être tous morts par le cœur et par la mémoire. Qu'ils parlent donc et qu'ils disent tout ce qu'ils ont dû de bonheur irréprochable, de sainte exaltation, d'indomptable confiance, de chrétienne fierté, à cette voix éteinte! Où est-il celui d'entre ses auditeurs d'autrefois, qui pourrait aujourd'hui rentrer seul et triste, dans Notre-Dame silencieuse, et s'arrêter devant cette chaire veuve à jamais de son hôte le plus illustre, sans que l'écho de cette incomparable parole retentisse dans son cœur? sans que, devant son regard rajeuni, ces larges nefs ne s'emplissent de nouveau de cette foule émue et frémissante, buvant à longs traits aux sources débordées de l'enthousiasme et de la foi?

Si hi tacuerint, lapides clamabunt. Oui, cette enceinte vénérable, qui a traversé tant de souillures et tant de triomphes, gardera inviolable le souvenir de celui qui ramena dans ses flancs longtemps déserts des flots de fidèles fascinés et d'infidèles éblouis ou ébranlés.

LIBRARY ST. MARY'S COLLEGE

Empire invincible de l'éloquence ! qui n'est exercé que par les plus grands d'entre les enfants des hommes, et que les plus obscurs subissent avec délices, mais qu'il est permis de reconnaître et nécessaire de proclamer, puisque dans la patrie de Bossuet et de Berryer, il s'est trouvé une école religieuse et politique pour maudire la parole libre, pour en faire un péril public et une infirmité sociale! « Il y a des paroles, dit madame Swetchine, qui valent les meilleures actions, parce qu'en germe elles les contiennent toutes, et, lorsque le regard, l'accent, leur sont fidèles, ce n'est plus la terre, c'est la révélation de l'infini [1]. » C'est précisément ce regard, cet accent, dont Lacordaire avait plus qu'aucun autre le secret, qui fait le charme et le prix de l'éloquence, et qui donne à la parole parlée une supériorité si infinie sur la parole écrite. Pourquoi Cicéron parmi les anciens, Bossuet parmi les modernes, qui ont beaucoup plus écrit que parlé, sont-ils surtout célèbres comme orateurs? Pourquoi Démosthène, Périclès, Chatham, Burke,

[1] *Pensées*, 1811.

Mirabeau, excitent-ils, après un siècle et après vingt siècles, une admiration sans rivale? C'est que l'homme a besoin d'entendre, de voir celui qui lui prêche la justice et la vérité. La multitude et la postérité elles-mêmes qui n'ont jamais vu ni entendu l'orateur, ont besoin, pour croire en lui, de savoir que, à un jour donné, il s'est montré à visage découvert devant ses semblables, qu'il a échangé son regard avec le leur, bravé leurs murmures ou commandé leur silence. Elles ont besoin de savoir qu'on a pu lire sur son front et dans son attitude si tout en lui répond à sa parole, s'il n'est pas une de ces âmes équivoques qui distillent dans l'ombre, sans émotion et sans péril, des homélies ou des imprécations. Là est donc la pierre de touche de la sincérité, de l'autorité, du courage; là le secret de cet ascendant suprême du grand don de l'éloquence qui désespère tous les scribes de bas étage dont la bouche ne s'est jamais ouverte en public, qui excite leur implacable dépit, qui leur fait dire comme aux Athéniens esclaves des Césars et rebelles à la prédication de saint Paul : *Quid vult seminiverbius hic?* Là est ce qui empêche

le premier venu de prendre ou de garder l'empire des âmes. Là est ce qui fait de la voix humaine une musique si exquise et si céleste quand elle sert d'instrument à la vérité, à la tendresse, au courage.

Mais qui nous rendra l'éclair de ce regard, la magie de cette voix, la puissance de ce geste « qui achève la parole? » qui nous peindra ces surprises, ces hardiesses et ces familiarités, ces élans aventureux, où semblait se jouer un génie aussi audacieux que sûr de lui-même, côtoyant le précipice sans y tomber jamais, puis planant au plus haut des cieux d'un essor que Bossuet seul a surpassé dans la chaire française, qui enlevait littéralement ses auditeurs et les laissait en proie à une émotion qu'un seul mot peut rendre, ce mot de *ravissement* dont on fait un si vulgaire abus, mais qui rappelle dans la langue chrétienne les visions miraculeuses de saint Paul : *Quoniam raptus est in paradisum ?*

Oui, comme saint Paul et comme ses deux glorieux compatriotes saint Bernard et Bossuet, ce petit prêtre bourguignon de nos jours et de notre pays a été véritablement un prince de la

parole : *Quoniam ipse erat dux verbi*[1]. Il a connu le chemin de nos cœurs ; il les a envahis, emportés, enchaînés, non par cette admiration éphémère et banale qu'excite le talent, mais par cet ascendant mystérieux qui appartient à la parole humaine lorsqu'elle s'abreuve aux sources d'en haut, lorsqu'elle devient cette éloquence sacerdotale que Lacordaire a portée au comble, dont il a connu tous les secrets, et dont il a ainsi défini la nature :

« Le prêtre est un homme éloquent, car il doit rendre la vie sur ses lèvres à la parole de Dieu, et l'éloquence n'est pas autre chose que la parole qui vit. Deux tombeaux sont entre les mains du prêtre, le livre des Écritures et le tabernacle de l'autel ; tous les deux renferment sous des signes inanimés l'éternelle vie ; tous les deux attendent qu'on les ouvre à la multitude affamée du pain de la parole et du pain de la vie. Ah ! comment le prêtre possesseur de ce double trésor et y croyant du fond du cœur, pourrait-il ne pas être éloquent ? Tous les saints l'ont été ; ils

[1] *Act.*, XIV, 2.

l'ont été sans génie, parce que si le génie est nécessaire à l'éloquence humaine, il ne l'est pas à l'éloquence divine. La foi et l'amour n'ont pas besoin de génie : ils parlent, et toute la terre les reconnaît[1]. »

Mais est-il vrai que le prodigieux effet produit par la parole de Lacordaire tînt uniquement à l'improvisation ? n'en restera-t-il rien après ces « courtes années de l'orateur, et ces assemblées éphémères qui se forment des quatre vents du ciel autour de la parole d'un homme et qui se dispersent ensuite pour ne plus se réunir[2] ? » peut-on admettre, avec un critique quelquefois mieux inspiré, que les discours du père Lacordaire « sont aujourd'hui illisibles, et que l'impression, en figeant la lave brillante de l'improvisation, ne nous a laissé qu'un amas de scories[3] ? » Si nous émettions un avis semblable sur quelque orateur protestant, on nous acccuserait certainement de sacrifier la vérité à l'esprit de secte. J'aime mieux

[1] Panégyrique du B. Pierre Fourrier.
[2] *Notice sur Frédéric Ozanam.*
[3] M. Ed. Scherer, dans *le Temps* du 8 décembre 1861.

supposer que l'auteur de cet étrange jugement n'a jamais ouvert les quatre volumes qui renferment les discours imprimés de notre illustre mort, et j'ai la certitude qu'il sera désavoué par tous ceux qui les ont parcourus.

Sans doute, l'improvisation a été pour beaucoup dans le succès de Lacordaire; car c'était, chose si rare, un véritable improvisateur! Il préparait, par un travail intense, mais court, ses discours, et ne les écrivait pas; il ne corrigeait que très-peu, je dirais volontiers trop peu, la sténographie de chacune de ses Conférences, recueillies au pied de sa chaire, présentées dès le lendemain à son examen, et publiées dans la semaine sous la forme qui leur a été définitivement conservée. Sans doute aussi il y avait dans son accent, presque au même degré que chez M. Berryer (cet autre roi des improvisateurs), ce quelque chose de poignant et d'inimitable qui atteint les cordes les plus intimes de l'âme, et qui, en trahissant la sincérité et la profondeur de l'émotion chez l'orateur, bouleverse et enlève l'auditoire. Je me souviens encore, avec un frémissement intime, de l'intonation désespérée de sa voix lorsque, dans

le tableau de la fragilité des affections d'ici-bas que je citais tout à l'heure, il prononça ces mots : « *C'est fini, à jamais fini!* » Mais je ne crains pas d'affirmer, en faisant abstraction de toute partialité d'ami, et en invoquant une certaine expérience pratique des principaux orateurs de mon temps, qu'il n'y en a jamais eu parmi nous dont les improvisations résistent aussi bien à la lecture et conservent, dans cette redoutable épreuve, autant de flamme, de vie et de couleur. Ceux qui l'ont entendu et qui le lisent retrouvent facilement l'attrait invincible qu'ils avaient naguère subi. Ceux qui ne pourront que le lire découvriront en lui, malgré tous ses défauts, un écrivain accompli à côté d'un orateur merveilleux.

Que son talent ait eu des défauts et des lacunes, ce n'est certes pas moi qui le nierai. Je les lui ai trop de fois signalés de son vivant pour n'avoir pas le droit de les reconnaître aujourd'hui. Il était incomplet, comme le sont tous les hommes, même les plus grands. Il n'échappait pas toujours à l'emphase; il ne reculait pas assez devant la déclamation, et la responsabilité de ces vices, beaucoup plus sensi-

bles chez ses trop nombreux imitateurs, doit remonter jusqu'à lui. Sa dialectique était parfois faible et confuse ; il inquiétait et désolait souvent ses auditeurs en donnant à l'objection qu'il énonçait, avant de la combattre, une force qui ne paraît pas toujours suffisamment renversée par ses réfutations. Il arrivait trop rarement à la beauté par la simplicité. Quoique sa voix ait été, à coup sûr, la plus éloquente qui ait retenti dans la chaire chrétienne depuis Bossuet, il lui a précisément manqué cette simplicité sublime par où ce génie *incomparable* touche à la perfection. Lacordaire avait même un certain penchant pour la subtilité, non-seulement dans la forme, mais dans la pensée même, et c'était un lien de plus entre lui et cette sainte et noble femme dont le nom demeurera uni au sien dans l'histoire de notre temps, comme dans le cœur de tous ceux qui les ont aimés.

Personne, d'ailleurs, ne le suivait, dans sa chaire, avec une plus tendre sollicitude que madame Swetchine : « Je sens, disait-elle, tous ses périls, je tremble à chaque écueil, je ressens tous les coups. » Et elle faisait à la fois le por-

trait et l'apologie de cette parole si originale dans ces lignes qu'il faut citer : « Son discours est pour le sens humain comme la sainteté elle-même : s'il blesse, il ravit. Jamais on n'a tant exposé en apparence la chose qu'on voulait défendre, et jamais on n'en a fait ressortir des rayons plus divins[1]. »

Son goût littéraire et ses connaissances historiques manquaient, j'oserai le dire, de sûreté comme d'étendue. Pas plus que M. de la Mennais, il n'avait étudié sérieusement l'histoire, surtout celle du moyen âge; il n'avait trempé par aucun côté dans la grande rénovation des études historiques qui est l'un des traits distinctifs et l'une des meilleures gloires de notre siècle. On eût dit que son érudition se bornait d'une part au *De viris* et à Cornélius Nepos; de l'autre aux classiques purement scolaires

[1] *Lettres* publiées par M. de Falloux, t. II, p. 386. — Tant que sa santé le permit, elle assista aux conférences de Notre-Dame. « Voulez-vous voir la mère du prédicateur ? » disait-on à deux personnes qui l'écoutaient avec une admiration manifeste. « Mais elle est morte depuis dix ans! — Non : la voilà ! regardez-la. » Et on montrait madame Swetchine, cachée derrière une colonne, mais dont la constante assiduité, la vigilante attention, et l'évidente béatitude avaient donné lieu à cette touchante illusion.

appris par cœur dans son enfance. Ce *romantique échevelé*, comme on le croyait et comme on le disait beaucoup, était au contraire le plus obstiné, et j'ajouterai le plus étroitement obstiné des classiques. La mythologie, l'histoire grecque et romaine, lui semblaient un arsenal inépuisable. Jamais, de notre temps du moins, on n'a plus usé et abusé de Brutus et de Socrate, d'Épaminondas et de Scipion. Il s'était fait ainsi un petit bagage littéraire, dont il ne se séparait jamais, dont il tirait souvent un parti merveilleux, mais dont en général il n'usait pas assez sobrement. Son goût, si grand, si élevé, n'était pas irréprochable ; il admirait et citait volontiers le médiocre, et on l'a vu soutenir, il n'y a pas longtemps, une longue contestation, par écrit et de vive voix, pour maintenir, dans un de ses plus beaux écrits, deux pitoyables vers de *Tancrède*. Impossible de lui faire comprendre que, lorsqu'on veut citer Voltaire, ce n'est pas dans ses tragédies qu'il faut le chercher. Il a dit un jour en chaire : « Par la grâce de Dieu, j'ai horreur du lieu commun, » et jamais il ne s'est plus trompé que ce jour-là. Ce n'est pas qu'il ne cherchât et

qu'il n'ait réussi à y échapper dans la conception générale de ses discours : mais il y retombait plus qu'il ne l'a cru dans l'exécution. Du reste, s'il ne détestait pas le lieu commun oratoire, il l'a quelquefois créé, ce qui n'est pas donné à tout le monde, et ce qui indique toujours une heureuse facilité à maîtriser l'imagination de ses contemporains comme à utiliser leurs préjugés. C'est lui qui a le premier, dans un article de *l'Avenir*, exhumé ce titre de la chronique des *Gesta Dei per Francos*, dont on use depuis lors, à tort et à travers, dans la littérature ecclésiastique; c'est lui surtout qui, en invoquant sans cesse l'empereur Napoléon Ier et sa prétendue conversion à Sainte-Hélène, a fait du météore impérial un des lieux communs les plus répugnants et les plus malavisés de la chaire chrétienne.

Cette part faite à la critique avec une impartiale sévérité, et toutes ces taches, avec bien d'autres, si l'on veut, constatées et reconnues, je ne crois pas trop m'avancer en demandant si, parmi les auteurs et les écrivains de notre temps, il y en a un seul qui laissera des pages supérieures pour le fond ou pour la

forme à certaines pages du père Lacordaire. Il me faut bien appuyer cette assertion par des preuves, et, après avoir tant cité, il faut qu'on me permette de citer encore, ne fût-ce que cette page si neuve et si consolante qu'on a besoin de relire souvent dans un siècle dont tous les progrès aboutissent à faciliter et à populariser le despotisme :

« Longtemps le dernier des capitaines avait rivé le sort à sa volonté; les Alpes et les Pyrénées avaient tremblé sous lui ; l'Europe en silence écoutait le bruit de sa pensée, lorsque, las de ce domaine où la gloire avait épuisé toutes ses ressources pour lui complaire, il se précipita jusqu'aux confins de l'Asie. Là, son regard se troubla, et ses aigles tournèrent la tête pour la première fois. Qu'avait-il donc rencontré? était-ce un général plus habile que lui? Non. Une armée qui n'eût pas encore été vaincue? Non. Ou bien était-ce l'âge qui refroidissait déjà son génie? Non. Qu'avait-il donc rencontré? Il avait rencontré le protecteur des faibles, l'asile des peuples opprimés, le grand défenseur de la liberté humaine : il

avait rencontré l'espace, et toute sa puissance avait failli sous ses pieds.

« Car, si Dieu a créé de telles barrières au sein de la nature, c'est qu'il a eu pitié de nous. Il savait tout ce que l'unité violente renferme de despotisme et de malheur pour la race humaine, et il nous a préparé dans les montagnes et dans les déserts des retraites inabordables. Il a creusé la roche de saint Antoine et de saint Paul, premier ermite; il a tressé avec la paille des nids où l'aigle ne viendra pas ravir les petits de la colombe. O montagnes inaccessibles, neiges éternelles, sables brûlants, marais empestés, climats destructeurs, nous vous rendons grâce pour le passé et nous espérons en vous pour l'avenir! Oui, vous nous conserverez de libres oasis, des thébaïdes solitaires, des sentiers perdus; vous ne cesserez de nous protéger contre les forts de ce monde; vous ne permettrez pas à la chimie de prévaloir contre la nature et de faire du globe, si bien pétri par la main de Dieu, une espèce d'horrible et étroit cachot où l'on ne respirera plus librement que la vapeur, et où le fer et le feu seront les pre-

miers officiers d'une impitoyable autocratie[1].»

Mais laissons ces régions de l'histoire et de la philosophie sociale, où se complaisait, peut-être trop souvent, notre ami ; suivons-le dans ce domaine des mystères de l'âme, qu'il a parcouru, sondé, décrit avec une si émouvante perspicacité. Où trouverait-on une peinture mieux étudiée et plus suave de cette mélancolie pure et généreuse qu'éveille dans la jeunesse la soif de l'infini ? et ne croit-on pas retrouver la plume de René, mais purifiée et retrempée par la vérité suprême, dans les lignes que voici :

« A peine dix-huit printemps ont-ils épanoui nos années, que nous souffrons de désirs qui n'ont pour objet, ni la chair, ni l'amour, ni la gloire, ni rien qui ait une forme ou un nom. Errant dans le secret des solitudes ou dans les splendides carrefours des villes célèbres, le jeune homme se sent oppressé d'aspirations sans but ; il s'éloigne des réalités de la vie comme d'une prison où son cœur étouffe, et il demande à tout ce qui est vague et incertain, aux nuages du soir, aux vents de l'au-

[1] *Conférences de Notre-Dame*, 31e Conférence, 1845.

tomne, aux feuilles tombées des bois, une impression qui le remplisse en le navrant. Mais c'est en vain : les nuages passent, les vents se taisent, les feuilles se décolorent et se dessèchent sans lui dire pourquoi il souffre, sans mieux suffire à son âme que les larmes d'une mère et les tendresses d'une sœur. O âme, dirait le prophète, pourquoi es-tu triste et pourquoi te troubles-tu? Espère en Dieu. C'est Dieu, en effet, c'est l'infini qui se remue dans nos cœurs de vingt ans touchés par le Christ, mais qui se sont éloignés de lui par mégarde, et en qui l'onction divine, n'obtenant plus son effet surnaturel, soulève néanmoins les flots qu'elle devait apaiser. Jusqu'en nos jours déjà blanchis, il nous revient de ces secousses d'autrefois, de ces apparitions mélancoliques que les anciens croyaient un apanage du génie, et dont ils ont dit : *Non est magnum ingenium sine melancolia.* L'âme, faiblissant par intervalles, se retourne douloureusement sur elle-même, elle redescend aux rivages de sa jeunesse pour y rechercher ses larmes, et, ne pouvant plus pleurer comme alors, elle se nourrit un

moment de leur amer et pieux souvenir [1]. »

Celui qui parlait ainsi de la jeunesse, dix ans avant sa mort, avait sans doute traversé ces douces et périlleuses rêveries. Mais comment s'expliquer qu'il ait trouvé des accents si intimes et si vrais pour peindre des émotions qu'il n'a jamais connues? Tout jeune encore, il répondait à un ami qui lui faisait part de son mariage : « Moi aussi, j'espère bien me marier un jour, j'ai une fiancée belle, chaste, immortelle; et notre mariage, célébré sur la terre, se consommera dans les cieux. Je ne dirai jamais : *Linquenda domus et placens uxor* [2]. » Sur son lit de mort il disait : « Avant d'aimer Dieu, j'avais aimé la gloire, *et rien autre chose.* »

Tout, dans les souvenirs de ceux qui l'ont le mieux connu, démontre la sincérité de cette affirmation. Et cependant, avec cette pénétration merveilleuse que l'on rencontre chez tous les grands maîtres de la parole chrétienne, et jusque dans le froid Bourdaloue, il a fouillé

[1] 60e Conférence, 1850.
[2] Lettre citée par M. Lorain, *Correspondant*, t. XVII, p. 835.

et illuminé non-seulement les passions coupables dont les consciences troublées et pénitentes pouvaient lui révéler la ténébreuse horreur, mais encore et surtout les mystérieux replis des affections pures et légitimes qu'il s'était interdites. Il en a parlé avec un charme où la beauté le dispute à la vérité. Ce n'est pas de ses immortels discours sur *la Chasteté*, mais d'un autre plus récent et moins connu, que je veux extraire cette page sur l'amour dans le mariage :

« Si, pris de compassion et d'amitié pour vos secrètes blessures, je voulais vous persuader d'être chastes... si quelque jeune âme a touché mon cœur de tendresse, et que je veuille faire tomber de ses mains la coupe trompeuse du mal, je lui dirai : Ami, enfant de ta mère et frère de ta sœur, enfant de ta mère qui t'a mis au monde dans la continence sacrée du mariage, frère de ta sœur dont tu gardes et dont tu respires la vertu, ah ! ne déshonore point en toi-même ce grand bien qui t'a fait homme ; conserve dans une chair fragile l'honneur de ton âme, la source religieuse d'où s'épanche la

vie, et où fleurit l'amour. Prépare à ta couche future des amitiés saintes, des embrassements que le ciel et la terre puissent bénir; sois chaste pour aimer longtemps, pour être aimé toujours. Il y a au monde entre ta mère et ta sœur, entre tes aïeux et ta postérité, une frêle et douce créature qui t'est destinée de Dieu; cachée à tous les regards, elle nourrit en silence la fidélité qu'elle te promettra, elle vit déjà pour toi qu'elle ignore; elle t'immole ses penchants, elle se reproche tout ce qui pourrait déplaire un jour au moindre de tes désirs. Ah! garde-lui ton cœur comme elle te garde le sien; ne lui apporte pas des ruines en échange de sa jeunesse; et, puisqu'elle se sacrifie pour toi par un amour anticipé, fais à ce même amour, dans les *replis* de tes passions, un juste et sanglant sacrifice [1]! »

Jusque dans les dernières effusions de son éloquence et de son âme sacerdotale, on retrouve cette peinture achevée de ce que Pascal appelait *les passions de l'amour*.

[1] 61e Conférence. *De l'Épreuve*, 1850.

« Si je dis à un homme : Je vous estime... je vous admire... je vous vénère, ne puis-je pas lui dire autre chose encore ! ai-je épuisé dans ce mot la parole humaine tout entière? Non, j'ai encore une chose à lui dire, une seule, la dernière de toutes ; je puis lui dire : Je vous aime. Dix mille mots précèdent celui-là, mais aucun autre ne vient après dans aucune langue, et, quand on l'a dit une fois à un homme, il n'y a plus qu'une ressource, c'est de le lui répéter à jamais [1]. »

« Tôt ou tard, dit Vauvenargues, nous ne jouissons que des âmes. Mais, à cause de notre structure à la fois spirituelle et corporelle, la première recherche que nous faisons des âmes est au frontispice de notre être, dans la beauté sensible... En présence de ce spectacle du visage humain, où commence la révélation du monde invisible, l'homme se trouve... Il n'eût pas versé une goutte de sang pour l'univers, il est prêt à le donner tout entier pour une créature qui n'a qu'un jour de vie et qu'une heure

[1] 4e Conférence de Toulouse, 1854.

d'éclat. Un regard l'y décide, et si tout à coup la parole s'ajoute au regard, si cette puissance, qui n'est dans le reste de la nature qu'un son, un air, un murmure, une mélodie, devient une voix vivante qui dit la pensée d'une âme; alors l'amour, qui n'était qu'un instinct, se transfigure lui-même avec la beauté qui en est la cause, et la mort se tait devant un sentiment qui ne peut plus avoir de maître que la vertu. Hélas! je me trompe. Le temps est aussi son maître. Né des sens bien plus que de l'esprit, cet amour dépend du souffle qui passe sur le visage aimé. Un trait qui s'altère, une ride qui se creuse, suffit pour l'absorber et l'éteindre. Souvent même, la cause demeurant tout entière, l'effet s'évanouit. On voit des amours effrénés tomber comme un vent qui s'apaise, et celui-là même qui adorait tout à l'heure ne sait pas d'où vient l'indifférence qui a glacé son transport... Il faut donc à l'amour, comme à tout ce qui est durable, l'océan de l'éternité... Mais pouvons-nous jamais aimer Dieu de personne à personne, comme un être vivant que nous tenons dans nos bras, qui nous parle, qui nous répond, qui nous

dit : Je vous aime ? Ah ! sans doute, ce mot est trompeur dans la bouche de l'homme, il est souvent trahi, plus souvent oublié ; mais pourtant il est dit, il est dit sincèrement, il est dit avec le sentiment qu'on ne le retirera jamais. Il remplit de son immensité un jour de notre existence, et, lorsqu'il tombe à terre comme une fleur qui s'est fanée, nous lui donnons quelque part encore dans notre souvenir un tombeau doux et sacré [1]. »

Achevons de faire connaître ce prêtre lorsqu'il est aux prises avec les transports et les mécomptes des liaisons humaines, et voyons comment il s'y prend pour conduire doucement au refuge divin un cœur enivré et meurtri par les chimères des passions. Empruntons à ses lettres, encore plus éloquentes, s'il est possible, que ses discours, ce fragment que nous livre une confidence généreuse et qu'il adressait, tout jeune encore, à un ami jeune comme lui, et que des peines de cœur avaient porté à chercher quelques jours de retraite

[1] 5e Conférence de Toulouse, 1854.

dans une communauté : « Dieu vous a donné « une rude part dans les maux de cette vie; il « vous a frappé comme à plaisir, moins en « enfant qu'on châtie qu'en victime qu'on « immole, et toutefois vous ne remarquez pas « le penchant qu'il vous a donné pour lui. « S'il veut votre âme tout entière, faut-il s'é- « tonner qu'il lui ôte tout ce qui pourrait l'en- « chaîner? C'est un Dieu doux, nous dit l'É- « criture. Ces caresses que vous rêvez, cet « amour doux et légitime qui coulerait comme « un baume de votre cœur épris, ces choses « ineffables de l'affection pure qu'il est donné « aux hommes de goûter en passant : tout « cela, pourquoi votre Seigneur n'en aurait-il « pas peur s'il veut que vous l'aimiez unique- « ment? *Nous avons été broyés pour être « mêlés*, disait M. de Maistre, des peuples de « l'Europe; quand Dieu nous broie sous les « verges, n'est-ce pas pour que notre sang se « mêle au sien, le sien répandu si longtemps « d'avance sous des coups plus durs encore et « plus humiliants? n'est-ce pas pour que nous « ne cherchions pas d'autre tête que la tête « sanglante de notre Sauveur, pas d'autres

« yeux que ses yeux, pas d'autres lèvres que « ses lèvres, pas d'autres épaules où nous re- « poser que ses épaules sillonnées par les « fouets, pas d'autres mains et d'autres pieds « à baiser que ses mains et ses pieds percés de « clous pour notre amour, pas d'autres plaies « à soigner doucement que ses plaies divines « et toujours saignantes? Ah! mon ami, l'a- « mour n'est-il pas toujours l'amour? Vous « vous plaignez de n'être pas aimé, et Dieu « vous a donné au fond du cœur un amour « chaste, immense, invincible. Vous voudriez « y mêler d'autres amours profanes, et Dieu, « qui ne le veut pas peut-être, vous frappe et « vous blesse; il vous découvre l'infini, la « vanité du monde; il vous crucifie pour vous « faire aimer davantage et imiter le crucifié. « Probablement vous recevrez ma lettre dans « la solitude, dans un lieu où il y a d'autres « cœurs qui auraient aimé aussi la créature « avec délices et qui l'ont sacrifiée à Dieu. « J'ignore ses desseins particuliers sur vous, « mais je sais que son dessein sur tous les « hommes est d'être aimé d'eux, et que toute « sa providence est dirigée dans ce but. »

C'était donc ainsi que Lacordaire parlait aux jeunes gens de ces jeunes amours qu'il n'avait jamais connues. Et, chose merveilleuse, il n'a pas moins compris, sans l'avoir éprouvé davantage, un autre amour qui est de tous le plus pur et le plus ardent, le plus tendre et le plus légitime. Né le dernier, il l'emporte sur tout et survit à tout; il s'alimente de tout ce qui disparaît autour de nous et se fortifie de tout ce qui nous abat; il traverse le cœur attendri et isolé par l'âge d'une morsure plus poignante et plus profonde que les plus fougueuses passions de la jeunesse. C'est la passion du père pour l'enfant, surtout du père ou de l'aïeul au déclin de la vie pour la jeune âme bienheureuse qu'il voit éclore sous ses yeux. Et comment en serait-il autrement? Ni les premiers feux du jour naissant, ni le printemps en sa première verdure, ni la rose en ses premiers parfums, ni le premier chant du rossignol dans les nuits d'avril ou de mai, non, rien, absolument rien, dans la nature ou dans l'art, n'égale la beauté, la pureté, la grâce incomparable de l'enfant. Et rien, non, rien dans la religion elle-même, n'attire vers Dieu, ne révèle Dieu,

LIBRARY ST. MARY'S COLLEGE

comme la foi et la bonne foi de l'enfant, comme son cœur, sa voix et son regard; ce cœur si innocent et si passionné, qui veut tout avoir parce qu'il se donne tout entier, et tout savoir parce qu'il n'a rien à cacher : cette voix d'une mélodie si candide et si suave, qui parle à l'homme comme il faudrait toujours parler à Dieu ; ce regard serein et doux, naïf et lumineux, qui plonge sans efforts dans les profondeurs du ciel! Leurs anges voient toujours Dieu, a dit Notre-Seigneur. « Eux, ils n'en savent rien, mais ils en vivent et tressaillent de joie dans cette lumière, où ils croissent pleins de pressentiments, de germes, de ravissants élans [1]. » Ceux qui les aiment et qui ne vivent plus que de cet amour, sont parfois baignés, eux aussi, dans cette céleste lumière. La sagesse des nations a dit : *Si jeunesse savait! si vieillesse pouvait!* Or, le père qui aime, le vieux père, possède à la fois la science et la puissance : il sait et il peut aimer sans limite comme sans reproche.... Je m'arrête de peur que ces lignes n'aillent navrer quelque cœur

[1] Le P. Gratry. *Les Sources*, 2e partie.

désespéré de n'avoir pas connu cette félicité, ou, l'ayant connue, de l'avoir perdue sans retour.

Mais là même, dans cette joie suprême et irréprochable, l'inévitable amertume, l'inséparable infirmité des choses humaines, apparaît comme partout. Et voici comment Lacordaire nous l'annonce, nous l'explique et nous en console :

« Avec les premières ombres de la vieillesse, le sentiment de la paternité descend dans notre cœur et prend possession du vide qu'y ont laissé ses précédentes affections. Ce n'est pas une décadence, gardez-vous de le croire ; après le regard de Dieu sur le monde, rien n'est plus beau que le regard du veillard sur l'enfant, regard si pur, si tendre, si désintéressé, et qui marque dans notre vie le point même de la perfection et de la plus haute similitude avec Dieu. Le corps baisse avec l'âge, l'esprit peut-être aussi, mais non pas l'âme, par laquelle nous aimons. La paternité est autant supérieure à l'amour que l'amour lui-même est supérieur à l'amitié. La paternité couronne la vie. Ce serait l'amour sans tache et plein, si de l'enfant au père il y avait le retour égal de l'ami à l'ami, de

l'époux à l'épouse; mais il n'en est rien. Quand nous étions enfants, on nous aimait plus que nous n'aimions, et, devenus vieux, nous aimons à notre tour plus que nous ne sommes aimés. Il ne faut pas s'en plaindre. Vos enfants reprennent le chemin que vous avez suivi vous-mêmes, le chemin de l'amitié, le chemin de l'amour, traces ardentes qui ne leur permettent pas de récompenser cette passion à cheveux blancs que nous appelons la paternité. C'est l'honneur de l'homme de retrouver dans ses enfants l'ingratitude qu'il eut pour ses pères et de finir ainsi, comme Dieu, par un sentiment désintéressé [1].»

On ne se lasse pas de transcrire de telles pages. Et cependant, s'il faut en croire les superbes dédains de la critique incrédule, le père Lacordaire n'a pas laissé, « dans toute son œuvre oratoire, un seul passage qui, à la lecture, puisse être dit éloquent, une seule phrase qui remue encore quelque chose dans nos cœurs [2].»

[1] *Conférences de Notre-Dame*, 39e Conférence, 1846.
[2] M. Ed. Scherer, *le Temps*, 8 décembre 1861.

VII

Jugements erronés dont il a été l'objet. — Son caractère et ses qualités.

Mais c'est trop parler de l'orateur ; voyons l'homme. Voyons s'il n'y a pas chez l'homme public comme chez l'homme privé, plus d'un côté tout à fait inconnu à mettre en lumière ; s'il n'y a pas sur son compte plus d'une singulière erreur à redresser. Voyons-le aux prises avec la renommée, avec la grande position qu'il s'était créée, avec ses admirateurs passionnés comme avec ses obstinés détracteurs.

Lorsqu'il fut entré en possession de la gloire (car on peut bien décerner ce nom à l'immense popularité qui l'entoura longtemps), il n'en parut jamais ébloui : il conservait, dans tout l'éclat de ses triomphes, la modestie et la simplicité d'un enfant. Il semble s'être vu lui-

même comme dans un miroir, quand il a parlé de son ami Ozanam en ces termes : « Ce point si envié de l'assiette dans le succès, qui est presque toujours le signal d'une transformation égoïste dans le cœur de l'homme, l'avait laissé tel qu'il était.... Pendant vingt ans que je l'ai connu, je l'ai vu troublé, indigné, mais sans qu'il m'eût été possible d'y découvrir jamais l'ombre de hauteur ou d'affectation, ce qui est le signe certain d'une âme plus grande que la fortune et qui voit Dieu constamment. »

Simplement grand dans le triomphe, il fut plus grand encore dans sa lutte contre les passions haineuses et envieuses qui n'ont cessé de le poursuivre.

Les vrais grands hommes sont presque toujours mal jugés et mal compris par leurs contemporains. Nul n'a peut-être subi ce privilége de la grandeur au même degré que le père Lacordaire. Quand on connaît sa vie et son âme, on demeure stupéfait de la fausseté et de la niaiserie d'une foule de jugements émis à son sujet. Car il n'a pas eu seulement à lutter, comme tout homme supérieur, contre la jalousie, l'i-

gnorance et la frivolité, puis, comme tous les hommes publics de notre pays, contre la pitoyable instabilité du caractère français ; il a de plus rencontré un ordre spécial d'adversaires dans tous ceux que blessaient la rare noblesse de son caractère en même temps que l'éclatante originalité de son talent. Ayant atteint la plénitude de sa force et de sa renommée à une époque signalée entre toutes par la déchéance contagieuse des caractères et des convictions, par l'abaissement subit et complet de la température morale du pays, il a cruellement froissé tous ceux dont son intrépide tristesse était la vivante condamnation. Son âme haute et pure, incapable de courtiser la fortune dans n'importe laquelle de ses phases, semblait trop accuser tout ce qui ne l'avait pas imité. La malveillance aveugle et puérile qui l'avait assailli dès ses débuts, redoubla d'intensité pendant les dernières années de sa vie. La défiance naturelle que devait susciter l'originalité hardie de ses premières allures, s'était évanouie, chez tous les bons esprits, devant l'ensemble de sa carrière et la sagesse définitive de sa conduite : mais à cette

défiance avait succédé dans la tourbe vulgaire une sorte de répulsion mêlée de terreur. Les petits esprits et les petits cœurs, incapables d'enthousiasme, de courage et de générosité, incapables de comprendre la force dans l'action et la dignité de la retraite, l'avaient de tout temps méconnu et calomnié; ils le poursuivirent de leur impuissante aversion jusqu'à son dernier jour. Un moment, ils purent le croire abattu sous le double poids des événements et de leur hostilité satisfaite. Il n'en était rien ; passagèrement obscurcie par l'orage, sa gloire a toujours reparu pure et inébranlable. Elle a décrit son orbite comme un astre qu'accompagnent des satellites, non pas lumineux et dociles, mais destinés à rehausser par leurs ombres sa victorieuse splendeur. C'est ainsi qu'il a marché, toujours contesté et toujours triomphant, depuis ses premières conférences au collége Stanislas, où certains prêtres lui reprochaient de ne jamais prononcer le nom de Jésus-Christ, jusqu'au glorieux épilogue de toute sa vie, jusqu'à ce discours de réception à l'Académie si fier, si noble, si chrétien, et où, faute d'autres griefs, ses

pieux détracteurs lui firent un crime d'avoir cité Montesquieu !

Du reste, sans jamais fermer les yeux sur les inimitiés dont il était victime, il sut leur opposer toujours une dignité simple et une sereine indifférence. Personne ne les a mieux connues et ne les a plus froidement dédaignées. Jamais nul n'a saisi sur ses lèvres une parole d'amertume contre ses dénonciateurs et ses persécuteurs. Il élevait contre les petitesses de la jalousie le même rempart que contre les orages les plus formidables : le silence. « Quand un homme met un quart de lieue entre lui et moi, j'en mets dix mille et je n'y pense plus[1]. » « Je sentais, » disait-il en parlant de la station qui le rendit maître du terrain à Paris en 1836, « je sentais tout autour de moi une fureur concentrée qui chercherait quelque part une issue à son mauvais vouloir. Le pape me mettrait la main sur la tête pendant toute ma vie, que je ne perdrais pas une injure, pas une calomnie, pas une mise en suspicion souterraine. Le tout est d'être irréprochable à Rome

[1] 10 août 1840.

et à Paris, d'être prudent, et d'agir sous la protection de Dieu avec une énergie invincible et un silence profond contre ses ennemis [1]. »

A mesure qu'il avançait dans la vie, la conscience de l'hostilité dont il était l'objet dut se rasseoir et s'épurer sans devenir moins poignante. « A proportion de ma vocation dans l'Église, Dieu m'a accablé pendant près de vingt ans d'une suite ininterrompue de choses douloureuses. Depuis mon entrée au séminaire, en 1824, jusqu'à ma station de 1844 à Paris, j'ai été en butte à une inimitié persévérante qui s'était condensée dans un certain nombre d'hommes capables de nuire beaucoup, et qui n'ont rien négligé pour me perdre de réputation et me pousser à des extrémités. Il m'a fallu vingt ans de patience, de douceur et de persévérance pour arriver à un peu de paix, qui durera ce qu'il plaira à Dieu [2]. »

De toutes les erreurs qui ont eu cours sur

[1] 13 août 1837.
[2] 22 juillet 1846.

le père Lacordaire, la plus répandue peut-être et la moins fondée est celle qui l'a fait regarder comme un esprit violent, emporté, sans mesure et sans frein, épris du bruit et du combat, épris surtout de certaines utopies, incapable de s'arrêter ou de se contenir. C'est précisément le contraire de la vérité.

Personne n'eut plus que lui le sentiment du réel, du possible. Il y avait en lui un fond solide et invariable de bon sens. Comme un coursier fougueux, mais dressé pour la guerre, il sut toujours sentir le mors et régler ses allures. Si quelquefois des aspirations trop ardentes, des conceptions trop hâtives l'ont un moment étourdi ou entraîné, ces fumées s'entr'ouvraient tout à coup et se déchiraient comme des nuages pour lui laisser voir le vrai fond des choses : à l'instant il s'arrêtait et tournait court avec l'énergique précision qui le caractérisait en tout.

On sentait en lui un homme à la fois d'une grande imagination et d'un grand sens. De toutes les rares facultés dont il était pourvu, aucune n'était plus développée que la réflexion. Elle le rendait capable de longs desseins et de

profonds calculs. Personne ne pesait plus mûrement ses résolutions et n'en sondait plus à fond toutes les conséquences. Une fois arrêtées, il s'y cramponnait avec une inflexible ténacité. Ce que j'ai toujours et surtout remarqué en lui, à côté de tant d'autres dons plus éclatants peut-être, mais non plus essentiels, c'est une fermeté inébranlable jointe à une patience héroïque.

« Je n'ai qu'un principe en politique, écrivait-il, c'est de ne jamais reculer d'un pas ; on n'a de force que par cette invincible fermeté[1]... On n'arrive à rien d'utile en ayant peur d'autre chose que de l'erreur et de la lâcheté[2]... Toutes les fois que la dignité est compromise, j'ai coutume de ne regarder ni en avant ni en arrière, mais seulement à ce qui est honorable, me fiant du reste à la Providence[3]... Accomplir son devoir avec courage et simplicité est encore le chemin le plus sûr pour obtenir des hommes la justice d'une vraie admiration[4]... Se retirer en soi et en Dieu est la plus

[1] 30 janvier 1838.
[2] 8 avril 1837.
[3] 13 avril 1837.
[4] 15 mai 1844.

grande force qui soit au monde[1]... J'attends patiemment, sans me défendre, laissant au temps ce cours providentiel qui ramène les hommes à la sagesse[2]... »

On voit que je fais à sa correspondance des emprunts moins étendus, mais plus nombreux qu'à ses discours. Madame Swetchine, pendant qu'ils vivaient encore tous les deux avait tenu sur lui un propos bien des fois répété : *On ne le connaîtra bien que par ses lettres*. Ce jugement sera confirmé par tous ceux qui ont gardé le texte ou le souvenir de ces lettres. C'est là, je ne crains pas de l'affirmer, que son génie et son âme, bien plus haute encore que son génie, resplendiront du feu le plus pur. Le siècle prochain pourra jouir, dans toute la plénitude, de ces effusions de foi, de poésie, de tendresse, de magnanimité, quelquefois aussi d'une douce malice qui lui était moins étrangère qu'on ne pense. *Scribantur æc in generatione altera*.

On y trouvera jusque dans son écriture, bu-

[1] 10 avril 1840.
[2] 7 juin 1841.

rinée comme pour la postérité, sans rature et sans tache, même dans les lettres les plus intimes et les plus pressées, une nouvelle preuve de la prodigieuse faculté d'improvisation dont il était doué. A l'heure qu'il est, on ne doit extraire de ce trésor que certains traits propres à faire apprécier ce caractère aussi singulier qu'attachant. J'en veux citer ici deux passages propres à montrer avec quelle finesse et quelle noblesse ce prêtre, ce religieux, supérieur à la gloire, indifférent à la fortune, jugeait, en les éclairant de sa lumière intérieure, ces deux grandes tentatrices.

« Un nom célèbre ne doit pas être un nom « banal. Tous les jours le nom d'un ministre « ou d'un député est dans les feuilles publi- « ques, tandis qu'il y a des noms profonds que « leur gloire même défend d'une exposition si « fréquente. Je suis frappé combien peu les « hommes de notre temps entendent les secrets « de la gloire : presque tous viennent échouer « dans une vanité puérile. La gloire est comme « la beauté : elle s'illumine dans la pudeur [1]. »

[1] Florence, 11 août 1838.

Il ajoutait plus tard, en parlant d'une grande intelligence déchue : « Ce pauvre « homme! c'est un nouvel apostat de la gloire « à joindre avec plusieurs autres, et j'admire « comment Dieu leur retire le sens ordinaire- « ment si fin de l'orgueil[1]. »

Voilà pour la gloire, qui avait été sa première et son unique passion. Voici pour la fortune : « En général les grands hommes de « l'antiquité ont été pauvres... Aujourd'hui « tout le monde échoue là : on ne sait plus « vivre de peu... Il est vrai qu'accoutumé à « vivre pauvrement depuis que je suis au « monde, je ne vois pas les difficultés que peu- « vent rencontrer ceux qui n'ont pas les mêmes « habitudes que moi... Mais le retranchement « de l'inutile, le manque même du *nécessaire* « *relatif*, est la grande route du détachement « chrétien comme de la force antique..... « Quiconque est arrivé à la beauté morale « de la vie, non-seulement devant Dieu, « mais devant les hommes, celui-là ne peut « plus déchoir par les revers extérieurs sans

[1] Strasbourg, 23 mars 1846.

« prouver que sa grandeur d'âme était vaine,
« son habileté une simple chance heureuse.
« Ce qui manque le plus à notre siècle, c'est
« un homme placé pour arriver à tout et se
« contentant de peu. Pour mon compte, hu-
« mainement parlant, je n'ambitionne rien de
« plus. Un grand cœur dans une petite maison
« est toujours ce qui m'a touché davantage
« ici-bas. L'abbé de la Mennais, mourant pau-
« vre et fidèle à la Chesnaie, eût été le héros
« de cet âge où la fortune de tout homme est
« plus haute que son mérite[1]. »

Cette intelligence de la vraie gloire, ce noble dédain de la fortune, ce *grand cœur dans une petite maison*, tout cela lui était facile, grâce à l'élévation où le plaçait toujours l'ardente simplicité de sa foi et de sa confiance en Dieu. Or, sa confiance dans la justice de Dieu dès ce monde, dans le triomphe imprévu mais inévitable de la vérité, était sans bornes. Il était sans cesse occupé à étudier la marche providentielle des événements, à la reconnaître, à la signaler, à la bénir. « J'ai toujours

[1] Notre-Dame de Chalais, 22 juillet 1846.

vu Dieu se justifier à la longue : j'ai toujours compris que je l'avais méconnu, blasphémé, lorsqu'il était le meilleur[1]... Il faut écouter mentir les adversaires, et laisser venir la vérité, qui arrive à son heure, quoique lentement[2]. »

Aux époques de sa vie où il a été le plus contesté, le plus abandonné, où ses plus intimes confidents se laissaient aller à la tristesse, à l'effroi de la vaste solitude qu'ils voyaient se faire autour de la justice et de la vérité, lui, portant au delà du temps et de l'espace son œil flamboyant, semblait apercevoir au loin des foules inconnues, une armée d'auxiliaires encore muets mais infaillibles, toute une postérité de disciples vainqueurs et vengeurs. « Quand on fait quelque chose, c'est une grande erreur de croire que tout n'est pas fait dès qu'un bon germe a été produit et ensemencé. Heureux qui sème le bien et le vrai ! la moisson ne lui manquera pas[3]... Travaillons sérieusement, comme nous pouvons, et laissons se lever l'avenir avec cette modestie que

[1] 15 mars 1833.
[2] Rome, 21 juin 1836.
[3] Solesmes, 1er juillet 1838.

Dieu donne à tout ce qu'il fait, et qui en ôte la gloire aux hommes par la lenteur du succès[1]... Pourvu que nous soyons humbles, sans esprit de parti, vraiment et uniquement à Dieu, prêts à périr ou à vivre, nous ne pourrons manquer, dans la chute ou dans le succès, des consolations du chrétien qui a fait tout ce qu'il pouvait, et qui accepte tout ce que veut Dieu[2]... C'est Dieu qui fait les hommes, quand il veut s'en servir, et qui leur donne juste ce qu'il faut, par une suite d'événements imprévus dont la liaison ne se découvre qu'à la longue. En repassant ma vie tout entière, je la trouve convergeant vers le point où je suis, de quelque côté que je la regarde[3]... Nous ne mourrons pas sans voir une autre génération d'hommes ; Dieu nous donnera avant de mourir au moins une lueur crépusculaire des hommes futurs... Quoi qu'il arrive, les faits demeureront, et nous aurons des héritiers pour recueillir la moisson[4]... Je m'abandonne à

[1] Les Chaises, 25 juillet 1838.
[2] Dijon, 4 octobre 1838.
[3] Aisey-le-Duc, 2 novembre 1838.
[4] La Quercia, 10 mai 1839.

Dieu ; sa main toujours si bonne me tient de plus en plus en adoration et en reconnaissance [1]... Dieu m'a préparé par toute ma vie passée à souffrir l'injustice [2]... Les questions de ce monde sont tellement difficiles à résoudre, elles se présentent aux diverses intelligences sous des rapports si contradictoires, que j'estime un grand bonheur quand elles sont résolues par des événements qui ne dépendent pas de la volonté humaine. J'ai toujours passionnément recherché ces sortes de solutions, jusqu'à en être un peu superstitieux [3]... Depuis dix ans que ma vie publique a commencé, je n'ai jamais regardé qu'en haut pour y lire le devoir et les destinées [4]... Il faut avoir la certitude absolue, infinie, que ce qui vient de Dieu est le meilleur, même quand il nous semble le pire au point de vue humain. J'ai vu cela vingt fois dans ma vie, et j'ai toujours acquis de cette expérience un abandon sans mesure à la volonté de Dieu, qui

[1] 4 février 1840.
[2] Rome, S. Clemente, 11 mai 1841.
[3] Rome, 30 août 1837.
[4] Rome, Sainte-Sabine, 25 octobre 1840.

est maintenant ma plus grande force, et qui me sert contre toutes les imperfections d'une nature prompte et portée à rompre en visière aux choses[1]. »

Mais j'en reviens au trait par lequel j'ai commencé ce portrait intime. Dès sa jeunesse, comme je crois l'avoir démontré par le récit de ses relations avec M. de la Mennais, il sut combiner une saine modération dans le jugement, et une rare prudence dans la conduite avec l'ardeur de ses opinions et la hardiesse de ses résolutions. « Regarde, » m'écrivait-il tout jeune encore, « regarde dans l'histoire de nos troubles, quels sont ceux dont la mémoire est demeurée pure? Ceux-là seuls qui n'ont jamais été extrêmes : tous les autres ont péri dans l'estime de la patrie[2]. » Vingt ans plus tard il disait et à bon droit : « Le *modus in rebus* est une des choses à quoi je m'applique le plus, étant persuadé que la mesure est à la fois ce qu'il y a de plus rare et ce qui contient le plus de force[3]. » La mesure donc,

[1] Bosco, 4 octobre 1842.
[2] La Chesnaie, 2 novembre 1832.
[3] Flavigny, 27 février 1853.

le juste milieu était le fond de sa nature en toutes choses : ce qui ne l'a jamais empêché de prendre, au moment voulu, de grands partis avec l'énergie propre aux cœurs droits et purs.

Il n'y a jamais eu de pensée basse dans cette grande âme, pas plus qu'il n'y a eu de note fausse dans l'harmonie de cette grande vie. En certaines circonstances on ne saurait plus délicates, il a montré un heureux mélange de tact et de dignité, et je ne veux ici qu'indiquer à son futur historien toute la série de ses relations avec Mgr de Quélen, son premier archevêque, dont il eut parfois à se plaindre autant qu'à se louer, et dont les incertitudes, jointes à l'action des événements, finirent par amener une séparation qui permit à son illustre client de se sentir « libre sans ingratitude. »

A ces qualités essentielles de l'homme public, de l'homme d'affaires, du fondateur d'œuvres, venaient se joindre un rare esprit d'ordre et de méthode, un goût passionné pour la précision, la propreté, le bon arrangement de toutes choses au sein de l'extrême simplicité et pauvreté de ses mœurs. Ce goût, qu'il a conservé jusqu'à son dernier soupir, dégéné-

rait presque en minutie. Il en portait l'empreinte dans ses moindres habitudes ; c'est ce qu'ont pu vérifier tous ceux qui ont été admis dans cette cellule où il recevait amis, disciples, jeunes gens surtout, avec tant d'effusion, mais où quelques-uns n'avaient d'autre ressource que de promener dans tous les recoins un regard éperdu lorsqu'il les accueillait avec ce silence glacial dont personne n'a poussé l'audace aussi loin que lui, à l'endroit de visiteurs indiscrets ou de convives trop curieux.

Cette mesure, cette justesse qui présidait à ses jugements et à sa conduite, il la portait et la gardait inviolable dans son enseignement religieux. La splendeur de son talent n'a jamais nui à la sûreté de sa doctrine. « Son éclat, » a dit un juge excellent, M. Augustin Cochin, « son éclat voilait sa solidité. » Sous une forme quelquefois excessive et violente, il n'a jamais déguisé que des opinions modérées. La parfaite orthodoxie de sa doctrine est restée pure de tout reproche sérieux. Ceux qui se sont cru le droit d'en douter le plus haut, n'ont jamais pu citer que des bribes de discours détachées de leur ensemble et

REV. JAMES A. GRANT BEQUEST TO
ST. MARY'S COLLEGE LIBRARY, 1926

souvent détournées de leur véritable sens. Mais des phrases isolées ou des métaphores plus ou moins heureuses, des images ou des épithètes contestables, ne sauraient être érigées en erreurs contre la foi. Ce qui est incontestable, c'est que, ayant traité pendant vingt ans, en chaire ou par écrit, des matières dogmatiques les plus délicates, il n'a jamais subi aucun blâme public sur aucun point, de la part d'aucune autorité; et ses Conférences ayant été soumises à Rome à l'examen d'un consulteur de l'*Index*, ont été reconnues à l'abri de toute condamnation [1].

Un prince de l'Église, dont le courageux appui n'a jamais manqué aux bonnes causes, vient de lui rendre ce témoignage public, en prononçant son oraison funèbre : « Après le « plus mûr examen, dans toute la série des ques- « tions toujours profondes, souvent indécises, « soulevées par son mâle génie, aucune pro- « position n'a été de la part de Rome l'objet « d'une censure ou simplement d'une critique : .

[1] *Irréprochables,* dit sa lettre du 5 juin 1857; il ajoute : « C'est du moins ce qui m'a été affirmé. »

« voilà pourquoi je suis dans cette chaire[1]. »

« Je sais, écrivait-il, que plusieurs me jugent mal et me croient entraîné par mes idées : c'est la forme qui fait illusion à cet égard. Elle dissimule le soin délicat que j'apporte au fond des choses et qui bien souvent m'a fait éviter des écueils où j'aurais pu périr. Un jour viendra peut-être où l'orateur laissera voir l'homme doctrinal ; mais il y faut la mort. Trop de tempêtes ont assailli ma barque pour qu'on juge encore comment je l'ai gouvernée[2] ! » Cette forme, si nouvelle en même temps que si brillante, si différente des vieilles habitudes de la chaire française, a toujours effarouché un grand nombre d'esprits superficiels ou malveillants. Et cependant quoi de plus nécessaire et de plus naturel que cette nouveauté de la forme au sein d'une société si complétement renouvelée ? Ce qu'il voulait tenter, et ce à quoi il a réussi plus qu'aucun autre, c'était d'attirer, de remuer, de réconci-

[1] *Oraison funèbre du R. P. Lacordaire*, par S. Ém. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, prononcée le 16 janvier 1862, p. 13.

[2] Sorèze, 5 juin 1857.

lier avec la parole du prêtre la foule hostile et indifférente, la jeunesse surtout. Comme l'a parfaitement établi un des hommes qui aime le mieux et qui honore le plus la société contemporaine, M. le vicomte de Melun [1], ses singularités et ses hardiesses ont été toutes justifiées par la multitude de nouveaux chrétiens que sa parole a ramenés au pied des autels, dont ils avaient longtemps oublié ou toujours ignoré le chemin. Le discours que telle personne pieuse trouvait téméraire ou déplacé était précisément ce qui attirait le sceptique, ébranlait l'incrédule et ouvrait à la vérité leurs intelligences et leurs cœurs. Il faut d'ailleurs remarquer qu'il n'y avait absolument de nouveau chez lui que l'expression, ou tout au plus le rapport qu'il établissait entre la doctrine ancienne et les besoins nouveaux. A l'inverse de la méthode indiquée par André Chénier dans un vers célèbre :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

il s'agissait pour lui de répandre sur des véri-

[1] *Revue d'économie chrétiennne*, décembre 1861, p. 964.

tés antiques, immuables, éternelles, une lumière nouvelle en les adaptant, avec toutes les séductions du coloris le plus original, aux besoins et aux habitudes des intelligences modernes. Jamais il n'a prétendu inventer une vérité nouvelle ; jamais non plus il n'a sacrifié une vérité ancienne aux idées nouvelles ; mais il s'est emparé de ces idées pour les faire chrétiennes, pour mettre d'accord les aspirations du temps et le souffle de l'Évangile. Ce n'était pas une concession, mais une conquête [1]. Nier que la polémique et l'apologétique chrétiennes doivent présenter des caractères divers et des développements nécessaires selon les exigences des temps et des événements, ce serait nier dans l'Église le mouvement, c'est-à-dire la vie, et lui refuser ce progrès de lumière et de certitude qu'ont réclamé pour elle ses plus beaux génies et ses plus fidèles enfants, depuis saint Vincent de Lérins jusqu'à nos jours [2].

[1] M. de Melun, p. 965.

[2] Nullusne ergo in Ecclesia Christi profectus habebitur intelligentiæ? Habebitur plane in maximus, sed ita tamen ut vere profectus sit ille fidei, non permutatio. *Commonitorium*, c. XXIX.

Lacordaire avait d'ailleurs entrepris une tâche encore plus indispensable que nouvelle dans un siècle où le dogme est aussi peu discuté qu'étudié, mais où l'action de l'Église sur la société est chaque jour calomniée, travestie ou reniée. Ramené lui-même à la vérité par l'évidence sociale et historique du catholicisme, il voulait faire passer cette évidence dans l'âme de ses contemporains. Dans cette tâche qu'il a si glorieusement accomplie, il n'avait aucun modèle, aucun précurseur. Il a malheureusement eu des imitateurs trop nombreux qui se sont armés de son exemple et de ses succès pour inonder nos chaires d'élucubrations historiques, politiques, économiques, aussi superficielles que contestables, à ce point que, après les avoir entendus, on éprouve une vraie jouissance à retrouver le prône de quelque modeste curé de village qui se borne à commenter une page de l'Évangile ou un article du catéchisme. Mais le père Lacordaire ne saurait être responsable des aberrations du *servum pecus* de ses maladroits copistes. Lui-même était fait pour aborder les questions de dogme et de morale avec une supériorité

aussi originale et aussi orthodoxe que les questions sociales et historiques; il l'a bien montré dans ses Conférences sur *la Chasteté,* sur *Jésus-Christ* et sur *le Commerce surnaturel de l'homme avec Dieu.* On ne regrettera jamais assez que la maladie et la mort l'aient arrêté au moment où il entrait de plus en plus dans cette voie qu'il avait si heureusement ouverte par ses admirables *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne.*

Mais quant à la première partie de son programme, qui en était peut-être la plus neuve et la plus difficile, il faut reconnaître qu'il l'a remplie avec autant d'éclat que de fruit. Nul, parmi les modernes, n'a rendu plus évidente l'immortelle union entre les enseignements de la religion et les lois fondamentales de l'honneur, de la vertu et de la justice, union sur laquelle repose la société chrétienne, et que Pie IX vient encore de proclamer avec une si souveraine autorité dans son bref à l'archevêque de Varsovie [1].

[1] « Ne desinas vero unquam.... eosdem fideles populos... semper monere, exhortari, excitare, ut a veritatis, honoris,

En poursuivant cette tâche qui associera son nom et son œuvre à la glorieuse immortalité de l'Église, on l'a toujours vu inébranlablement soumis à cette Épouse du Christ dont les épreuves avaient remué son cœur, dont les enseignements avaient maîtrisé sa fière intelligence, dont le service a consumé sa vie. Tout en parcourant de son vol altier et audacieux les régions les plus diverses, tout en planant au plus haut des cieux, cet aigle fixait toujours de son fidèle et intrépide regard le soleil de l'Église,

Quel sol che pria d'amor *gli* scaldo'l petto [1].

Je dis l'Église, épouse de Jésus-Christ, et non telle opinion, telle passion, telle fantaisie prédominante pour un temps chez les catholiques de tel pays ou de tel régime. Car jusque dans les ardeurs de son inébranlable orthodoxie, je retrouve cette mesure et cette justesse que je ne cesserai de réclamer pour

virtutis, justitiæque semita ac sanctissimis divinæ nostræ religionis præceptionibus nunquam deflectant. » Bref du 6 juin 1861.

[1] *Paradiso*, c. III.

lui, comme un des meilleurs fleurons de sa couronne. Le prêtre qui inquiétait le clergé gallican de 1830 par ses sympathies ultramontaines pour M. de la Mennais, a assez vécu pour avoir pu protester contre les extravagances de nos ultramontains d'aujourd'hui, et je trouve dans une de ses lettres écrites au plus fort de l'enthousiasme inspiré par Pie IX, et dont il était pénétré plus que personne, ces paroles significatives : « L'*omnipotence papale* est sans doute une expression conforme à la doctrine du concile de Florence, mais dont il faut éviter de se servir, parce que ce mot d'omnipotence se traduit dans la pensée de la foule par celui de pouvoir absolu et arbitraire, tandis que rien n'est moins absolu et moins arbitraire que le pouvoir pontifical. J'ai sans cesse occasion de voir combien il importe de ne pas donner lieu à de fausses idées sur un point aussi important. Le gallicanisme ancien est une vieillerie qui n'a plus que le souffle, et à peine; mais le gallicanisme instinctif, qui consiste à redouter un pouvoir qu'on lui présente comme sans limites et s'étendant par tout l'univers sur deux cents millions d'individus,

est un gallicanisme très-vivant et très-redoutable, parce qu'il est fondé sur un instinct naturel et même chrétien [1]. »

Je lui dois encore cet hommage, aussi rare que désirable en nos temps, que, dans ses polémiques avec les adversaires, non-seulement de ses opinions personnelles, mais de la doctrine catholique, il a toujours observé les lois de la modération, de l'urbanité et de ce respect que les créatures déchues et faillibles se doivent entre elles et à leurs mutuelles infirmités. « Je veux, » m'écrivait-il dès les premières années de sa vie claustrale, « devenir plus doux chaque jour envers tous, mais aussi plus solide, plus confirmé, comme une lame qui s'adoucit en se trempant [2]. » Il a tenu parole, et il a mérité ainsi le bel éloge qu'il décernait à son cher Ozanam, qui « fut doux pour tout le monde et juste envers l'erreur. » Oui, *juste envers l'erreur*, ce qui est une des obligations les plus strictes de la justice chrétienne et des plus spécialement imposées à ceux qui ont

[1] Nancy, 26 mai 1847.
[2] Bosco, 21 septembre 1842.

trempé par un coin quelconque dans l'erreur. La grande âme de Lacordaire, pendant ses quarante ans de luttes contre les adversaires du catholicisme, ne se ferma jamais à la compassion que lui inspirait le souvenir des aberrations qu'il avait rapidement mais douloureusement traversées. Il avait horreur des attaques personnelles, du zèle impitoyable et insulteur, des dénonciations et des imprécations, surtout chez les néophytes. Je ne l'ai jamais vu plus révolté que par « l'ardeur de ces convertis qui, en cherchant la pensée dans leur esprit, n'y trouvent jamais que l'injure. » Et il ajoutait : « L'homme converti *qui n'a pas pitié*, est à mes yeux une vile créature ; c'est comme si le centurion du Calvaire, en reconnaissant Jésus-Christ, s'était fait bourreau au lieu de se frapper la poitrine [1]. »

[1] Chalais, 14 septembre 1853.

VIII

Son attitude politique. — La révolution de février. — La question italienne et la question romaine.

Est-ce à dire que dans la vie politique, pendant le peu de temps qu'il y a touché, le père Lacordaire ait toujours montré ce jugement sûr et solide dont je lui fais honneur? Je ne le pense pas, et je dirai pourquoi, avec la sincérité modeste d'un homme qui s'est lui-même trompé plus d'une fois, mais avec la certitude de trouver, dans cette critique même, une occasion naturelle de défendre la mémoire d'un ami contre les attaques injustes et exagérées dont il a été victime. Qui pourrait d'ailleurs songer à lui faire un crime, en ce siècle mobile et confus, d'une erreur politique ou autre? qui donc serait assez irréprochable pour lui jeter la première pierre? L'erreur est le propre

de l'homme; et j'ajoute que ce sont les motifs de l'erreur qui en déterminent la gravité morale. Quand une faute politique, quand un changement d'opinion n'a été déterminé par aucun mobile ignoble, aucune peur égoïste, aucune basse jalousie, aucun sordide intérêt, il n'y a point à en rougir. Ai-je besoin de dire que l'ombre même d'un pareil soupçon ne saurait atteindre la grande et sainte mémoire du père Lacordaire ?

Constatons d'abord que, en politique comme en tout, et malgré les apparences contraires, il est toujours resté modéré, homme du milieu. Il a toujours répudié avec énergie la pensée de s'inféoder à un parti quelconque. Il n'avait, à vrai dire, aucun goût pour les luttes politiques, et il ne s'y est trouvé mêlé qu'involontairement et insensiblement par la place considérable qu'occupera toujours dans ces luttes la question de la liberté religieuse. Passionnément dévoué à la liberté comme l'a été plus ou moins longtemps toute sa génération, il lui est resté opiniâtrément fidèle. Né démocrate, il ne lui en a pas coûté de croire, avec tous les hommes sensés de ce siècle, au

triomphe inévitable de la démocratie; mais il n'en avait épousé ni les tendances outrées, ni les mauvaises querelles. Comme la plupart des vrais libéraux, il était assez indifférent aux questions dynastiques, et même, jusqu'à un certain point, aux formes gouvernementales. Mais ses préférences demeurèrent toujours acquises à la monarchie tempérée[1]. En ce qui touche l'ensemble de ses jugements sur l'état de la société moderne, je trouve dans une de ses anciennes lettres, de 1838, une opinion qu'il a constamment professée, que tout chrétien éclairé, ce me semble, peut admettre, et qui demeure, après les deux nouvelles révolutions que nous avons traversées depuis cette date, aussi sensée et aussi judicieuse qu'alors : « Qu'apprécions-nous dans ce temps moderne qui a commencé avec la révolution d'Amérique en 1776? Nous y apprécions la ruine de trois éléments destructeurs de l'Église catholique, notre éternelle patrie, savoir : l'absolutisme, le gallicanisme, le rationalisme. Nous aimons le temps présent,

[1] Voir surtout la *Lettre sur le Saint-Siége*, de 1838, que ne contredit point, sous ce rapport, son dernier opuscule sur la question italienne, de 1860.

parce qu'il sape le pouvoir absolu des princes et relève l'esprit écrasé depuis trois siècles par la force. Sans adopter tels ou tels actes des révolutions, nous y assistons comme à une grande justice de Dieu, comme à une tragédie où se joue la libération de l'Église, et par elle la libération de l'humanité; mais cette tragédie est confuse dans les détails, mêlée de bien et de mal, présentant Robespierre à côté de Washington, M. Isambert à côté de M. de Mérode; et la conscience trébuche à tout moment dans l'appréciation de mille éléments divers. C'est le chaos couvé par le souffle de l'Esprit-Saint; le *fiat lux* ne s'est pas encore entendu. Nous aimons encore le temps présent, parce qu'il met en poudre l'esprit affreux du gallicanisme, ce schisme lent et sourd qui désunit en ayant l'air de souder, qui met le démon à l'aise et la conscience en paix. Nous aimons enfin ces coups terribles portés au rationalisme par l'impuissance où il se montre d'édifier quoi que ce soit... Nous avons donc l'amour du présent, en tant qu'il ruine le passé, en tant qu'il paraît poussé vers un avenir catholique libérateur

à la fois de l'Église et du monde ; mais nous ne pouvons pas nous rendre solidaires de ses actes. Un homme politique le peut et le doit dans l'ordre de ses fonctions ; un homme religieux, un homme d'avenir, doit se tenir comme Moïse sur la montagne, lever les mains pour Israël, dire la vérité à ce peuple demi-libre et demi-esclave, qui tantôt élève le veau d'or, tantôt prie à la porte du tabernacle[1]. »

Ces derniers mots me rappellent que la sévérité passagère de ses jugements sur la France contemporaine, qu'il exprimait souvent avec son énergie habituelle[2], n'excluait pas de son cœur un tendre et ardent patriotisme.

« Il s'est rencontré un pays, » disait-il au début de ses luttes polémiques, « qui n'est ni

[1] Metz, 14 mars 1838.

[2] « La France est ce qu'elle est, et non ce que tu la crois ; c'est un pays qui n'a pas compris une seule fois en trois cents ans ce que c'est que la liberté, pays où quelques-uns ont peur de la messe, tous de l'inégalité des rangs, et où ces deux idées forment la somme totale de la philosophie courante. » La Chesnaie, 2 novembre 1832.

« En France, ce n'est pas la liberté, c'est la religion qui manque : ce n'est pas le souverain, c'est le peuple qui est peu digne. » 15 mars 1833.

esclave, ni libre, déplorable jouet de deux pensées contraires, l'amour de la liberté et la défiance de Dieu, le plus noble pays de la terre, le plus heureux après qu'il aura rapproché dans son amour ce que ses chefs ont désuni dans leur politique : notre bien-aimée patrie, la France[1] ! » Et qui pourrait ne pas admirer, ne pas envier la confiance touchante, la filiale tendresse qui lui dictait la dédicace de ce *Mémoire pour le rétablissement en France des Frères prêcheurs,* où il semble se présenter comme un de ces exilés et de ces suppliants qui, dans l'antiquité, venaient demander un asile en embrassant les autels domestiques de leurs hôtes ?

« Mon pays,

« Pendant que vous poursuivez avec joie et « douleur la formation de la société moderne, « un de vos enfants nouveaux, chrétien par la « foi, prêtre par l'onction traditionnelle de « l'Église, vient réclamer de vous sa part dans

[1] *Extraits de l'Avenir*, t. I, p. 423. Article sur les obsèques de Grégoire.

« les libertés que vous avez conquises. Il vous « prie de lire le mémoire qu'il vous adresse « ici, et connaissant ses vœux, ses droits, son « cœur même, de lui accorder la protection « que vous donnerez toujours à ce qui est « utile et sincère. Puissiez-vous, mon pays, « ne jamais désespérer de votre cause, vain- « cre la mauvaise fortune par la patience, et « la bonne par l'équité envers vos ennemis ; « aimer Dieu qui est le père de tout ce que « vous aimez ; vous agenouiller devant son fils « Jésus-Christ, le libérateur du monde ; ne « laisser passer à personne l'office éminent « que vous remplissez dans la création, et « trouver de meilleurs serviteurs que moi, « mais non pas de plus dévoués ! »

Et cette conclusion du même écrit :

« Quel que soit le traitement que me réserve « ma patrie, je ne m'en plaindrai donc pas ; « j'espérerai en elle jusqu'à mon dernier sou- « pir. Je comprends même ses injustices, je « respecte même ses erreurs, non comme le « courtisan qui adore son maître, mais comme

« l'ami qui sait par quels nœuds le mal s'en-
« chaîne au bien dans le plus profond du cœur
« de son ami. Ces sentiments sont trop anciens
« chez moi pour y périr jamais, et dussé-je
« n'en pas recueillir le fruit, ils seront jusqu'à
« la fin mes hôtes et mes consolateurs. »

Comment donc, avec ce sentiment exquis de la dignité et de la mesure que je ne me lasse pas de signaler en lui, a-t-il pu se laisser entraîner une ou deux fois dans sa vie à prendre une attitude qui a désorienté, affligé ses amis les plus anciens et les plus fidèles? Je ne me l'explique que par la seule faiblesse que j'aie reconnue en lui, une trop grande indulgence pour la politique immorale et essentiellement révolutionnaire dont on connaît la formule : *Qui veut la fin, veut les moyens*. Assurément il ne professait pas, comme certains de nos modernes réformateurs, la souveraineté du but; mais quand ce but lui semblait légitime, glorieux, nécessaire et populaire, il était trop porté à excuser l'injustice et la violence des actes qui y faisaient aboutir.

Et cependant quoi de plus incertain, de plus trompeur ici-bas que le but de nos tra-

vaux, de nos entreprises, de nos dévoûments mêmes? Le chrétien ne connaît qu'un seul but infaillible et nécessaire : le salut de son âme. L'honneur et le mérite de la vie ne consistent que dans le choix et l'emploi des moyens. « Ce n'est pas assez » dit Bossuet, « à l'homme de bien de ne vouloir que ce qui est juste, il craint de corrompre la pureté de ses desseins innocents, il ne veut que de bons moyens pour y parvenir, et il a toujours devant les yeux ce précepte de la loi : « Tu « poursuivras justement ce qui est juste. « *Juste quod justum est persequeris* [1]. » On peut tendre à un but mesquin ou erroné : si on n'y arrive que par des moyens honnêtes, avoués de la conscience, on demeure irréprochable. Tout au contraire, on peut aspirer à un but en apparence ou en réalité très-utile et très-élevé ; mais si on n'y parvient que par des voies criminelles ou ignobles, on a beau réussir, on ne mérite ni honneur, ni estime, ni sympathie. Cette doctrine élémentaire de la morale publique et privée me semble avoir été quelque-

[1] *Sur l'ambition,* fragment, III, 146, édition de Versailles.

fois méconnue par Lacordaire dans ses appréciations exclusivement politiques.

Lui, si pur, si généreux, si incapable des iniquités ou des bassesses révolutionnaires, il les pardonnait, il les oubliait trop facilement chez les champions de la cause qu'il préférait. Les triomphes de la force qui profitaient à ses opinions, sans profiter en rien à sa personne, ne lui inspiraient pas cette défiance salutaire qu'exprimait si bien sa sainte et spirituelle amie, madame Swetchine, quand elle disait : « Je n'ai jamais redouté qu'une seule chose : le triomphe absolu de quelqu'un. » C'est ainsi que s'explique son adhésion à la révolution de Février et à la révolution italienne.

Je distingue soigneusement entre la révolution de Février et la République. Il n'y avait rien dans la forme républicaine qui dût blesser Lacordaire ou le refouler dans l'inaction. Il l'avait d'avance condamnée dans ses écrits antérieurs, avec une sévérité qui lui fut dès lors amèrement reprochée [1], et qui s'était exhalée

[1] « On découvre à fond de cale de la société je ne sais quelle faction qui se croit républicaine, et dont on n'a le courage de dire du mal que parce qu'elle a des chances de nous couper

avec encore plus de liberté dans ses lettres et ses conversations particulières : « Si la république vient, avait-il dit autrefois, elle ne pourra éviter de faire mourir de rire qu'en faisant mourir de peur [1]. » Mais cette prédiction s'adressait bien moins à la république elle-même qu'aux républicains tels qu'il les avait connus dans sa jeunesse, comme le montre cet autre passage encore plus prophétique : « Si les républicains triomphent, c'est-à-dire « cette lie ambitieuse de chaque ville et de « chaque bourg, ils seront l'horreur de la li- « berté... et la France fatiguée se jettera entre « les bras d'un maître, qui fera de nous ce « qu'il lui plaira [2]. » Au fond, la république, mise à part de ses auteurs et de ses créatures, diffère beaucoup trop peu de la royauté selon la Charte, pour ne pas pouvoir être loyalement acceptée par les partisans de celle-ci. Comme on vient de nous le rappeler avec tant d'autorité : entre la monarchie

la tête dans l'intervalle de deux monarchies. » *Lettre sur le Saint-Siége*, 1838.

[1] 11 décembre 1832.

[2] La Chesnaie, 2 novembre 1832.

constitutionnelle et la république, la différence n'est que dans la forme; entre la monarchie constitutionnelle et la monarchie absolue, la différence est dans le fond[1]. Lacordaire pouvait donc sans inconséquence saluer l'avénement de la République avec joie et avec confiance. Il s'associa au groupe de catholiques fervents qui crurent que 1848 allait décidément inaugurer une *ère nouvelle*. Ce fut le titre qu'ils donnèrent à leur journal, où ils prêchaient l'acceptation du régime nouveau, et professaient la solidarité du christianisme et de la démocratie avec une ardeur honnête, mais intempérante, que ne partageait point[2], mais que ne put assez refréner celui qui avait si éloquemment combattu la croyance traditionnelle à la solidarité du catholicisme et de la monarchie. Il fut élu à la Constituante; et personne ne saurait lui faire un reproche d'avoir siégé dans une assemblée qui comptait

[1] Benjamin Constant cité par M. Edouard la Boulaye dans son beau travail de *la Revue Nationale.*

[2] « Ce journal va bien au delà de mes pensées en fait de démocratie, et tous ses rédacteurs savent combien j'ai combattu pour le maintenir dans une ligne plus réservée. » Chalais, 7 novembre 1848.

dans son sein trois évêques et vingt prêtres. Tous ceux qui se rappellent ces temps conviendront avec moi que son élection charma et rassura tous les hommes religieux. Il n'avait pas sollicité sa candidature; elle lui fut imposée par les vœux passionnés des catholiques comme par les sympathies populaires, que lui avait acquises son attitude résolue et indépendante sous le gouvernement antérieur. Ces sympathies se traduisirent par les applaudissements dont la foule le salua lorsqu'il parut avec l'assemblée sur le perron du Palais-Bourbon, pour acclamer la république. Du reste, sa campagne législative ne fut pas longue. Elle dura dix jours. Pendant ce court intervalle il aborda deux fois la tribune, et n'y fut pas heureux.

Je le vis assister, impassible sur son banc, à l'invasion du 15 mai, signalé entre tous par son froc blanc aux menaces des émeutiers[1]. Le lendemain il donna sa démission : il avait reconnu, avec la prudence dont je lui ai déjà fait hon-

[1] J'insiste sur ce détail, parce que j'ai entendu des témoins oculaires de cette journée affirmer qu'ils avaient vu le père Lacordaire sur le chemin de l'Hôtel de Ville.

neur, que son tempérament, à la fois impétueux et méditatif, n'était pas fait pour les orages quotidiens et soudains de la vie parlementaire.

Dès le 26 mai, il annonça la résolution d'abdiquer la direction de *l'Ère nouvelle*, par une lettre dont le texte est entre mes mains. A la prière de ses collaborateurs, il consentit à suspendre l'exécution de cette résolution jusqu'en septembre 1848, époque où il quitta définitivement le journal. Même avant cette séparation finale, il avait été chercher la paix au couvent de son ordre qu'il avait fondé dans l'agreste solitude de Chalais, non loin de la Grande-Chartreuse, et dont le souvenir lui a inspiré une des plus belles pages de ces *Mémoires* dictés sur son lit de mort, que le public attend avec une si légitime impatience.

Sa retraite ne l'empêcha pas de suivre avec une attentive sollicitude toutes les discussions relatives à la liberté religieuse, et surtout celle de la loi présentée par M. de Falloux sur la liberté d'enseignement. A la différence des écrivains que le clergé a adoptés pour oracles, il applaudit sans réserve à cette loi, et quelque

altérée qu'elle ait été par la législation postérieure, il la rapprochait encore tout récemment, par une heureuse et très-juste assimilation, de l'édit de Nantes, « de ce grand acte qui fut pendant un siècle l'honneur de la France et le principe fécond de l'élévation intellectuelle et morale de son Église. »

Que peut-on donc lui reprocher dans cette phase critique de sa vie? Non pas, encore une fois, d'avoir accepté la République et le mandat législatif, mais d'avoir approuvé la révolution de Février et d'avoir, en abordant pour la première fois la tribune, pris, à la suite de M. de Lamartine, le parti de ceux qui s'y étaient le plus compromis. C'est de n'avoir pas discerné l'odieuse injustice et l'impardonnable inutilité de cette révolution, où l'on vit un peuple étourdi briser comme un jouet d'enfant une légalité que le pouvoir avait scrupuleusement respectée, et une constitution qui contenait ou appelait toutes les libertés et tous les progrès. C'est d'avoir pris pour point de départ d'une ère de salut et de réparation cette lamentable catastrophe qui a partout fait reculer dans le monde la liberté ou la justice,

cette folle aventure imposée à une grande nation qui n'échappa aux plus cruelles épreuves que par une faveur inespérée de la Providence, en tombant aux mains d'un groupe d'hommes encore plus étonnés que satisfaits de leur triomphe, plus honnêtes d'ailleurs et plus modérés de beaucoup que leur armée, et dont la modération et l'intégrité ont honoré l'éphémère omnipotence.

Cela dit, rendons au père Lacordaire la justice de constater qu'il conserva toujours au sein de cette illusion la dignité qui lui était naturelle. Il ne salua les vainqueurs qu'avec bienséance; il épargna aux vaincus toute récrimination et toute injure; il ne connut jamais ce lâche acharnement contre les vaincus et les proscrits, qui déshonore trop souvent parmi nous les partis victorieux. Il resta fidèle à la magnanimité qui lui était naturelle lorsque, paraissant trois jours après la chute du trône dans la chaire de Notre-Dame pour commencer sa septième station, il adressa ces paroles à l'archevêque dont il avait si vivement désiré la nomination, et dont la glorieuse mort allait bientôt justifier et dépasser notre at-

tente : « Monseigneur, l'Église et la patrie vous remercient ensemble de l'exemple que vous nous avez donné à tous dans ces jours de grande et mémorable émotion. Vous nous avez appelé dans cette métropole le lendemain d'une révolution où tout semblait avoir péri; nous sommes venus, nous voici tranquilles sous ces voûtes séculaires; nous apprenons d'elles à ne rien craindre pour la religion et pour la France; toutes les deux poursuivent leur carrière sous la main de Dieu qui les protége; toutes les deux vous rendent grâces d'avoir cru à leur indissoluble alliance et d'avoir discerné des choses qui passent celles qui demeurent et s'affermissent par la mobilité même des événements [1]. »

L'équité nous commande d'ailleurs de l'écouter expliquant lui-même dans le calme de la retraite, après plusieurs années écoulées, ce qu'il pensait et ce qu'il voulait alors. « Je n'étais point d'accord, même alors, avec le point de vue d'Ozanam. Je ne voulais point traiter théoriquement la question de la démocratie,

[1] Conférence de Notre-Dame du 27 février 1848.

mais me borner à l'acceptation du fait accompli et à en tirer tout le parti possible pour le bien de la religion et de la société... J'ai accepté la république qui nous a donné la liberté d'enseignement et la liberté des corps religieux, et qui n'a été détruite, grâce à l'impatience et à l'inhabileté des royalistes de toutes nuances, que par la violence. Je conçois très-bien, même à mon point de vue, qu'on n'ait accepté la République que transitoirement; mais il fallait se conduire de manière à ne pas avoir pire et à ne pas jeter la France dans la prostration morale où elle est tombée. La République était un moyen et une leçon; on devait la comprendre, la supporter, ménager l'avenir, éloigner les prétendants au lieu de les appeler, savoir attendre et ne pas ruiner tout en précipitant tout[1]. » Sans être un très-chaud royaliste, on pouvait lui répondre : La République, elle aussi, est née de la violence, d'une violence que rien n'avait provoquée; elle n'a péri que parce que les républicains ont fait perdre la tête à la France par la pani-

[1] Sorèze, 8 septembre 1855.

que que lui inspiraient leurs doctrines spoliatrices, leurs apologies d'un passé sanglant et leur grossièreté tumultueuse, au sein des deux assemblées. Barnave avait d'avance prononcé son arrêt comme celui de sa devancière, quand il disait : « Il y a deux choses dont les peuples généreux et policés ne peuvent se passer : la tranquillité et la liberté. Mais pour le commun des hommes, la tranquillité est plus nécessaire que la liberté. La liberté n'est qu'un superflu qui fait le bonheur ; si vous ne les mariez pas ensemble, si vous les rendez incompatibles, si vous présentez à la nation la perte de la tranquillité dans l'établissement de la liberté, craignez de voir bientôt cette majorité détruire la liberté plutôt que de se condamner à un état perpétuel d'agitation et d'incertitude [1]. »

Me pardonnera-ton de m'arrêter encore un peu, et trop longuement peut-être, sur cette époque orageuse, afin d'en relever un incident propre à faire ressortir la noblesse innée du caractère de Lacordaire et son inviolable fidélité à l'amitié ? C'était le 11 avril 1848.

[1] Discours du 31 août 1791.

Lacordaire avait été invité à venir exposer ses principes politiques et religieux devant le *club de l'Union*, qui se tenait dans la grande salle de la Sorbonne envahie par deux à trois mille auditeurs, tandis qu'une foule innombrable ne pouvant pénétrer dans l'enceinte, inondait la cour de l'antique édifice et troublait de ses chants et de ses clameurs les interpellations et les discussions du dedans. Un citoyen Barnabé imagina de lui demander compte de ses relations avec moi. Nous étions précisément alors plus séparés que nous ne l'avons jamais été, et cela non-seulement depuis la révolution de Février, mais dès auparavant. Il n'avait ni partagé les appréhensions ni approuvé les pronostics que m'inspiraient les violences du parti libérâtre en Belgique, l'oppression impie des petits cantons suisses, l'écrasement du Sonderbund par le nombre, l'audace croissante du radicalisme des banquets. Depuis la proclamation de la république nous nous étions à peine entrevus. Toutefois sa générosité naturelle l'emporta à l'instant sur la crainte de blesser cet auditoire fougueux. Calme et intrépide au milieu du tumulte, il

prit ma défense. Je transcris le récit sténographié de cette séance [1].

Le citoyen Barnabé. Je demande au citoyen Lacordaire s'il partage les opinions émises par le citoyen Montalembert, dans son discours à la Chambre des pairs sur la question suisse...

Le citoyen Lacordaire..... Citoyens, vous m'avez posé cette question : Si j'approuvais le discours de M. de Montalembert. Je distingue : M. de Montalembert n'a pas vu, à mon sens, la question d'une manière complète. Il n'a vu que la liberté religieuse compromise, il y avait aussi à examiner la question de l'unité et de la nationalité helvétiques. Pour ma part, si j'avais eu à traiter cette question, j'aurais établi que la Suisse avait le droit de vouloir l'unité helvétique; que, par conséquent, il ne fallait pas confondre tous les mouvements qui se produisent dans ce pays avec des mouvements anti-religieux. Je crois donc que M. de Montalembert n'a vu qu'une partie de la question et ne l'a pas vue tout entière. Mais toutes les fois qu'un orateur a des vues qui, sans être complètes, partent néanmoins d'un cœur ferme, ami de la liberté, ami de la liberté de tous les

[1] *Biographie des candidats à l'Assemblée nationale par un Vieux montagnard.* LACORDAIRE (Henri) *devant le club de l'Union* Sténographié par Corby (Alfred). — Paris, librairie républicaine de Gustave Havard, 24, rue des Mathurins Saint-Jacques; 1848. — In-24 de 32 pages.

peuples, je crois que l'on doit se montrer plus qu'indulgent à l'égard de cet homme. Je n'aurais pas dit ce qu'il a dit, et cependant son discours ne m'empêche pas de reconnaître que M. de Montalembert est un bon Français, un homme de talent, dévoué à la chose publique; par conséquent, je suis resté pénétré d'estime et d'amitié pour lui.

Le citoyen Barnabé. La question que je posais au candidat n'était pas une question religieuse, je demandais seulement au père Lacordaire s'il adopte le jugement porté sur les libéraux en général, et sur les hommes de 93 en particulier, par le citoyen Montalembert.

Le citoyen Lacordaire. Le citoyen Montalembert, dans son discours, a porté un jugement sur ce qu'il a appelé les radicaux présents et anciens : les radicaux de 1793 et les radicaux de 1847. Je déclare, pour ma part, que je ne suis pas le moins du monde radical, dans le sens que l'on attache ordinairement à ce mot. — Le mot radical est un mot qui a une signification dans notre langue, qui, jusqu'à présent, n'est pas favorable..... (Le candidat est interrompu dans ce moment. — Mouvements divers à l'intérieur. — Clameurs au dehors.)

Messieurs, en deux mots, M. de Montalembert a dit du mal de 1793 : eh bien! je déclare que, pour ma part, il y a des hommes de 93 dont je ne pourrai jamais dire du bien; qu'il y a eu également en 1847, en 1848, et qu'il y aura même en 1849, des dis-

cours, des faits, de certains révolutionnaires, dont je ne pourrai jamais dire du bien. Maintenant, quels sont ces révolutionnaires? Ce sont ceux qui ne veulent ni la liberté dans l'ordre, ni l'ordre dans la liberté. Je regarde l'ordre et la liberté comme deux éléments essentiels à la vie humaine, et quiconque est convaincu d'avoir été l'ennemi de l'ordre est l'ennemi de la liberté. (Nouvelles rumeurs en dehors; — le calme se rétablit au bout de quelque temps)... Je méprise les tyrans, parce qu'ils ont été les ennemis de la liberté; je méprise les révolutionnaires, parce qu'ils étaient au fond des tyrans sous un autre nom. Entre les tyrans et ces révolutionnaires, je ne fais aucune différence.

Le citoyen Barnabé. Je ne trouve pas la réponse catégorique. Je demande au citoyen Lacordaire si ce discours, qui était tout entier une longue satire envenimée contre nos pères de 93, mérite son éloge ou son blâme.

Le citoyen Lacordaire. On me dit *catégoriquement* que le discours du citoyen Montalembert était contre nos pères de 93 : eh bien! pour ma part, je déclare que je ne me reconnais aucun père de 93. Je reconnais en 1789 des hommes qui ont voulu la destruction d'un grand nombre d'abus, qui ont combattu pour cette destruction; je reconnais, de 89 à 93, des hommes qui sont morts pour combattre ces abus, soit à l'intérieur sur l'échafaud, soit à l'extérieur dans les victoires que nous avons remportées.

Les hommes persévérants dans leur volonté, dans leurs luttes pour la liberté, voilà ce que j'appelle mes pères. Parmi tous ceux qui sont morts à cette époque, je distingue ceux qui mouraient pour défendre cette liberté, et ceux qui faisaient mourir pour anéantir et reculer cette même liberté.

J'imagine qu'un tel langage porté à l'assemblée nationale y aurait réussi au point de l'y retenir peut-être ; mais mieux valait assurément pour lui la retraite qui lui permit de remonter dans la chaire de Notre-Dame. Ce qui ajoute d'ailleurs à la générosité que cet incident orageux le mit à même de montrer, c'est qu'il n'en dit pas un mot à celui qu'il avait ainsi défendu, et qui n'en fut informé que longtemps après, par la découverte de l'obscur livret dont ces détails sont extraits. Il en fut d'autant plus touché, qu'il avait déjà rencontré non-seulement des républicains de la veille, mais certains catholiques qui lui avaient signifié que sa carrière était finie, en raison de cet axiome si répandu en France : Vous avez protesté contre ceux qui sont devenus les maîtres : vous ne pouvez plus rien ni pour nous ni pour vous-même.

La même illusion que j'ai signalée plus haut lui fit prendre sur la question italienne une attitude qui surprit et affligea la plupart de ses amis et de ses admirateurs. Elle lui fit d'autant plus de tort qu'elle compta, parmi les catholiques, beaucoup moins de complices que son adhésion à la révolution de Février.

Il ne sut pas distinguer assez tôt les dangers évidents et inséparables de la ligne suivie par les patriotes italiens. Le but légitime et sacré qu'ils se proposaient en émancipant l'Italie de la domination étrangère lui voila pendant trop longtemps l'immoralité profonde des moyens qu'ils mirent en œuvre. Il avait trop facilement pardonné aux Italiens de 1848 d'avoir si mal servi leur noble cause dans un moment où tout leur était si favorable, d'avoir laissé tuer Rossi, chasser Pie IX et tirer sur Charles-Albert dans les rues de Milan, sans qu'une protestation sérieuse se soit élevée parmi eux contre ces atroces folies. S'étant interdit la lecture des journaux, il avait trop ignoré les vexations, les spoliations et les humiliations de tout genre, dont M. de Cavour avait accablé l'Église en Piémont, dès son avénement au

pouvoir, comme pour éloigner à dessein les catholiques de toute participation au mouvement italien en justifiant toutes leurs répugnances et tous leurs regrets. Enfin, je le dis avec douleur, il sembla quelquefois prêter un assentiment dangereux à ce lâche sophisme qui prétend excuser les persécuteurs et les spoliateurs, parce que l'Église est toujours sortie triomphante et purifiée des spoliations et des persécutions.

Il applaudit sincèrement à la guerre de 1859 parce qu'il la croyait juste et favorable à l'émancipation d'un peuple chrétien, et aussi parce qu'il croyait à la sincérité des promesses qui garantissaient au monde catholique « le respect de tous les droits du Saint-Siége. » Mais bien que ses opinions, inutilement divulguées alors, aient été souvent citées comme un argument contre les nôtres, il faut reconnaître qu'il ne poussa jamais l'enthousiasme et la confiance au même point que beaucoup d'évêques, tels que, par exemple, Mgr de Salinis, archevêque d'Auch, qui disait à son clergé : « Ce n'est pas la révolution, c'est la véritable « France qui a traversé les Alpes à la suite

« de l'Empereur, la France de Charlemagne et « de saint Louis [1]. »

La guerre terminée, lorsque la convoitise du Piémont se montra dans toute sa nudité, lorsque éclatèrent les périls et les épreuves du Saint-Père, le prêtre et le catholique reparurent tout entiers chez Lacordaire. L'*unification* de l'Italie, cette fatale utopie, inventée par le despotisme révolutionnaire pour aliéner à jamais de la cause italienne les cœurs catholiques, ne lui inspirait ni confiance, ni sympathie. Ses correspondants d'Italie savent bien avec quelle énergie il reprochait à M. de Cavour et à « sa politique anti-sociale et anti-chrétienne » d'avoir condamné le Saint-Siége à n'accepter aucune transaction; et comment, à partir de l'invasion des États romains et napolitains, il reconnaissait que la révolution italienne était tombée en proie à « l'esprit d'usurpation et de conquête. »

Dès le 27 janvier 1860, il écrivait à M. Cochin :

« Je vous remercie d'avoir désavoué l'abus

[1] Circulaire à MM. les curés du diocèse d'Auch. Mai 1859.

qu'on a fait de deux lettres mal connues; écrites au début de la guerre italienne, lorsque rien encore n'arrêtait mes vœux et mes espérances, elles ne pouvaient s'appliquer à une situation dont la nouveauté est à la fois trop évidente et trop regrettable. Pie IX est maintenant trop près de Pie VII par ses malheurs, comme il l'a été par ses généreux desseins, pour que la piété filiale ne domine pas mes pensées et mes paroles. »

L'ingratitude des Italiens envers Pie IX l'avait depuis longtemps choqué. « C'est-là, » écrivait-il dès 1856, « le vrai point où il faut placer la défense de ce généreux et infortuné pontife. La postérité lui reprochera peut-être quelque chose, mais sa vertu, sa bonté, ses magnanimes vouloirs, feront contre-poids dans la balance de l'avenir, et plaideront avec sa cause celle de la Papauté [1]. »

« Un jour, » disait-il plus tard, « lorsque l'étranger ne régnera plus en Italie, lorsque, maîtresse chez elle, sauvée de l'irréligion par la liberté, elle reviendra en arrière de ses des-

[1] 10 septembre 1856.

tinées accomplies, l'image d'un Pontife malheureux se lèvera devant ses regards pacifiés ; elle reconnaîtra sous ses traits tristes et calmes le premier héros de son indépendance, l'homme qui eût épargné à sa cause du sang, des larmes, de la honte et des regrets ; et juste trop tard, si jamais on peut l'être trop tard, elle élèvera une statue au Washington que la Providence lui avait donné et dont elle n'aura pas voulu [1]. »

Il est vrai que, soldat intrépide et enfant dévoué de la Papauté, ayant donné de ce courage et de ce dévoûment des preuves constantes et mémorables, il se croyait en droit de désirer pour les États romains un autre système d'administration que celui dont il a si bien résumé le danger, l'infirmité et l'excuse en le qualifiant de *gouvernement d'ancien régime*. Dès 1838, dans cette magnifique apologie de la Papauté où il peint le Saint-Siége « toujours insulté entre sa gloire passée et sa « gloire future, semblable à Jésus-Christ cru- « cifié au milieu des temps, entre le jour de

[1] *De la liberté de l'Eglise et de l'Italie*, p. 35.

« la création et celui du jugement universel, » il avait combattu l'erreur qui identifiait la cause de Rome avec celle des gouvernements absolus, et la rendait ennemie de tous les pays dont les institutions rappelaient les anciennes franchises de l'Europe catholique [1].

Resté invinciblement fidèle au souvenir de l'enthousiasme qu'avaient excité les premières années du pontificat de Pie IX, il ne croyait ni à l'utilité ni à la durée possible de cet éternel *statu quo*, dont les résultats ont été si désastreux : « Oui, disait-il, le chef de la chrétienté dispersée par tout le monde, le plus haut organe de l'Évangile qui a sauvé le genre humain, le Vicaire de Dieu fait homme, oui, cet homme-là doit être souverain : mais il faut qu'il soit un souverain capable, administrant bien son État, et sachant s'y créer une force morale qui puisse l'y soutenir [2]. »

Certes il n'eût jamais été de ceux qui reprochaient à la Papauté son immobilité, parce qu'elle maintient les lois immuables de justice,

[1] *Lettre sur le Saint-Siége*, Préface de la 1re édition.
[2] 9 août 1856.

en refusant de ratifier, même implicitement, la spoliation. Mais il ne reconnaissait à aucun abus le droit de se légitimer par la durée.

Il espérait donc toujours voir rentrer le Pontife, par un effort spontané de son autorité, dans la voie des réformes, et former ainsi en Italie un parti d'honnêtes gens et de chrétiens sensés. « Je suis pour le Saint-Siége contre ses oppresseurs; je crois à la nécessité morale de son domaine temporel, je le plains des maux qu'il souffre, et je donnerais pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang; mais en même temps je désire l'affranchissement de l'Italie, des modifications sérieuses dans le gouvernement des États romains, et un changement plus grave encore dans la direction morale résumée en ces derniers temps par *l'Univers* et la *Civiltà cattolica*[1]. »

Mais, pas plus que le savant et consciencieux Dœllinger, dont les vœux se rencontraient sur tant de points avec les siens, il n'admettait la suppression ou l'amoindrisse-

[1] 11 février 1860.

ment de cette souveraineté pontificale dont il rêvait la régénération. Tous les doutes qui ont pu exister sur ce point ont disparu depuis son dernier écrit intitulé : *De la liberté de l'Italie et de l'Église*, et publié aussitôt après son élection à l'Académie (février 1860). Éloquente comme tout ce qu'il a jamais écrit, mais calme, équitable, impartiale, à la fois « libre et respectueuse, » cette protestation eut un double avantage : elle ferma la bouche de ceux qui reprochaient à l'illustre religieux un défaut de piété filiale envers Rome; elle doit préserver son nom glorieux et pur d'être désormais invoqué par les partisans du Piémont, par les admirateurs des d'Azeglio et des Passaglia.

A partir de ce moment, ceux qui se sont prévalus contre l'indignation unanime du monde catholique des sympathies italiennes du père Lacordaire, ont perdu le droit de le citer parmi leurs autorités. Ah! ce n'est pas lui qui eût jamais « blasphémé Rome malheureuse et commis le crime de Cham, le crime qui a été puni sur la terre de la manière la plus visible et la plus durable après le déi-

cide[1]. » Ce n'est pas lui qui pouvait sacrifier le principe de la royauté pontificale, lui qui, il y a vingt ans, en célébrant du haut de la chaire de Notre-Dame la vocation de la nation française, avait ainsi parlé de la création de cette royauté : « Au moment où la Papauté à peine délivrée des mains tortueuses du Bas-Empire, était menacée de subir le joug d'une puissance barbare, ce fut la France qui assura sa liberté et sa dignité par ses armes d'abord, ensuite et d'une manière définitive, par une dotation territoriale, à laquelle était annexée la souveraineté. Le Chef de l'Église, grâce à Charlemagne, cessa de dépendre d'une autorité qui, moins que jamais, par la formation des nations modernes, gardait un caractère d'universalité, et il put étendre sur les nations dont il était le père commun, un sceptre pacifique... Ce grand ouvrage fût le nôtre ; je dis le nôtre : car nos pères n'est-ce pas nous ? ne vivons-nous pas en eux, et ne revivent-ils pas en nous ? n'ont-ils pas voulu que nous fussions ce qu'ils étaient, une génération de che-

[1] Lettre du 2 décembre 1833, déjà citée.

ST. MARY'S COLLEGE

valiers pour la défense de l'Église ? Nous pouvons donc le dire, confondant par un orgueil légitime les fils avec les pères..., nous avons vaincu Arius, Mahomet, Luther, et fondé temporellement la Papauté. L'arianisme défait, le mahométisme défait, le protestantisme défait, *un trône assuré au Pontificat*, voilà les quatre couronnes de la France, couronnes qui ne se flétriront pas dans l'éternité.[1] »

N'est-ce pas le même accent qui, vingt ans plus tard, et au seuil du tombeau, éclate dans ces paroles cruellement vraies : « Italiens, votre cause est belle, mais vous ne savez pas l'honorer. Il ne fallait à Rome que du temps et votre liberté reconquise... Pour un vain système d'unité numérique et absolue, qui n'intéresse en rien votre nationalité et votre liberté, vous avez élevé entre vous et deux cents millions de catholiques une barrière qui grandit chaque jour. Vous avez mis contre vos plus légitimes espérances plus que des hommes, vous y avez mis le christianisme,

[1] Discours prononcé à Notre-Dame le 14 février 1841 pour l'inauguration de l'ordre des Frères prêcheurs en France.

c'est-à-dire le plus grand ouvrage de Dieu sur la terre, sa lumière et sa bonté visibles, l'empire des âmes, la pierre où sont venus se briser tous les desseins ennemis... Vous avez mis contre vous une volonté éternelle de Dieu. Vous la retrouverez sur votre chemin, n'en doutez pas [1]. »

[1] *De la liberté de l'Italie et de l'Église*, p. 36. — On lira peut-être avec intérêt la lettre adressée par le père Lacordaire, dix-neuf jours avant sa mort, à M. Guizot, au sujet du généreux plaidoyer que ce grand homme d'État a consacré à la cause pontificale. C'est, je crois, la dernière lettre qu'il ait pu dicter avant son agonie. La postérité ne dédaignera pas cet échange de sympathies sur l'intérêt le plus considérable et le plus compromis de notre temps, entre le religieux catholique et l'homme d'État protestant, tous les deux illustres entre tous et supérieurs aux violences comme aux injustices de l'esprit de parti.

« Sorèze, 2 novembre 1861.

« Monsieur et cher confrère,

« Je venais d'achever la lecture de votre ouvrage sur *l'Église et la société chrétienne en* 1861, lorsque j'ai reçu un second exemplaire qui m'était adressé par vos ordres et en même temps votre billet du 29 octobre. Ces marques de votre souvenir m'ont été d'autant plus agréables que j'étais encore sous le coup du plaisir que m'a causé votre livre. C'est une grande lumière dans une grande autorité. Il est bien entendu que je ne puis pas être d'accord avec vous sur la question

théologique du protestantisme ; je ferais aussi une réserve sur la question d'Italie jusqu'au moment où le Piémont a envahi à main armée les États de Naples et une portion des États du Saint-Siége qui avait été maintenue sous l'obéissance régulière du Pape. C'est à cette limite, ce me semble, que la justification a cessé d'être possible et que la révolution italienne a pris un caractère de violence, de conquête et d'usurpation.

« Quant aux grandes perspectives de votre ouvrage, aux erreurs et aux mérites de notre temps, à ce qui nous a manqué dans le succès et dans les revers, à la nécessité de la liberté religieuse sincèrement pratiquée pour le bien de l'État et celui de toutes les communautés chrétiennes, à la distinction de l'esprit libéral et de l'esprit révolutionnaire, aux craintes et aux espérances de l'avenir, je m'associe à vos pensées comme à celles qui seules peuvent sauver le monde et l'Église.

« Vous avez dû, monsieur et très-honoré confrère, subir bien des attaques ; mais vous y êtes accoutumé dès longtemps, et on ne peut servir les hommes qu'en s'exposant à leur ingratitude.

« Ma santé, dont vous voulez bien me dire un mot, est toujours très-chancelante et me fait envier votre belle vieillesse à qui de si longs et si considérables travaux n'ont rien enlevé.

« Veuillez agréer, etc.

(Signé de sa main) : « Fr. Henri-Dominique LACORDAIRE,
des Frères prêcheurs. »

IX

Ses dernières conférences. — Son opinion sur la nouvelle attitude du clergé. — Sa retraite à Sorèze. — Sa mort.

Mais il est temps de finir, et d'autant plus vite, qu'il nous manque la liberté nécessaire pour nous exprimer sur les dix dernières années de la vie du père Lacordaire avec la complète sincérité qui a présidé jusqu'ici à notre travail. Rappelons donc que Lacordaire, délivré de son mandat de constituant et de législateur, remonta dans la chaire de Notre-Dame et l'occupa pendant les trois années 1849, 1850 et 1851. Ces trois stations furent consacrées au *Commerce de l'homme avec Dieu*, à *la Chute* et à *la Réparation de l'homme*, enfin à *l'Économie providentielle de la réparation*. En avril 1851, nul symptôme alarmant ne pouvait lui faire craindre que cette chaire, si longtemps illustrée par lui, allât lui

être fermée ; et cependant, comme par un secret pressentiment , qu'il désavouait tout en l'exprimant, il se trouva amené à clore sa station par des adieux solennels, qui doivent être reproduits ici, parce qu'on y rencontre une sorte de résumé de sa vie antérieure et une des très-rares occasions où l'orateur s'est mis lui-même en scène :

« Encore qu'une nouvelle carrière me fût préparée par Dieu et par mon dévoûment pour vous, je ne puis me défendre de vous parler comme si je vous adressais des adieux. Permettez-le-moi, non comme un pressentiment de l'avenir, mais comme une consolation.

« Je dis une consolation, parce que j'éprouve en moi deux sentiments contraires, l'un de joie d'avoir achevé avec vous une œuvre utile au salut de plusieurs et de l'avoir achevée dans le siècle que l'on a nommé le siècle des avortements; l'autre de tristesse, en songeant qu'une œuvre ne s'achève pas par un homme sans qu'il y laisse la plus belle partie de soi-même, les prémices de sa force et la fleur de ses ans. Le Dante commence ainsi sa divine épopée : « Au milieu du chemin

« de la vie, je m'éveillai seul dans une forêt « profonde. » Je suis parvenu, Messieurs, à ce milieu du chemin de la vie où l'homme se dépouille du dernier rayon de sa jeunesse et descend par une pente rapide aux rivages de l'impuissance et de l'oubli ; je ne demande pas mieux que d'y descendre, puisque c'est le sort que l'équitable Providence nous a fait, mais du moins à ce point de partage des choses d'où je puis voir encore une fois les temps qui vont finir, vous ne m'envierez pas la douceur d'y jeter un regard et d'évoquer devant vous, qui fûtes les compagnons de ma route, quelques-uns des souvenirs qui me rendent si chers et cette métropole et vous. C'est ici, quand mon âme se fut rouverte à la lumière de Dieu, que le pardon descendit sur mes fautes, et j'entrevois l'autel où sur mes lèvres fortifiées par l'âge et purifiées par le repentir, je reçus pour la seconde fois le Dieu qui m'avait visité à l'aurore première de mon adolescence. C'est ici que, couché sur le pavé du temple, je m'élevai par degrés jusqu'à l'onction du sacerdoce, et qu'après de longs détours où je cherchais le secret de ma pré-

destination, il me fut révélé dans cette chaire, que depuis dix-sept ans vous avez entourée de silence et d'honneur. C'est ici qu'au retour d'un exil volontaire, je rapporterai l'habit religieux qu'un demi-siècle de proscription avait chassé de Paris, et, que le présentant à une assemblée formidable par le nombre et la diversité des personnes, il obtint le triomphe d'un unanime respect. C'est ici qu'au lendemain d'une révolution, lorsque nos places étaient encore couvertes des débris du trône et des images de la guerre, vous vîntes écouter de ma bouche la parole qui survit à toutes les ruines et qui, ce jour-là, soutenue d'une émotion dont nul ne se défendait, fut saluée de vos applaudissements. C'est ici, sous les dalles voisines de l'autel que reposent mes deux premiers archevêques, celui qui m'appela tout jeune à l'honneur de vous enseigner [1] et celui qui m'y rappela après qu'une défiance de mes forces m'eut éloigné de vous [2]. C'est ici, sur ce même siége archiépiscopal, que j'ai re-

[1] Mgr de Quélen.
[2] Mgr Affre.

trouvé dans un troisième pontife [1] le même cœur et la même protection. Enfin c'est ici qu'ont pris naissance toutes les affections qui ont consolé ma vie et, que, homme solitaire, inconnu des grands, éloigné des partis, étranger aux lieux où se presse la foule et se nouent les relations, j'ai rencontré les âmes qui m'ont aimé.

« O murs de Notre-Dame, voûtes sacrées qui avez reporté ma parole à tant d'intelligences privées de Dieu, autels qui m'avez béni, je ne me sépare point de vous ; je ne fais que dire ce que vous avez été pour un homme et m'épancher en moi-même au souvenir de vos bienfaits, comme les enfants d'Israël, présents ou en exil, célébraient la mémoire de Sion. Et vous, Messieurs, génération déjà nombreuse en qui j'ai semé peut-être des vérités et des vertus, je vous demeure uni pour l'avenir, comme je le fus dans le passé; mais si un jour mes forces trahissaient mon élan, si vous veniez à dédaigner les restes d'une voix qui vous fut chère, sachez que vous ne serez jamais ingrats, car rien ne peut empêcher désormais

[1] Mgr Sibour.

que vous n'ayez été la gloire de ma vie, et que vous ne soyez ma couronne dans l'éternité. »

Tels furent ses adieux à la chaire de Notre-Dame. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il n'y remonta plus. La dernière fois qu'il se fit entendre à Paris, ce fut à Saint-Roch, le 10 février 1853, dans cette même église où il avait balbutié sa première prédication vingt ans auparavant. C'était pour y prêcher, en présence de l'archevêque de Paris et du cardinal Donnet, un sermon de charité au profit de l'œuvre des Écoles chrétiennes. Il avait pris pour texte les paroles de David mourant à son fils Salomon : *Esto vir*, et son discours roulait sur les obligations de la virilité chrétienne dans la vie publique et privée.

Quoique *le Moniteur* ait inséré dans son numéro du lendemain une analyse louangeuse de ce discours, il suscita de grandes susceptibilités et fut regardé comme une manifestation hostile au nouveau pouvoir. C'était une appréciation singulièrement exagérée. J'ai sous les yeux diverses sténographies de cette improvisation qui est restée inédite, et je n'y trouve rien qui dépasse ou même qui égale

ses hardiesses ordinaires. Le sujet n'est pas épuisé : loin de là ; il est à peine effleuré par quelques puissants coups d'aile. Il s'attachait surtout à établir en quoi consiste la grandeur du caractère et comme quoi elle est un devoir strict et rigoureux du chrétien. « Il y a incompatibilité, disait-il, entre la possession de la grandeur de l'Évangile et la bassesse du caractère... » « Il est bon, ajoutait-il, que nous sachions ce que nous entendons faire en voulant faire des chrétiens ; si ce sont des hommes véritables que nous entendons former, ou bien des hommes vulgaires ; si pour nous l'homme est l'*homo* que les anciens dérivaient d'*humus*, la terre, la boue ; ou bien le *vir*, cet homme, qui est plus que la terre, qui a du courage, de l'âme, de la vertu, *virtus*... On peut avoir un grand esprit et une âme vulgaire ; une intelligence capable d'illuminer son siècle et une âme capable de le déshonorer : on peut être un grand homme par l'esprit et un misérable par le cœur. Celui qui emploie des moyens misérables, même pour faire le bien, même pour sauver son pays, celui-là demeure toujours un misérable. » Il entremêlait ensuite

aux considérations religieuses une éloquente apologie de la littérature antique, que des écrivains catholiques commençaient déjà à décrier violemment, et où il aimait à reconnaître le vestibule du christianisme. Il n'oublia point son cher Sénat romain, « cette assemblée, la plus illustre du monde, avant le Parlement anglais, qui a sur elle l'avantage d'être une assemblée chrétienne. » Passant à un autre ordre d'idées, il dit : « Dieu accomplit tant d'événements pour créer çà et là d'illustres infortunes et des hommes qui savent en connaître le prix ; Dieu n'est occupé qu'à nous donner des occasions de pleurer. Il renverse des empires, il en élève d'autres, non pas pour ce que vous pouvez vous imaginer, mais pour qu'il y ait des larmes, et que, y ayant des larmes, il y ait des martyrs, des patients, des hommes qui, en souffrant, développent ce grand caractère de l'adversité, qui en fait seul quelque chose ! »

De là, un magnifique développement sur la révolution, qu'avait précédée la conspiration des princes de la terre et des princes de la pensée pour dépouiller et déshonorer l'Église :

« L'Église de France abandonna ses biens volontairement quand on les lui demanda; elle alla dans l'exil quand on le voulut, elle offrit sa tête au bourreau quand on l'exigea, et ainsi, en quelques jours, elle sauvait la foi dans vos pères et dans leur postérité qui est vous-mêmes. Les malheureux qui avaient combattu le christianisme croyaient ne plus trouver qu'un troupeau d'esclaves; ils retrouvèrent les catacombes, et ils périrent eux-mêmes devant cette générosité, cette force de patience qu'il plut à Dieu de nous donner. Le Saint-Siége avait perdu plus que tout autre, parce que, comme il est la tête, c'est à la tête que paraissent tous les affronts, comme c'est à la tête que paraissent les diadèmes. Dieu prit un homme qu'il investit d'une grande puissance, un homme qu'on appela grand, mais qui n'était pas assez grand pour ne pas abuser de sa puissance; il le mit aux prises avec ce vieillard du Vatican pendant un certain nombre d'années, et au plus fort de ses triomphes : ce fut le vieillard qui fut vainqueur. Quand le vieillard rentra dans sa capitale, après cette grande lutte, Rome se leva du

LIBRARY ST. MARY'S COLLEGE

milieu de ses solitudes et apparut à la terre étonnée avec toute la majesté de son Pape rétabli.

« Et l'Espagne, qui avait conquis les deux Indes et porté si loin l'étendard de la foi! depuis Philippe II, la chrétienté d'Espagne, frappée de mort par le despotisme de ce monarque célèbre, n'avait pas pu se relever; elle était couchée par terre, comme un arbre qui ne peut plus produire une végétation jeune et forte, mais qu'ombragent encore son antique gloire et sa puissante ramure. Il plut à l'homme dont je parlais tout à l'heure de se l'attribuer en vertu de ce que tous les conquérants appellent le droit de conquête. Quand on lui disait : Prenez garde d'attaquer cette masse de peuples! il répondait : « C'est une nation qui a été faite par des moines, et toutes les nations qui ont été faites par des moines sont des lâches! » Et aux pieds des Pyrénées, il trouva ces chrétiens formés par des moines, et ses guerriers qui, des Pyramides jusqu'à la mer Baltique, n'avaient, à leur dire, rencontré que des enfants, ces guerriers confessaient, dans un langage tout à la fois militaire et énergique, qu'ici c'étaient plus que des hommes : c'était

une guerre de géants. L'Espagne eut l'honneur insigne d'être la première cause de la ruine de cet homme et de la délivrance du monde. »

Il terminait ainsi : « Faisons des chrétiens dans nos écoles, mais avant tout, faisons des chrétiens dans nos propres cœurs. Enfants du Christ, soyez grands comme votre Père, soyez généreux comme la croix qui vous a portés dans ses bras. Le monde sans doute ne vous connaîtra pas; mais quelques âmes souffrantes vous connaîtront : elles apprendront de vous la puissance et la beauté du christianisme, et quel que soit le sol et le temps que vous habitez, vous serez de ceux qui maintiennent ici-bas l'estime de Dieu et l'estime de l'homme, ces deux grands respects qui se confondent pour sauver le monde. »

Une sorte de pressentiment du silence qui le menaçait semble avoir dominé un instant sa pensée : « Il ne faut pas une armée pour arrêter ici ma parole, il ne faut qu'un soldat. Mais Dieu m'a donné pour défendre ma parole et la vérité qui est en elle, quelque chose qui peut résister à tous les empires du monde. »

Toujours est-il qu'à partir de ce jour la pré-

dication cessa d'être possible pour lui à Paris.

Deux ans plus tard, amené par les devoirs de sa charge de provincial à Toulouse, et dans les contrées où il retrouvait à chaque pas les monuments du zèle et de la foi de ses ancêtres spirituels, il fut invité par l'archevêque[1] à reprendre ses conférences pour la nombreuse jeunesse de cette métropole intellectuelle du midi, berceau de saint Dominique et tombeau de saint Thomas d'Aquin. Il y fit donc en 1854 six conférences, qui sont les dernières, et j'oserai dire les plus éloquentes, les plus irréprochables de toutes. Il y envisageait la vie à tous les degrés, la vie en général, la vie des passions, la vie morale, la vie surnaturelle, et l'influence de celle-ci sur la vie privée et la vie publique. A la fin de sa sixième conférence il annonçait l'intention de prendre pour sujet de ses futurs discours les moyens établis de Dieu pour nous communiquer la vie surnaturelle, c'est-à-dire les sacrements; mais ce discours contenait déjà sur la misère morale des nations réduites à la vie privée cer-

[1] Mgr Mioland, mort en 1858.

taines explosions de vérité, de douleur, de fierté, qui n'étaient plus de saison. Il dut renoncer définitivement à la parole publique.

La direction de l'école de Sorèze lui fut offerte à la fin de sa station de Toulouse : il l'accepta et y consacra en même temps qu'au gouvernement de la province dominicaine de France le reste de sa vie. Deux cents jeunes gens des facultés de Toulouse lui demandèrent en vain de reprendre la parole à leur profit. Sa réponse fut reconnaissante et émue, mais négative : « Ce n'est pas la première fois que je suis l'objet de démonstrations semblables à celle dont vient de m'honorer la jeunesse de Toulouse, mais celle-ci m'est plus sensible, parce qu'étant plus vieux, je m'en vais actuellement à l'oubli... Jamais le soupir des âmes ne m'a trouvé sans émotion et sans le désir du dévoûment... Mais Dieu m'impose des devoirs obscurs : il faut que je les aime et que j'oublie le passé [1]. »

Je ne crois pas qu'aucune interdiction formelle, émanant même de l'autorité tempo-

[1] Lettre insérée dans *l'Echo de l'Aude*, du 31 mars 1855.

relle, ait été jamais prononcée contre lui; mais il y eut comme un sentiment général que cette parole libre et hardie, qui s'était produite pendant vingt ans, sous tous les régimes, sans jamais rencontrer d'obstacle, sans reconnaître d'autre frein que l'orthodoxie, n'était plus à sa place. De mauvais jours étaient venus pour les luttes et les triomphes de l'éloquence. Elle était universellement conspuée et rendue responsable de tous les malheurs de la patrie, de tous les dangers de la société, par une revanche triomphante de tous ceux qui n'avaient jamais su se faire écouter de personne. La prince de la parole sacrée dut donc se taire. Il l'a dit depuis : « Je disparus de la chaire, par une crainte spontanée de ma liberté devant un siècle qui n'avait plus toute la sienne [1]. Je compris, » ajoutait-il, « que dans ma pensée, dans mon langage, dans mon passé, dans ce qui me restait d'avenir, j'étais aussi une liberté, et que mon heure était venue de disparaître comme les autres [2]. »

[1] *Notice sur le père de Ravignan*, 25 mars 1857.
[2] Mémoires dictés sur son lit de mort, en octobre 1861.

Quand Lacordaire quitta pour toujours la chaire de Notre-Dame, il n'avait encore que quarante-neuf ans. Sous plus d'un rapport, il pouvait s'appliquer à lui-même les paroles qu'il avait prononcées quelques années plus tôt sur M. de Forbin-Janson, évêque de Nancy ; paroles, du reste, faciles à appliquer comme à méditer dans un pays qui se donne si souvent le plaisir de sourire aux disgrâces éclatantes et imméritées : « Il avait quarante-cinq ans : c'est l'âge de la plénitude, l'âge où tout ce que l'on a semé dans la vie lève autour de l'homme ses branches chargées d'ombres et de fruits, et cet âge-là même était celui où il venait de perdre son passé, et voyait sa vie gisante devant lui comme un arbre coupé jusqu'à la racine. Il est difficile à ceux qui ne l'ont pas éprouvée de connaître à fond la douleur de cette situation, et quel courage il faut pour n'y pas succomber. Mgr de Janson n'y succomba point, il ne vit pas sa disgrâce sans émotion ni sans regret ; mais il trouva dans son cœur des ressources pour la supporter devant Dieu, pour l'honorer devant les hommes et

pour la faire servir au bien de ses frères[1]. »

Le grand orateur n'eut d'ailleurs à se plaindre d'aucune violence, d'aucune persécution : et je ne fais que rendre hommage à la vérité en déclarant que je n'ai jamais rencontré chez lui la moindre trace d'aigreur ou d'animosité contre le nouveau pouvoir. Ce pouvoir ne lui inspirait que la neutralité digne et un peu dédaigneuse, qui était dans sa nature à l'endroit de tous les pouvoirs.

Mais le pays, mais l'opinion publique, mais la multitude! ce pays qu'il avait cru dévoré de la soif de toutes les libertés! cette opinion qu'il avait vue si exaltée, si prompte non-seulement à la résistance, mais à la révolte! ces multitudes, naguère si rebelles à toute autorité, même la plus douce, devenues tout à coup si empressées non-seulement à accepter, mais à implorer un maître : ah! qu'il y avait là pour son enthousiasme patriotique un rude désenchantement! Aussi l'exprimait-il sans cesse comme il l'éprouvait : « On peut avoir, disait-

[1] Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, 28 août 1844.

il, de l'esprit, de la science, même du génie, et ne pas avoir de caractère. Telle est la France de nos jours. Elle abonde en hommes qui ont tout accepté des mains de la fortune, et qui n'ont cependant rien trahi, parce que pour trahir il faut avoir tenu à quelque chose. Pour eux, les événements sont des nuages qui passent, un spectacle et un abri, pas davantage. Ils les subissent sans résistance après les avoir préparés sans le vouloir, jouets inconséquents d'un passé dont ils ne furent pas maîtres, et d'un avenir qui leur refuse ses secrets... Tout échoue contre trente millions d'hommes qui ne savent pas se tenir eux-mêmes sur un fondement, et qui ont perdu le sentiment politique de la religion et du droit[1]. »

L'Europe d'ailleurs tout entière lui semblait mériter d'être au moins aussi sévèrement jugée que la France : « Ce qui attriste, écrivait-il, c'est le peu de génie des hommes pour parer à des maux que tout le monde prévoit. Il n'y a pas en Europe un cabinet qui veuille mettre

[1] Première lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne, mars 1858.

sérieusement la main à la pacification de l'Italie et du monde... Rien, rien, rien, l'intérêt tout seul, la force, le canon, voilà toute l'habileté des maîtres du monde. Cet égoïsme et cette démence des pouvoirs humains m'indignent encore plus que les fureurs de la démagogie. Ces gens-là, les démagogues, ont un prétexte apparent, une lueur d'idée et de dévoûment; ils croient encore à quelque chose, du moins on peut le penser d'un certain nombre; mais les autres! Grâce à Dieu, si nous périssons avec tout le reste, du moins nous n'aurons été avec le mal dans aucune de ses armées[1]. »

Mais qu'était-ce que cette blessure purement politique, auprès de celle qui transperçait son cœur de prêtre, à la vue de l'attitude des catholiques et d'une trop grande portion du clergé! et comment n'eût-il pas été navré de surprise en même temps que de douleur? Il voyait ce clergé et ces catholiques, qui avaient si longtemps applaudi à la mâle indépendance de sa parole, tomber tout à coup en proie à une illusion sans excuse et à une prostration sans

[1] 30 janvier 1858.

exemple dans toute l'histoire de l'Église. Des noms qui avaient eu l'honneur de figurer à côté du sien, dans ces manifestes mémorables où la liberté chrétienne n'était invoquée qu'à l'abri de la liberté publique, apparurent tout à coup au bas de harangues et de mandements qui empruntaient les formules de l'adulation byzantine pour saluer le rêve insensé d'un absolutisme orthodoxe.

Le cynisme des apostasies politiques était reproduit et surpassé par la grande palinodie des organes prépondérants de l'opinion catholique : « L'école ultramontaine, écrivait l'archevêque de Paris [1], était naguère une école de liberté; on en a fait une école de servitude qui veut amener une double idolâtrie : l'idolâtrie du pouvoir temporel et l'idolâtrie du pouvoir spirituel. » Ceux qui avaient si hautement invoqué le droit commun et la liberté pour tous, si fièrement affiché leur dédain pour les avances ou la protection du pouvoir, si bruyamment proclamé qu'ils voulaient des droits et non des places, si hardiment déclaré

[1] Mgr Sibour : lettre du 10 décembre 1853.

que la liberté de conscience était à la fois *le cri de l'Église naissante et le cri de l'humanité victorieuse*, et « que le peuple de Février avait eu le *sens divin* de l'alliance naturelle entre le catholicisme et la liberté [1] ; » ceux-là même faisaient litière de toutes les garanties, de toutes les institutions, de tous les principes d'un passé dont ils étaient tous acteurs ou témoins. Aveugles volontaires, ils prétendaient concourir ou du moins assister à la restauration de ce qu'ils appelaient la monarchie chrétienne, et partant de là, on les vit réhabiliter du même coup l'empire romain et le premier empire français, nier tous les droits de la liberté politique, appeler à grands cris la force au secours de la foi, affirmer qu'il faut imposer à tous le joug de la loi de Dieu, vanter et regretter l'inquisition, déclarer que le principe idéal de la liberté est anti-chrétien, que la tolérance même civile est un crime, enfin expliquer effrontément que lorsqu'ils avaient réclamé la liberté générale, ils n'avaient entendu parler que de

[1] Profession de foi électorale de M. l'abbé de Salinis (depuis archevêque d'Auch), le 5 avril 1848.

la leur, et « que la liberté de conscience doit être restreinte à mesure que la vérité se fait connaître [1] ! » Après avoir répété à outrance que, l'Église étant protégée, ils se sentaient libres, et que cela leur suffisait, ils allèrent même jusqu'à traiter de *préjugés païens et naturalistes* [2] ces principes d'autorité paternelle et de liberté personnelle, au nom desquels tout l'épiscopat français avait pendant vingt ans réclamé et enfin obtenu la liberté d'enseignement.

On peut facilement juger de l'horreur qu'un si noire et si prompte ingratitude envers la liberté devait inspirer à celui qui, du haut de la chaire de Notre-Dame, devant son archevêque, et sans qu'aucune voix catholique se fût élevée pour le contredire ou l'avertir, avait ainsi formulé le langage de la justice et de l'honneur : « Quiconque excepte « un seul homme dans la réclamation du « droit, quiconque consent à la servitude « d'un seul homme, blanc ou noir, ne fût-ce « même que par un cheveu de sa tête injus-

[1] *Univers* du 14 novembre 1854.
[2] *Univers* du 24 octobre 1858.

« tement lié, celui-là n'est pas un homme « sincère et ne mérite pas de combattre « pour la cause sacrée du genre humain. La « conscience publique repoussera toujours « l'homme qui demande une liberté exclusive « ou même insouciante du droit d'autrui; « car la liberté exclusive n'est qu'un privilége, « et la liberté insouciante des autres n'est plus « qu'une trahison... Mais il y a dans le cœur « de l'honnête homme qui parle pour tous, « et qui, en parlant pour tous, semble quel- « quefois parler contre lui-même, il y a là une « loi de puissance, de supériorité logique et « morale qui produit presque infailliblement « la réciprocité. Oui, catholiques, entendez- « le bien, si vous voulez la liberté pour vous, « il vous faut la vouloir pour tous les hommes « et sous tous les cieux. Si vous ne la deman- « dez que pour vous, on ne vous l'accordera « jamais : donnez-la où vous êtes les maîtres, « afin qu'on vous la donne où vous êtes les « esclaves. »

Ah! certes, ce n'est pas lui qui eût jamais accepté une ombre de complicité dans cette douloureuse transformation; lui qui, dans sa

dernière entrevue avec la jeunesse catholique de Paris, leur disait : « Je compte vivre et mourir en pénitent catholique et en *libéral impénitent*[1]. » Ce n'est pas lui que les déconvenues de la liberté pouvaient précipiter jusque dans les antichambres de ses ennemis. Il l'avait connue et aimée lorsqu'elle était entourée d'hommages et d'adorations, reine de l'opinion et de l'avenir. Comment son âme généreuse l'eût-elle abandonné dans sa défaite et son humiliation !

Mais comment aussi eût-il pu se consoler de voir le drapeau catholique, l'honneur de l'Église, et toute l'influence sociale de la religion livrée aux hasards d'un si lamentable revirement? Tout dans sa noble nature devait se révolter contre une défection aussi imprévue, et surtout contre l'arrogance et l'audace que déployaient les chefs et les docteurs de cette défection, en s'imposant comme des oracles à la majorité du clergé et du public religieux, sans autre titre que l'enflure versatile de leurs

[1] Réponse à la députation du *Cercle catholique*, après sa réception à l'Académie française.

opinions et la perfide habileté de leurs dénonciations contre tous ceux qui refusaient de les suivre dans leur nouvelle évolution.

Il reconnut tout d'abord la filiation directe qui rattachait cette école tyrannique à l'ancienne école de la Mennais, du la Mennais absolutiste et ultramontain, séparé par un si court intervalle du la Mennais incrédule et révolutionnaire; école qui lui avait toujours déplu et qui l'avait tout d'abord révolté par ses violentes diatribes contre l'ancien clergé de France, dont il n'était pas, mais en qui il aimait à reconnaître « ce grand air sacerdotal qui annonçait tout ensemble la distinction de la nature et l'élévation de la grâce. » « Toutes ces fureurs, » disait-il, « pour la liberté comme en Belgique, ont donc tourné subitement à l'amour fanatique du despotisme, et bien peu sont restés pour honorer l'Église par leur constance. Nous revoyons *le Mémorial catholique* de 1824, sauf l'homme de génie qui le dirigeait, et avec l'intempérance d'une défection qui a besoin d'étouffer ses remords. Dieu nous permet, dans ces lamentables circonstances, de demeurer

fidèle aux convictions de nos jeunes années et de nos premières luttes : c'est une grâce bien grande, et dont le prix nous sera connu davantage encore dans l'avenir. Nous ne saurions trop faire pour la rendre utile à l'Église, si malheureusement tourmentée par des esprits dont l'exagération sans pudeur est le signe d'une faiblesse sans bornes. Ils se croient les conducteurs de la chrétienté, et c'est à peine une bande de Scythes [1]. »

Jusqu'au dernier jour de sa vie, la douleur et l'indignation que lui inspirait la vue de « cette grande misère morale » ne s'affaiblirent pas. Il en était encore plus navré que nous, car l'honneur de sa robe y était plus compromis que le nôtre, en même temps que son devoir de religieux, sa position de chef d'ordre lui imposaient une réserve silencieuse à laquelle nous n'étions pas tenus. Il lui fallait dire, comme l'écrivait un contemporain de Galilée : *Inter hos vivendum, moriendum, et quod est durius, tacendum !* Mais son affliction, sa magnanime colère, s'exhalaient dans ses let-

[1] Flavigny, 27 février 1853.

tres. Ce trésor nous reste, Dieu merci ; il sera conservé pour la postérité, et quand viendra le temps où l'on pourra tout dire, il apparaîtra devant elle comme la plus éclatante et la plus nécessaire des protestations contre ceux qui ont si misérablement divisé, désarmé et déconsidéré le catholicisme en France.

Écoutons toutefois, dès aujourd'hui, quelques accents, qui retentiront dans nos âmes comme les rugissements du lion blessé.

Voici comment, au plus fort de leur triomphe, ces hommes étaient jugés par lui : « Ce parti s'appuie sur les peurs et les passions du moment où nous sommes ; apostat public, il a choisi son terrain au centre même de toutes les réactions, et il a couvert sa lâcheté propre de la lâcheté de tous, en y ajoutant, pour se dérober encore plus à la vindicte de sa conscience, l'audace immesurée des opinions contraires à celles qu'il avait auparavant soutenues... Ils sont devenus, ce qui ne manque jamais aux causes perdues, des champions désespérés, copistes exagérés des doctrines du passé les plus hostiles au sentiment universel, et qui n'étaient, même dans d'autres temps,

REV. JAMES A. GRANT BEQUEST TO
ST. MARY'S COLLEGE LIBRARY, 1926

que des sujets de controverse épineux [1]... C'est toujours le même style plein d'aigreur et de personnalités outrageantes. Une injure pour substantif, une autre pour adjectif, voilà tout le secret [2]..... Heureusement le silence de soixante-quatre évêques sur quatre-vingts sera un jour la preuve authentique que tout le clergé de France n'était pas sous le joug d'une aussi triste faction [3]... C'est à mes yeux un grand honneur que d'obtenir la haine de tels hommes, et si j'ai à me plaindre, c'est de n'avoir pas encore été traité comme l'a été M. de Falloux. J'espère bien qu'ils me traîneront sur leur claie avant que je meure [4]. »

Les timides et infructueux ménagements qui ont tant contribué à encourager l'audace agressive de ces faux prophètes et l'aveuglement de leurs sectateurs, ne rencontraient chez lui qu'une réprobation énergique. « Il faut savoir

[1] 18 janvier 1855.
[2] 9 août 1856.
[3] 10 septembre 1856.
[4] 30 janvier 1858. — Ce vœu n'a été exaucé que depuis sa mort. Voir *le Monde* du 1er février 1862.

« rompre avec les hommes qui font le mal au « nom de Dieu, et on ne doit pas les appeler « *mon cher ami*, sous prétexte qu'on les con- « naît depuis longtemps, et qu'ils communient « d'ailleurs tous les huit jours. On ne doit pas « haïr, mais on doit se séparer, et surtout n'a- « voir aucune peur de ceux qu'on ne juge plus « dignes de son affection [1]. »

Cette réprobation semblait redoubler d'intensité à mesure qu'il approchait de sa fin. Profondément atteint par le mal qui peu de mois après allait l'enlever, il s'exprimait ainsi : « Cette odieuse apostasie, qui a été l'une des « causes des malheurs présents de l'Église, « persévère donc, quoique déjà bien sévère- « ment punie. Grâce à Dieu, nous n'y avons « été pour rien... et rien au monde ne me con- « sole plus que cette pensée. C'est là notre « éternelle gloire, la preuve inébranlable de « notre sincérité, le lien profond de notre « amitié publique. Nous n'avons pas été de « ceux qui, après avoir demandé *la liberté* « *pour tous, la liberté civile, politique et reli-*

[1] 6 décembre 1855.

« *gieuse*, ont arboré le drapeau de l'inquisi-
« tion et de Philippe II, renié sans pudeur
« tout ce qu'ils ont écrit, outragé leurs anciens
« compagnons d'armes à cause de leur cons-
« tance et de leur fidélité, déshonoré l'Église,
« salué César d'une acclamation qui aurait
« excité le mépris de Tibère, et qui aujour-
« d'hui, malgré la leçon des événements, se
« drapent encore, dans leur chute, du mal
« qu'ils ont fait et de la honte dont ils sont
« couverts. Séparés d'eux dès le premier jour,
« nous ne fûmes jamais des leurs. A mon der-
« nier souffle et dans mon tombeau, ce sera
« là un doux et pur souvenir, et c'est par là
« que notre amitié apparaîtra toujours sans
« rupture et sans nuages [1]. »

Je sais à quoi je m'expose en évoquant du sein de la tombe, contre une aberration qui a eu tant de complices, la voix foudroyante de ce grand chrétien indigné. Mais je suis d'avance consolé de toutes les récriminations que pourront susciter des paroles marquées au coin de la prévoyance non moins que de la justice ;

[1] 13 avril 1861.

car l'école qu'il réprouvait ainsi nous réserve autant de périls et d'affronts dans l'avenir que dans le passé. J'ajoute qu'il faudrait s'interdire toute vérité utile à ses contemporains, si l'on ne pouvait invoquer l'autorité d'un témoignage comme celui du père Lacordaire, revêtu du sceau de sa vie tout entière et du sceau plus imposant encore de sa mort.

Il connut donc dans toute son intensité ce qu'il appelait « le poignant chagrin des hommes et des choses d'aujourd'hui. » On peut le dire littéralement : il en fut dévoré. Et ce n'est pas trop s'avancer que de croire que sa vie en fut abrégée, au moins autant que par ses austérités excessives. Que nul ne lui en fasse reproche ; ceux qui ne connaissent point de telles douleurs sont bien plus à plaindre que ceux qui en meurent.

Toutefois l'irritation ne dégénérait pas chez lui en découragement, et sa tristesse n'était jamais sans espoir. Il allait volontiers puiser cet espoir dans le souvenir de nos anciennes luttes, dans ces temps « où nous n'avions pas éprouvé les revers, les trahisons, les inconstances et les lâchetés qui ont assombri notre

âge mûr[1]... Si triste, » disait-il, « que soit aujourd'hui le spectacle du monde, il ne faut pas laisser les esprits se jeter dans le découragement, qui est le pire des maux. L'espérance doit survivre à tout et se montrer en ceux qui sont dignes d'espérer. Leur cœur est l'asile de ce qui n'est pas encore corrompu[2]... Rien n'a laissé dans l'histoire une trace plus lumineuse que les rares représentants de la dignité humaine dans les temps de bassesse[3]... Nous sommes bien seuls, mais nous sommes avec notre devoir : cela suffit. Dieu nous a gardés purs de toute défection depuis près de trente ans; j'espère qu'il nous gardera jusqu'à la fin[4]... Le clergé doit être servi et non pas flatté dans ses fausses tendances... *Le Correspondant* est une protestation contre les voies erronées où s'engagent une partie des catholiques, et cette protestation doit s'étendre à toutes les questions sociales, politiques, littéraires, scientifiques, que les événements font

[1] 31 octobre 1858.
[2] 29 novembre 1857.
[3] 6 décembre 1855.
[4] 30 avril 1858.

surgir autour de nous. Nous n'avons pas de popularité à attendre ou à conserver : nous ne cherchons que l'honneur de nous tenir en tout sur le terrain de l'équité, de l'honnêteté, de la prévoyance et du bon goût chrétien. Le reste est sans valeur[1]... Dieu seul sait si nous verrons des jours meilleurs, et si la France est digne de ressaisir sous nos yeux les institutions qu'elle a perdues par sa faute. Mais quoi qu'il arrive de notre temps, l'avenir se lèvera sur notre tombe. Il nous y trouvera purs de trahison, de défection, d'adulation du succès, et constants dans notre espoir d'un régime politique et religieux digne du christianisme dont nous sommes les enfants. Nous avons méprisé pour notre foi l'appui du despotisme, quelque part qu'il règne ; nous n'avons attendu son triomphe que des armes qu'employaient les apôtres et les martyrs, et si elle doit triompher en effet dans ce monde, livré à tant de désordres de cœur et d'esprit, elle ne le fera que par les moyens qui lui donnèrent l'empire sur le paganisme, et qui l'ont sauvée

[1] 14 octobre 1858.

jusqu'à présent des haines conjurées d'une fausse philosophie et d'une fausse politique[1].»

Cette tristesse publique, qui fut la plus vive et la plus longue de sa vie, n'était pas la seule amertume dont il fût abreuvé. Il en connut d'autres, plus intimes et non moins inattendues : il rencontra l'ingratitude sous toutes ses formes, et la division là où il devait le moins la prévoir. Jetons un voile sur ces épreuves qui sont l'apanage commun de tous les hommes, et qui d'ailleurs ne réussirent jamais à creuser dans son cœur un doute sur la justice de Dieu, même ici-bas, ni à l'aigrir contre les hommes pris en masse. Mais il ne revenait que lentement du trouble où le plongeaient certains mécomptes, certaines défections; il en demeurait quelque temps étourdi et comme accablé. Puis, redressant la tête, il en rejetait loin derrière lui le souvenir, comme un fardeau qui souille plus encore qu'il ne pèse, et s'enfonçait dans ce qui était devenu la grande préoccupation de ses dernières années, l'éducation de la jeunesse.

[1] 26 novembre 1858.

« Une des consolations de ma vie présente, disait-il, est de ne plus vivre qu'avec Dieu et des enfants : ceux-ci ont leurs défauts, mais ils n'ont encore rien trahi et rien déshonoré[1].»

Dieu lui accorda de trouver à Sorèze la retraite laborieuse et animée dont il avait besoin. Cette antique abbaye, fondée en 757, sous Pépin le Bref, transformée mille ans plus tard en collége militaire, tenu par les bénédictins, devait échoir, après un siècle de nouvelles et fameuses vicissitudes, au tiers-ordre de Saint-Dominique, que le père Lacordaire venait de réorganiser, en l'adaptant à l'enseignement de la jeunesse, qui avait toujours été la vocation suprême de sa vie. Il s'installa à Sorèze en 1854, en l'année même où il descendit définitivement de la chaire, après vingt ans de prédication. Pour régénérer cette grande école, il voulut tout conduire, tout animer, tout gouverner directement; il y réussit au delà de toute attente, et il avait déjà fait de Sorèze l'établissement scolaire le plus florissant et le plus populaire du Midi, lorsqu'il en célébra le

[1] Lettre du 11 octobre 1854.

jubilé plus que millénaire en 1857[1]. C'était là que devaient aller le chercher les suffrages de l'Académie française[2], pour lui conférer la plus noble récompense qui puisse, de nos jours, couronner une vie glorieuse et indépendante. C'est de là qu'il devait sortir une dernière fois pour siéger, un jour seulement, dans les rangs de cette illustre assemblée, et y être, comme il l'a dit devant elle, « le symbole de la liberté acceptée et fortifiée par la religion. » C'était là qu'il devait rentrer pour mourir.

Il y avait déjà choisi sa sépulture. Sorèze, disait-il, en condensant sa pensée par trois mots latins, sera le tombeau de ma vie, l'asile de ma mort; pour l'un et l'autre un bienfait : *Viventi sepulcrum*, *morienti hospitium*, *utrique beneficium*.

[1] Le défaut d'espace nous oblige de renvoyer nos lecteurs au récit très-intéressant de cette solennité, publié par M. Mahul, dans *le Correspondant* du 25 septembre 1857, t. XLII, p. 137. — Sur un obélisque dressé dans le parc de l'école, le P. Lacordaire fit graver cette inscription de sa façon :

Primum scholæ sæculum
Post decem abbatiæ sæcula.

[2] Il y fut nommé le 2 février 1860, par 21 voix contre 14.

Ce rude métier d'instituteur rattachait ainsi les derniers efforts de sa carrière à ses premiers débuts, lorsque, interrogé devant la Cour des pairs sur sa profession, il se déclara *maître d'école*. Mais ce qui l'attirait, ce qui le retint jusqu'à son dernier jour à Sorèze, c'était l'amour de la jeunesse, cette passion dominante de son âme, et le moyen le plus sûr à ses yeux de servir Dieu et le prochain. Un témoin assidu de ses dernières luttes nous a raconté que cette passion généreuse sembla effleurer son âme d'une certaine inquiétude, pendant les étreintes de l'agonie : « Il se peut que quelque mouvement d'amour-propre se soit glissé dans mes « actions, mais c'est à mon insu : il me semble « bien que j'ai toujours voulu servir Dieu, « l'Église... » La voix lui manqua, puis il reprit avec force : « Et Notre-Seigneur Jésus-« Christ... J'ai aussi aimé beaucoup, oh ! oui, « beaucoup les jeunes gens : mais le bon Dieu « saurait-il m'en faire un reproche[1] ? »

C'était donc à ces chers jeunes gens qu'il al-

[1] *Dernière maladie et mort du R. P. Lacordaire*, par le R. P. Mourey, directeur de l'école de Sorèze, p. 23.

lait réserver désormais les trésors de son âme et de sa parole. En racontant ses premières relations avec Ozanam, il a peint, avec cette fraîcheur et cette intensité de coloris dont il a gardé le secret jusqu'à son dernier jour, le lien charmant qui se forme entre une jeune âme à peine éclose aux premières lueurs de l'enthousiasme, et l'homme célèbre, le prêtre surtout, qui lui ouvre sa porte et son cœur.

« C'est une grande chose pour un jeune homme que ses premières visites à des hommes qui ne sont pas de son âge, qui l'ont précédé dans la vie, et dont il espère, sans qu'il sache bien pourquoi, un accueil bienveillant. Jusque-là il n'a vécu que des caresses de sa famille et des familiarités de ses camarades ; il n'a pas vu l'homme, il n'a pas abordé cette plage douloureuse où tant de flots déposent des plantes amères et creusent d'âpres sillons; il ignore et il croit : Ozanam ignorait aussi et il croyait. Je n'étais pas d'ailleurs un homme pour lui, j'étais un prêtre; l'enfant qui s'est ouvert au prêtre en conserve un instinct de rapprochement, et ce que la femme est pour le cœur qu'agitent les passions, le prêtre l'est

pour le cœur qui travaille à devenir pur. »

Ce qu'il avait été pour Ozanam, pour combien d'autres ne le fut-il pas ? Et lorsque, sortant de ces entretiens paternels et confidentiels, le soldat des grandes batailles oratoires aspirait de nouveau le souffle de la lutte et de la parole publique, c'était encore à l'intention de ses chers jeunes gens qu'il composait et prononçait, dans les fêtes scolaires de Sorèze, ces discours, morceaux achevés, où sa parole « coule dans l'âme comme un fleuve d'onc- « tion et de paix, » et où il s'applique tantôt à leur instiller l'amour et le sens du travail et du dévoûment [1], tantôt à leur enseigner les droits et les devoirs de la propriété [2], tantôt à venger devant eux la philosophie de l'outrage qu'on lui a fait en effaçant jusqu'à son nom du programme des études officielles [3].

Ce n'était pas seulement dans ces occasions solennelles qu'il déployait à leur profit son éloquence habituelle. Il prêchait chaque

[1] Discours du 7 avril 1855. *Œuvres*, t. V, p. 333.
[2] Discours du 11 avril 1858. *Correspondant*, t. XLV, p. 1.
[3] Discours du 10 avril 1859, sur *les Études philosophiques*, *Correspondant*, t. XLVII, p. 589.

semaine dans la chapelle du collége, et les témoins les plus accrédités nous affirment qu'il donnait sa parole à ce jeune auditoire avec le même soin et le même amour qu'aux grandes multitudes. C'était la même flamme, la même véhémence, les mêmes transports qu'à Notre-Dame. Pendant le dernier carême de sa vie, déjà épuisé par sa maladie mortelle, il n'en fut pas moins fidèle à cette fatigante habitude ; il prit pour thème de ses conférences intimes *le Devoir :* il conduisit ces enfants de degré en degré à travers tous les rangs de ceux qui font leur devoir, et dont il établissait ainsi la magnifique hiérarchie : les honnêtes gens, les hommes d'honneur, les magnanimes, les héros, les saints ! Mais déjà la lassitude et la souffrance l'avaient contraint de renoncer à la confession des élèves, qu'il regardait comme un de ses plus chers et plus sacrés devoirs. Je lui dois ce témoignage que, un jour où je voulais le retenir à Paris pour un motif important et délicat, il me répondit après quelque hésitation : « Non, je ne puis, cela ferait peut-être « manquer la confession de quelques-uns de « mes enfants qui se préparent pour la fête pro-

« chaine. On ne peut pas calculer l'effet d'une « communion de moins dans la vie d'un chré- « tien. » Et à l'instant il fit deux cents lieues pour ne pas priver ses enfants des secours de sa paternité spirituelle. C'est ainsi qu'il avait acquis le droit de leur dire dans la dernière allocution qu'il leur adressa d'une voix éteinte peu avant sa mort : « Si mon épée s'est rouillée, Messieurs, c'est à votre service ! »

C'est pour eux enfin qu'il a conçu le plan et posé les premières assises du grand et dernier édifice qu'il comptait élever, et où il voulait traiter tout le côté pratique de la religion : ses *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*. On l'invitait sans cesse à profiter de sa retraite pour écrire ; on lui suggérait maint sujet d'ouvrage ; mais il avait très-peu de goût pour les travaux purement littéraires et pour les publications trop fréquentes. Cette répugnance datait de sa jeunesse : « Je hais, disait-il, les livres nombreux. Les plus grands hommes, au milieu de soixante volumes, n'ont pas laissé plus de deux ou trois ouvrages qui se lisent, et ce petit nombre contient au fond toutes leurs pensées. On ne lit au bout de

deux cents ans qu'un très-petit nombre des livres passés, et souvent la vie d'un homme est la cause qui fait lire ses écrits. Le souvenir de l'homme soutient son livre contre l'oubli. La première chose est *d'avoir une vie*, de respecter profondément l'avenir en ne lui envoyant qu'un petit nombre d'écrits médités longtemps [1]. »

Avoir une vie : à coup sûr ce programme avait été bien rempli par Lacordaire ; et à la fin de cette vie, on est ému de voir l'amour des âmes lui inspirer un surcroît de zèle et lui imposer un surcroît de fatigue au profit de cette jeunesse qu'il voulait nourrir d'enseignements plus intimes et plus pratiques que par le passé. Il avait d'abord songé à en faire le sujet d'une série de discours, mais n'entrevoyant plus la possibilité de reprendre sa vie apostolique soit à cause des temps, soit à cause de ses occupations scolaires, il eut recours à la forme épistolaire [2]. Il hésita quelque temps à donner

[1] Rome, 13 août 1837.

[2] En commençant cette série, il m'écrivait le 30 janvier 1858 : « Ce sera une affaire de longue haleine ; car il me semble que mon plan n'exigera pas moins de soixante à quatre-vingts

une publicité périodique à ces lettres : « mais, disait-il, sur le fond du travail, je suis tout à fait résolu ; aucun autre ne serait plus analogue à mes travaux antérieurs, aucun ne les compléterait mieux, aucun même ne serait plus utile... La vie chrétienne est rare aujourd'hui, même en ceux qui sont chrétiens. L'abaissement des caractères, l'incertitude des convictions, la ressemblance de toute vie avec

lettres, de deux feuilles d'impression in-8°, ce qui fera trois à quatre volumes. C'est par là que je terminerai ma carrière, et ainsi j'aurai publié avant de mourir, si Dieu le permet, un ensemble complet de théologie apologétique et morale. » — Cette légitime ambition ne devait pas être exaucée. Plus tard il a réduit son plan à des proportions moins vastes. Dans une note qu'il m'a dictée le 27 septembre 1861, du fond de ce lit d'où il ne devait plus sortir, mais ignorant encore que la mort fût si proche, il ne comptait plus y consacrer que trente à trente-cinq lettres. Les trois premières, les seules publiées et les seules écrites, sur le culte de Jésus-Christ, comme fondateur de la vie chrétienne, dans les Écritures et dans l'Église, devaient être suivies d'une quatrième sur *le Culte de Jésus-Christ dans les prêtres, les évêques et le pape :* c'était là, disait-il, le vestibule de l'œuvre. Puis venaient trois grandes divisions ou catégories de lettres, destinées à traiter du culte de Jésus-Christ : 1° dans les vertus ; 2° dans les sacrements ; 3° dans les mystères et dans la liturgie. Chaque catégorie aurait formé dix à douze lettres, chacune d'une quarantaine de pages, et avec les quatre lettres du préambule, devaient fournir la matière de trois volumes.

toute vie, semblent prouver que la grandeur évangélique n'imprime plus son sceau sur les âmes avec assez d'énergie. Ne peut-on la relever dans un certain nombre? Les jansénistes, sous Louis XIV, l'avaient essayé, et ils y avaient réussi dans une certaine mesure; mais l'erreur de leur point de départ dogmatique ne leur permit pas de fonder une tradition aussi saine que puissante. Néanmoins, depuis leur chute, un grand vide s'est fait. La morale facile a pénétré partout; elle a rabaissé bien des choses et bien des hommes, même dans le clergé. Le clergé manque peut-être encore plus de ressort intérieur que de connaissances théologiques et de convictions sociales [1]. »

Fidèle à ce programme, il fit déborder, dans les trois seules lettres qu'il eut le temps de publier, la vraie séve chrétienne, et en même temps il y porta, comme dans ses deux articles sur le livre de M. le prince de Broglie [2], à leur point culminant son style et sa pensée; on les lit et on les relit avec une émotion tou-

[1] Sorèze, 15 décembre 1857.

[2] Dans *le Correspondant* du 25 septembre 1856 et du 25 juin 1859.

jours croissante. Tous les défauts de ses anciens écrits, qui apparaissaient à la surface, comme les scories d'un métal précieux en ébullition, ont disparu. Il ne reste plus, dans le fond comme dans la forme, que la grandeur, l'élévation, la force et l'originalité du génie. Il y conserve, par le plus rare des priviléges, l'énergie, l'élan, et jusqu'aux grâces de la jeunesse, en même temps qu'il y déploie tout ce que la maturité donne de perfection et d'autorité aux dons de l'intelligence. Madame Swetchine, qu'on nous permettra de citer une dernière fois, avait bien raison de dire : « L'éclat de sa parole augmente toujours et sa beauté est incomparable : on n'a jamais vu un talent mûrir sous des conditions plus brillantes, et qui semblent appartenir exclusivement à la jeunesse [1]. »

Pour moi, toujours à la recherche de ce qui révèle, dans ces grandes œuvres, la touche humaine, la fibre intime du cœur, je suis tout d'abord attiré par l'expression de cette mo-

[1] Lettre du 8 septembre 1856, à la comtesse de Mesnard, t. II, p. 393.

destie, de cette défiance de soi, qui sied toujours à l'homme, mais qu'on est ému de rencontrer au déclin de la vie et à l'ombre de la gloire.

« Voilà trente ans passés, » dit-il à son Emmanuel, « depuis le jour où, jeune comme vous, jeté comme vous dans les révélations d'une grande ville de ce monde, je levai pour la première fois un regard timide vers la bonté de Dieu. Depuis je n'ai cessé de croire et d'aimer. Les années, fidèles à leur mission, m'ont apporté chaque jour des certitudes plus grandes, des joies plus divines, et j'ai vu l'homme diminuer à mes yeux pendant que le Christ y grandissait toujours. Vous frappez donc à une porte qui s'ouvre d'elle-même : vous touchez à un fruit qui va tomber de soi-même : mais c'est cela même qui m'émeut. Je me demande s'il n'est pas trop tard, s'il me reste le temps de vous instruire, ou si l'ardeur des convictions, trahie par les faiblesses de l'âge, me laissera ce que je voudrais pour semer en vous l'éternité. Je me trompe, l'éternité habite en vous, puisque la foi y réside, mais qu'il y a loin encore de la foi à l'amour, et de

l'amour qui commence à l'amour qui déborde! Je suis un vieux vase, et j'ai peur pour vous qui voulez y boire : que Dieu cependant m'assiste et que sa grâce soutienne votre cœur après l'avoir préparé[1] ! »

Plus loin, c'est la confiance, jointe à la tendresse qui l'emporte. « Je me réjouis, au bord d'un âge qui penche, de m'entretenir avec vous, non plus des profondeurs du dogme, mais des mystères intimes de la vie. Quand on est jeune, on aime à s'exposer hardiment dans les périls de l'immensité; plus tard, quand les longs voyages ont mûri le cœur et pacifié l'intelligence, on revient avec joie aux tranquillités domestiques; on sent le prix du repos dans les choses acquises, et la mort qui s'approche nous révèle doucement et sans bruit plus de secrets que la spéculation n'en livre même au génie. Vous venez, et je m'en vais : c'est la consolation de ceux qui partent d'embrasser ceux qui demeurent, et c'est la force de ceux qui demeurent de songer à ceux qui sont partis. Je ranimerai mon souffle aux ar-

[1] *Correspondant* du 25 mars 1858, p. 383.

deurs du vôtre, et vous, enfant de ce siècle agité qui fut le mien, vous prendrez peut-être dans mes épanchements refroidis, mais non pas éteints, quelque chose qui vous donnera la paix dans la ferveur. »

Cet Emmanuel auquel il adressait de si douces et si profondes leçons, n'était point un interlocuteur fictif : c'était un jeune chrétien en chair et en os, un élève sorti de Sorèze, et que le maître avait distingué entre tous pour en faire le dépositaire de ses derniers et plus suaves épanchements. Ces prédilections nouvelles ne le rendaient infidèle à aucun de ses anciens amis restés dignes de lui. A l'un d'eux, qu'il trouvait parfois trop passionné et trop mêlé aux affaires du temps, il disait avec son charme habituel : « Nous nous retrouvons dans la région plus calme et plus universelle des idées et des principes, comme ces arbres qui sont à distance par leurs racines, mais dont les cimes se rejoignent, s'entrelacent et ne font plus qu'une seule ombre dans la lumière qui les environne également. » Mais qui d'ailleurs ne lui aurait envié d'avoir trouvé, contre le refroidissement que l'âge amène trop souvent,

un remède dans ces ardeurs rajeunies? Son cœur, tendre et expansif, comme aux premiers jours de sa jeunesse, cherchait toujours d'autres cœurs à aimer. Il avait été tenté d'adopter en quelque sorte un de ses enfants de Sorèze, pour en faire l'éducation tout entière.

« J'en aurais fait le fils de mon âme; je lui « aurais fait don de moi-même... Si je n'ai pas « pris auprès de moi un enfant, ce n'est pas « que j'aie été retenu par la crainte de le voir « mourir au milieu de mes efforts ou au mo- « ment où il aurait pu en tirer parti. Tout est « à Dieu, et j'aurais fait, en lui offrant cette « mort, le plus méritoire des sacrifices. Mais « j'ai craint l'ingratitude.... Je l'aurais tant « aimé que, s'il eût méconnu mon amour en « Dieu, il eût fait un mal profond à l'infirmité « de mon humaine nature [1]. »

Ah! c'est bien lui. Je le retrouve tout entier, après trente ans écoulés, tel qu'il se montrait à moi dans ses premiers entretiens, dans ses premières lettres, quand il m'écrivait : « Je ne

[1] Entretien du 11 octobre 1857, recueilli par M. F. Lacointa. *Revue de Toulouse* du 1er janvier 1862.

croirai jamais que le cœur s'use, et je sens tous les jours qu'il devient plus fort, plus tendre, plus séparé des liens du corps, à mesure que la vie et la réflexion détruisent l'enveloppe où il est étouffé.... Le cœur peut mourir en tuant le corps ; je ne connais pour lui que cette fin, mais c'est la fin du combat par la victoire [1]. »

Avec non moins d'émotion, au sein de cette ardeur passionnée pour le bien, pour la conquête et le salut des âmes, j'entends résonner la note indestructible de cette mélancolie qui l'avait doucement envahi dès sa jeunesse : « Je suis triste quelquefois, » disait-il alors étant encore séminariste, « mais où n'est-on pas triste quelquefois? C'est un dard qu'on porte toujours dans l'âme : il faut tâcher de ne pas s'appuyer du côté où il se trouve, sans essayer de l'arracher jamais. C'est le javelot de Mantinée enfoncé dans la poitrine d'Épaminondas : on ne l'enlève qu'en mourant et en entrant dans l'éternité [2]. » Sa glorieuse car-

[1] 13 mars 1832.
[2] Lettre à M. Lorain. *Correspondant*, t. XVII, p. 836.

rière s'ouvre, se poursuit et s'achève : et bien qu'encore loin de sa fin, l'écho d'une plainte adoucie par la foi se retrouve encore : « Quand on a consumé sa vie dans un travail désintéressé, et qu'à la fin d'une longue carrière, on voit la difficulté des choses l'emporter sur le désir et les efforts, l'âme, sans se détacher du bien, éprouve l'amertume d'un sacrifice qui n'est pas récompensé, et elle se tourne vers Dieu dans une mélancolie que la vertu condamne, mais que la bonté divine pardonne[1]. »

Oui ! certes, elle sera pardonnée, car elle ne dégénère jamais en malsaine rancune, en sombre et amer découragement : elle se relève et s'épure dans un flot de poésie et de charité, comme dans cette péroraison d'un de ses discours à Sorèze :

« M. de Chateaubriand, courbé sous le poids de la gloire et des années, se retrouvait un jour aux bords solitaires du Lido, à l'extrémité des lagunes de Venise. Le ciel, la mer,

[1] Article sur le livre du prince de Broglie. *Correspondant* du 25 septembre 1856.

l'air, le rivage des îles et l'horizon de l'Italie, tout se représentait au regard du poëte comme il l'avait autrefois admiré. C'était bien là Venise avec ses coupoles sortant des eaux; c'était le lion de Saint-Marc avec sa fameuse inscription : *Paix à toi, Marc, mon évangéliste*. C'étaient les mêmes splendeurs, obscurcies dans la défaite et la servitude, mais empruntant aux ruines un charme qui n'avait point péri; c'était enfin le même spectacle, les mêmes bruits, le même silence, l'Orient et l'Occident réunis en un seul point glorieux au pied des Alpes illuminées de tous les souvenirs de Rome et de tous ceux de la Grèce. Cependant le vieillard devenait pensif et triste ; il ne pouvait croire que ce fût là Venise, cette Venise de sa jeunesse qui l'avait tant ému; et, comprenant que c'était lui seul qui n'était plus le même, il livra aux brises de la mer qui le sollicitaient en vain cette parole mélancolique : « Le vent qui souffle sur une tête dépouillée ne vient d'aucun rivage heureux ! »

« Pour moi, en me trouvant en présence d'une scène qui fut ma première initiation à la vie publique, je n'éprouve point, malgré la

différence des âges, un si cruel désenchantement; il me semble que ma jeunesse revit dans celle qui m'entoure, et au bruit de vos sympathies pour nos heureux triomphateurs, à la pensée des joies plus intimes et plus profondes qui vont sortir du cœur de tant de mères, je me dirai à moi-même content et consolé : Le vent qui souffle sur une tête dépouillée vient quelquefois d'un rivage heureux [1] ! »

Content et consolé ! on l'est comme lui et avec lui en l'écoutant parler. Mais où puisait-il le secret de ce contentement si rare au déclin de la vie et aux portes de la vieillesse? Disons-le sans détour, ce n'était ni dans le cœur des mères ni dans celui de ses jeunes et chers amis : c'était dans le cœur de Jésus-Christ. Car c'est là qu'il faut surtout et toujours le chercher; c'est l'amour de Jésus-Christ qui, après avoir allumé sa mâle et victorieuse éloquence à Notre-Dame, déborde de son âme dans les dernières effusions de son génie, et comme autrefois ou même plus qu'au-

[1] Discours pour la distribution des prix du 7 avril 1856.

trefois, le fait tressaillir d'un suprême et incomparable élan.

« Un jour, au détour d'une rue, dans un sentier solitaire, on s'arrête, on écoute, et une voix nous dit dans la conscience : Voilà Jésus-Christ ! Moment céleste où, après tant de beautés qu'elle a goûtées et qui l'ont déçue, l'âme découvre d'un regard fixe la beauté qui ne trompe pas ! On peut l'accuser d'être un songe quand on ne l'a pas vue, mais ceux qui l'ont vue ne peuvent plus l'oublier. Au lieu qu'en toute autre contemplation, la lumière, si pure qu'elle soit, tombe sur des êtres changeants et corruptibles : ici la lumière est éternelle, l'objet inaltérable. Tandis que l'âge et les moindres accidents troublent nos plus chères amitiés, l'amour de Dieu par Jésus-Christ s'alimente de tous nos malheurs et de toutes nos faiblesses. On peut le perdre au sortir de l'enfance, parce qu'on ne l'a conçu que par autrui, sur les genoux de sa mère ; mais lorsqu'une fois il nous est devenu propre, le fruit de notre expérience et de notre virilité, rien n'en ébranle plus en nous les chaudes certitudes. Il remplace ce qui s'y amoin-

drit et s'y décolore chaque jour. Il habite dans nos ruines pour les soutenir, dans nos abandons pour les consoler, et lorsque enfin nous touchons au sommet blanchi de la vie, dans la région des glaces qui ne fondent plus, il est notre dernière chaleur et notre suprême aspiration. Nos yeux ne peuvent plus voir, mais ils peuvent encore pleurer, et ces larmes sont pour le Dieu qui en versa lui-même sur nous[1]. »

Qu'on nous pardonne encore une citation, ce sera la dernière.

« Oh! qui vous dira le culte de Jésus-Christ si vous ne l'avez pas connu, et si une seule fois, dans un seul instant, vous l'avez goûté, qui vous en redira l'inexprimable effet? Ni les voluptés de l'orgueil au jour de ses plus grands triomphes, ni les fascinations de la chair à l'heure de ses plus trompeuses délices, ni la mère recevant au monde un fils des mains de Dieu, ni l'époux introduisant l'épouse dans la chasteté du foyer nuptial, ni le

[1] 5me Conférence de Toulouse, p. 165.

poëte au premier souffle de son génie, ni rien qui soit et rien qui ait été, ne contient ou l'image, ou l'ombre, ou l'avant-coureur de ce qu'est en une âme le culte de Jésus-Christ. Toute autre chose est trop ou trop peu, elle nous passe ou ne nous remplit pas. Jésus-Christ seul a la mesure de notre être; seul il a fait de la grandeur et de l'infirmité, de la force et de l'onction, de la vie et de la mort, un breuvage tel que notre cœur le souhaitait sans le connaître, et ceux qui ont bu à cette coupe une fois, à leur âge d'homme, savent que je dis vrai et que c'est un enivrement dont on ne revient pas[1]. »

Restons-en là : nous voici au terme. Nul ne s'attend à ce que j'aie le courage de raconter les derniers combats, la longue agonie qui a précédé le passage de cette grande âme à la vraie vie. Je l'ai vu cependant, ce cher et

[1] Première lettre à un jeune homme sur la vie chrétienne.

courageux malade, sur son lit de misère, se débattant contre les dernières étreintes du mal qui depuis deux ans le minait, et qui, au début de l'invasion, avait arraché à ce vaillant athlète, désarmé de ses austérités et de ses macérations habituelles, ce cri de généreuse impatience : *C'est la première fois que mon corps a résisté à ce que je voulais.* Je l'ai vu épuisé, anéanti, consterné d'être obligé de subir le joug de ce corps qu'il avait réduit en servitude, dissimulant presque au delà des forces humaines ses tortures, étouffant la plainte et le murmure sous un visage contracté par la douleur, gardant ainsi jusqu'au bout le caractère viril de sa foi, de sa parole, de son âme. Tout ce grand feu d'imagination et d'enthousiasme semblait éteint, sauf la flamme du regard, ou plutôt tout brûlait encore, mais recouvert par un grand et solennel silence. Il passait de longues heures les yeux fixés sur le crucifix : « Je ne puis le prier, mais je le regarde [1]. » S'il sortait de ce silence, c'était pour

[1] Parole dite à M. l'abbé Perreyve.

témoigner de sa résignation à la volonté de Dieu, puis de ce cœur détaché de tout, qu'il avait toujours regardé comme le fondement de sa vie spirituelle [1]. En contemplant ce géant vaincu, abattu, haletant, muet, sur son grabat monastique, on avait besoin de se dire avec l'Apôtre : *Licet is qui foris est noster homo corrumpatur, tamen is qui intus est renovatur de die in diem.* Mais pourquoi insister ? Le récit de cette agonie a été tracé avec autant de respect que de tendresse par l'un de ses plus chers disciples, le père Chocarne, prieur de Saint-Maximin [2]. Tous ceux qui ont aimé le père Lacordaire l'ont lu ; et tous, j'en suis sûr. ont pleuré en lisant. Ils l'y ont vu dominé jusqu'au dernier moment par cette dévotion pour la passion de Jésus-Christ, qu'il préférait à toute autre dévotion : « N'est-ce pas, père, lui disait-on en lui présentant un crucifix, vous avez toujours aimé Notre-Seigneur cru-

[1] « Le premier fondement de toute œuvre spirituelle est un cœur détaché ; j'en ai sans cesse la preuve. Ni naissance, ni fortune, ni talent, ni génie, rien n'est au-dessus d'un cœur détaché. » Lettre citée par le père Chocarne.

[2] *Les derniers moments du père Lacordaire*, par un religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, Paris et Toulouse, 1861.

cifié? — Oh! oui, » répondait-il en baisant la croix de son Dieu.

Après le divin crucifié, son âme expirante semble avoir surtout sollicité le secours de celle que l'Évangile associe, avec la Mère de Dieu, aux mystères de la passion et de la résurrection, de cette Madeleine dont le sanctuaire provençal, restauré et entouré d'une blanche couronne de soixante dominicains, avait été sa dernière œuvre ; Madeleine, que d'avance il avait choisie pour la protectrice des derniers jours de sa vie, quand il lui serait donné « de briser avec elle aux pieds de Jésus-Christ le frêle mais fidèle vase de ses pensées [1]. »

On sait quelle fut sa dernière parole : *Mon Dieu! ouvrez-moi, ouvrez-moi!* On n'en imagine guère qui convienne mieux à l'âme vaillante qui sortait de ce monde pour aller

[1] « Pour moi qui ai ramené près de la montagne et de la basilique, tout indigne que j'en étais, l'ancienne milice chargée par la Providence d'y veiller jour et nuit, puissé-je écrire ici mes dernières lignes, et comme Marie-Madeleine, l'avant-veille de la Passion, briser aux pieds de Jésus-Christ ce frêle mais fidèle vase de mes pensées! » Dernières lignes de son livre sur sainte Marie-Madeleine, publié en 1860.

frapper à la porte de la bienheureuse éternité.

Je n'ai point à tirer de cette vie ni de cette mort les graves leçons de la chaire chrétienne. Ce n'est point une oraison funèbre que j'écris : c'est le récit d'un témoin. On me rendra cette justice que, comme je l'avais promis, j'ai parlé le moins que j'ai pu pour laisser parler celui qu'on ne se lassait pas d'écouter et qu'on n'entendra plus. J'ai enchâssé quelques perles d'une surnaturelle beauté dans une pauvre et modeste monture, bien peu digne d'en approcher, mais utile peut-être pour en mettre le pur éclat à la portée du regard. En le louant, j'ai la conscience d'avoir mis la vérité bien au-dessus de ma tendre et fidèle affection, de n'avoir en rien dépassé la mesure qu'il avait lui-même tracée, en parlant d'une âme sainte et chère : « Tant que l'homme vit, la modestie doit garder ses actes, et l'amitié elle-même doit être contenue par la pudeur; mais la mort a cela d'admirable, qu'elle donne au souvenir comme au jugement toute sa liberté. En enle-

vant ceux qu'elle frappe au double écueil de la fragilité et de l'envie, elle permet à ceux qui ont vu de lever le voile, à ceux qui ont reçu de confesser le bienfait, à ceux qui ont aimé d'épancher leur amour [1]. »

Et maintenant que restera-t-il de lui sur cette terre ? J'ai dit, et je crois que sa gloire ira très-haut dans un lointain avenir. Mais d'ici là, qui sait? il lui arrivera sans doute ce qui arrive à tous ceux qui ont subi plus que d'autres l'action de leur temps, et qui en ont imprimé la marque à leurs écrits ou à leurs discours. Il lui arrivera ce qui est arrivé à de plus grands que lui, à Dante, à Shakespeare, à Corneille ; le cachet de son siècle ne sera pas accepté intégralement par les siècles suivants. Certains côtés de son talent seront de nouveau contestés. Certaines formes de son éloquence vieilliront. Les idées, les passions, les luttes qui l'ont enflammé paraîtront surannées ou insignifiantes. Les immortelles vérités de la religion qu'il a défendues, insultées par de nouveaux ennemis ou compromises par de nou-

[1] Notice sur madame Swetchine.

velles folies, réclameront de nouvelles preuves et de nouveaux champions. Ses fondations, déjà menacées par la cupidité, seront peut-être livrées par la délation à la persécution et à la ruine. Mais ce que ni le temps, ni l'injustice des hommes, ni « les trahisons de la gloire, » ne lui ôteront jamais, c'est la grandeur de son caractère, c'est l'honneur d'avoir été l'âme la plus virile, la plus fortement trempée, la plus naturellement héroïque de notre temps; c'est d'avoir compris et pratiqué, comme nul autre avant lui, cette alliance indispensable de la foi et de la liberté qui peut seule relever la société moderne; c'est d'avoir joint, à tant de force et à tant d'éclat, l'intime tendresse et la douce mélancolie, qui émeuvent et attirent plus que le génie. Il sera toujours, comme de son vivant, encore plus aimé qu'admiré : et nul ne contemplera jamais cette fière et libre figure sans qu'une larme surgisse, cette humble larme involontaire qui est le sceau de la vraie gloire et du véritable amour.

Quand je cherche un plus grand, un plus éloquent que lui, je ne puis penser qu'à Bossuet; et quand j'ouvre Bossuet, j'y trouve une

parole qui résume la vie de notre ami : je la vois toute resplendissante « de cette divine clarté qui est au dedans de nous et où nous découvrons, comme dans un globe de lumière, l'agrément immortel de l'honneur et de la vertu. »

1er février 1862.

Addition à la page 46.

On verra peut-être avec intérêt la liste des Pairs de France qui siégèrent dans le procès de l'École libre, et dont les noms se trouvent, par ordre d'ancienneté de réception, au bas des arrêts du 15 et du 19 septembre 1831. Je désire que cette publication soit un hommage à la mémoire de tant d'illustres personnages et de tant d'honnêtes gens qui surent, tout en appliquant une loi dont le texte les liait, témoigner de leur esprit libéral par l'extrême modération de la peine et par la liberté absolue qu'ils laissèrent à la défense.

MM.
Le baron Pasquier, président.
Le duc de Gramont.
Le duc de Duras.
Le duc de Choiseul.
Le duc de Broglie.
Le duc de Montmorency.
Le duc de la Force.

MM.
Le maréchal duc de Tarente.
Le maréchal duc de Reggio.
Le comte du Puy.
Le marquis de Jaucourt.
Le comte Klein.
Le comte Lemercier.

MM.
Le comte Péré.
Le marquis de Sémonville.
Le duc de Castries.
Le duc de Brissac.
Le marquis d'Aligre.
Le marquis de Boissy du Coudray.
Le comte de Contades.
Le marquis de Castellane.
Le duc de Crillon.
Le comte Compans.
Le comte de Durfort.
Le comte d'Haussonville.
Le marquis de Lauriston.
Le duc de Périgord.
Le comte Molé.
Le marquis de Mathan.
Le marquis de Mun.
Le marquis d'Orvilliers.
Le marquis de Raigecourt.
Le marquis de Rougé.
Le marquis d'Osmond.
Le comte de Noé.
Le duc de Massa.
Le duc de Dalberg.
Le duc Decazes.
Le comte Lecoulteux de Canteleu.

MM.
Le comte Becker.
Le comte Raymond de Bérenger.
Le comte Claparède.
Le comte Chaptal.
Le comte Cornudet.
Le marquis de Dampierre.
Le vicomte d'Houdetot.
Le marquis de Dreux-Brézé.
Le baron Mounier.
Le comte Mollien.
Le comte de Pontécoulant.
Le comte Rampon.
Le vice-amiral comte Verhuell.
Le vice-amiral comte Truguet.
Le marquis d'Angosse.
Le comte d'Hunolstein.
Le prince duc de Poix.
Le comte de Montesquiou.
Le comte de Lavillegontier.
Le baron Dubreton.
Le comte Bastard de l'Estang.
Le marquis de Pange.
Le comte Fabre (de l'Aude)
Le marquis de Vence.

MM.
Le duc de Valmy.
Le duc de Coigny.
Le baron de Beurnonville.
Le comte Siméon.
Le comte Roy.
Le comte de Vaudreuil.
Le comte de Saint-Priest.
Le comte de Tascher.
Le marquis de Mortemart.
Le maréchal comte Molitor.
Le comte Bordesoulle.
Le baron de Glandèves.
Le comte Chabrol de Crousol.
Le comte de Tournon.
Le comte d'Haubersaert.
L'amiral baron Duperré.
Le marquis Barthélemy.
Le comte d'Orglandes.
Le comte de Vogüé.
Le comte Dejean.
Le comte de Richebourg.
Le vicomte Dode de la Brunerie.

MM.
Le comte Davous.
Le marquis de Maleville.
Le duc de Feltre.
Le comte de Montalivet.
Le comte du Cayla.
Le comte de Sussy.
Le comte Cholet.
Le comte de Boissy d'Anglas.
Le comte Lanjuinais.
Le marquis de Latour du Pin-Montauban.
Le marquis de Laplace.
Le duc de la Rochefoucauld.
Le comte Clément de Ris.
Le comte Abrial.
Le comte de Sesmaisons.
Le duc de Richelieu.
Le comte de Sainte-Suzanne.
Le marquis d'Aux-Lally.
Le comte Herwyn de Nevele.

LIBRARY ST. MATTH'S COLLEGE

TABLE DES MATIÈRES.

		Pages.
I.	Ce qu'il a été et ce que nous avons perdu.	1
II.	Le journal *l'Avenir*. — Le Procès de l'École libre. — Le Voyage de Rome.	11
III.	Rupture avec M. de la Mennais.	59
IV.	Sa vie solitaire à Paris. — Conférences du collége Stanislas. — Premières stations à Notre-Dame. . . .	82
V.	Deuxième séjour à Rome. — Il entre dans l'ordre des Frères prêcheurs et rétablit cet ordre en France. — Conférences de Notre-Dame. — La liberté d'enseignement et la liberté d'association.	100
VI.	Son éloquence.	130
VII.	Jugements erronés dont il a été l'objet. — Son caractère et ses qualités.	165
VIII.	Sa conduite politique. — La révolution de février. — La question italienne et la question romaine. . .	193
IX.	Ses dernières conférences. — Son opinion sur la nouvelle attitude du clergé. — Sa retraite à Sorèze. — Sa mort.	229
	Liste des pairs de France qui siégèrent dans le procès de l'École libre.	291

Library for Lasallian Studies

Date Du

282.092 11876
L119MB

MONTALEMBERT, CHARLES F